



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

### Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

### About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



The background of the image is a marbled paper with a dense, swirling pattern of blue, red, yellow, and white. The marbling is organic, with many irregular shapes and lines. A vertical strip of dark material is visible on the left side.

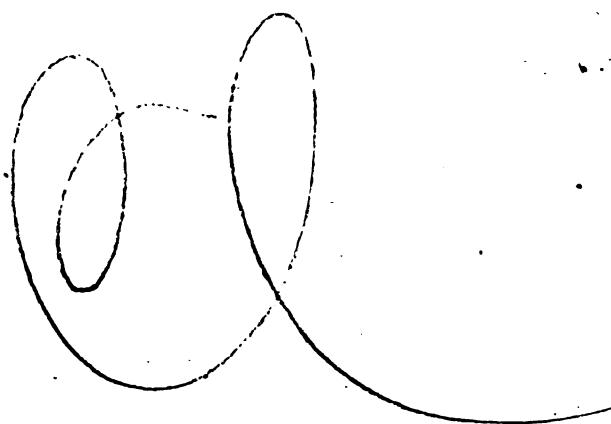
UNIVERSITEITSBIBLIOTHEEK GENT



900000047887

Digitized by Google









# COLLEGIUM MAZARINÆUM

**S**olemnibus Ludis ad Regiam sui per  
**S**. LUDOVICUM MAGNUM  
adoptionem aeternum celebrandam,  
atque Eminentissimi S. R. E. Card. JUL.  
MAZARINI Conditoris sui munifi-  
centiam prædicandam institutis ingenuum  
Adolescentem <sup>Secundum Adorandum</sup>  
<sup>Primum Adorandum</sup>  
Gabrielm Guinot Cespucius in Rhetorica  
auditorem, magno omnium Ordinum con-  
cursu & applausu, hoc

premio donavit. In cuius rei fidem ego  
Summus Collegii Moderator ac Primarius  
apposito Collegii sigillo subscripti. Anno  
Domini M. D C C L

*Siballier*



HISTOIRE  
DES  
ROIS DE THRACE.



HISTOIRE  
DES  
ROIS DE THRACE  
ET DE CEUX  
DU BOSPHORE CIMMERIEN  
ECLAIRCIE PAR LES MEDAILLES.

Par M. CARY de l'Académie de Marseille & de celle  
de Corfou.



A PARIS ,  
Chez DESAINT & SAILLANT , Libraires , rue  
S. Jean de Beauvais.

---

M. DCC. LII.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROR.







A MESSIEURS  
DE  
L'ACADEMIE ROYALE  
DES INSCRIPTIONS  
ET BELLES LETTRES.



MESSIEURS.

*MON extrême vénération pour votre illustre compagnie, & l'avantage que j'ai de connoître une par-*

## E P I T R E.

tie de ceux qui la composent, ne me permettent pas de faire paraître cet ouvrage sous d'autres auspices que les vôtres ; la reconnaissance seule auroit pu déterminer mon hommage, puisque ce sont vos propres recherches qui m'ont épargné la pluspart de celles que je n'aurois pas été à portée de faire par moi même, & qui m'ont infiniment aidé dans les autres. Ainsi, plu-  
sôt modèles que rivaux, vous excitez l'émulation de ceux qui se préparent à entrer dans la même carrière, & vous leur tracez la route qu'ils doivent tenir pour arriver heureusement au but. Tous les genres de litté-  
rature vous sont également redérvables de leurs suc-  
cès ; vous ouvrez aux savans les trésors d'une Bibliothèque immense & vraiment Royale confiée à vos soins ; vous leur communiquez les plus respecta-  
bles manumens de l'Antiquité, en leur en dévoilant les mystères & l'utilité : vos Mémoires pleins d'une érudition profonde, agréable & variée, contiennent les plus intéressans détails, les anecdotes les plus fin-  
gulières de l'Histoire ancienne & moderne : vous y

## EPITRE.

joignez les éloges , c'est à dire , la vie académique de ces dignes Confreres qui ont partagé la gloire de vos travaux , & le tribut de louanges dont vous honorez leurs talents , inspire le plus ardent désir de pouvoir un jour les imiter.

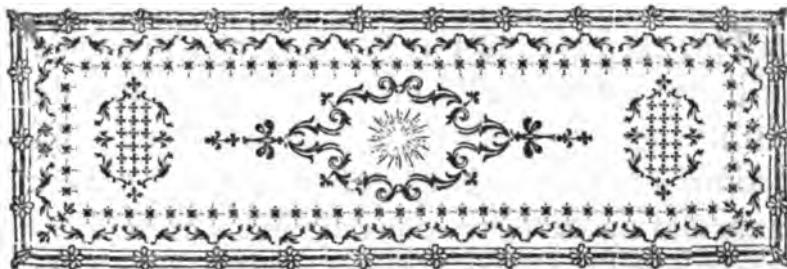
Je suis avec un profond respect ,

MESSEURS ,

Votre très humble &  
très obéissant serviteur

CARY.





## P R E F A C E.

**N**ous avons si peu de médailles des rois de Thrace, que si je m'étois borné à publier celles qui sont venues jusqu'à nous, une simple dissertation auroit suffi pour les faire connoître. Mais comme le hazard, ou les recherches des curieux & des gens de lettres, en feront découvrir infailliblement d'autres, qui sont encore dans les entrailles de la terre, ou qui restent ignorées dans quelques cabinets; j'ai cru qu'il seroit plus facile de déterminer la place qu'elles devront occuper, lorsqu'on auroit une histoire suivie des princes de cette monarchie. J'ai d'ailleurs été obligé de consulter tous les anciens qui ont parlé de ce royaume, pour prononcer avec plus d'assurance sur des difficultés & des doutes qu'ont fait naître les sentimens de quelques savans antiquaires. Seguin, Vaillant, Spanheim & d'autres auteurs, ont pris des rois du Bosphore Cimmérien pour des rois de Thrace. Ils ont confondu les médailles des uns & des autres; & en supposant que

les Thraces suivoient une Ere qui étoit marquée sur leurs médailles , ils ont établi des points de Chronologie qui portent à faux. Il a donc fallu recourir aux sources & chercher ce qui pouvoit confirmer ou détruire leur opinion. Ces recherches & ces discussions m'ont insensiblement conduit à écrire une histoire abrégée des rois de Thrace , dans laquelle j'ai réuni ce qui se trouve dispersé dans plusieurs auteurs ; & où j'ai semé quelques traits de critique , lorsque l'occasion s'en est présentée naturellement. Les modernes qui ont fait entrer dans leurs ouvrages , des morceaux de l'histoire de Thrace , se sont trompés quelquefois ; & on ne doit pas exiger d'eux une attention scrupuleuse dans des faits qui sont en quelque sorte étrangers à leur sujet. Il est difficile qu'il n'échappe des inexactitudes aux personnes qui travaillent à l'histoire générale , & qui ne font qu'effleurer les circonstances historiques. On laisse le soin d'approfondir à ceux qui n'ont qu'un objet en vue , & qui s'attachant à des vies particulières , ne peuvent se dispenser d'entrer dans les détails qu'on attend d'eux. Mais dans quelque obligation que l'on soit de ne rien abmettre d'essentiel , les vies restent imparfaites lorsque les mémoires manquent. C'est ce qui arrive à l'égard de plusieurs rois de Thrace , dont les auteurs ne nous apprennent presque rien , & sur lesquels il reste quelques incertitudes. Ces inconveniens sont communs à toutes les histoires anciennes : on ne doit ni les déguiser ,

déguiser, ni y suppléer par des conjectures frivo-  
les. La perte d'une infinité d'ouvrages des anciens  
est irréparable ; il ne reste qu'à faire usage de ce  
qui s'est conservé : nous ne sommes responsables  
que de ce que nous possédons. Cependant il faut  
avouer que l'histoire de Thrace n'est pas celle qui  
a été la plus négligée par les écrivains de l'anti-  
quité : on verra que les plaintes sont mieux fon-  
dées à l'égard de celle du Bosphore Cimmérien,  
sur laquelle les témoignages sont bien moins nom-  
breux. Il est vrai que le Bosphore fournit beaucoup  
plus de médailles que la Thrace ; & cela fait une  
espèce de compensation. L'avantage de jouir de  
ces doubles preuves, est réservé à ces empires fer-  
tiles en grands évenemens, & à ces peuples fa-  
meux qui ont donné naissance aux célèbres histo-  
riens Grecs ou Romains : une foule d'écrivains  
ont éternisé leur gloire ; & une multitude d'ins-  
criptions & de médailles, sont encore des témoi-  
gnages de leur ancienne grandeur. Mais il ne faut  
pas s'attendre à de pareils secours dans l'histoire  
des nations reculées, ou barbares, qui ne sont re-  
commandables ni par leur puissance, ni par la cul-  
ture des Arts. Il est heureux quand on entreprend  
de les faire connoître, d'avoir au moins des auto-  
rités respectables à citer, & des témoins irrépro-  
chables à produire. J'ai puisé dans les meilleurs au-  
teurs ce que j'ai dit des rois de Thrace ; & j'ai  
trouvé la succession de ceux du Bosphore, dans  
la suite de leurs médailles. Dans les premiers, les

b

témoignages des anciens sont appuyés de quelques médailles. Dans les seconds, la place que les médailles occupent, est confirmée par les passages de quelques écrivains. Ainsi on pourroit dire avec confiance que cette histoire des rois de Thrace & de ceux du Bosphore Cimmérien, a les caractères des histoires les plus authentiques, puisqu'elle est fondée à la fois sur les témoignages des meilleurs auteurs, & sur les monumens contemporains.





# HISTOIRE DES ROIS DE THRACE.



ES Thraces, qui de Teiras descendant de Japhet, furent appellés Teires, & ensuite Thraces, occupoient anciennement un vaste pays qui compreneroit une partie de la Macédoine, & tout ce qui est renfermé entre le fleuve Strymon, le Mont Hæmus, & le Pont-Euxin. Ils s'étendoient au-delà du Danube & du Borysthène. Ils étoient divisés en plusieurs peuples qui avoient des mœurs différentes, & une forme de gouvernement particulière. Les uns, comme les Besses, cruels & féroces, fort craints & peu connus, ne viuoient que de rapine. Les autres, troupes mercenaires, prêtoient leurs secours à ceux qui les appelloient, & sous la conduite d'un chef de leur nation, servoient différemment des partis contraires. Tels soient les Odo-

*Joseph. Ant.  
Jud. L. 4. c. 6.*

*Hérod. L. 9.  
Strab. L. 7.*

A

Thucyd. Ed. mantes dont parle Thucydide, qui fournissoient des  
 st. l. 5. p. 346. Id. l. 2. p. troupes aux Athéniens : tels sont ceux qui habitoient  
 167. Polyb. Edit. les montagnes, & les Autonomies dont Sitalcès composa  
 Gros. l. 5. p. 780. son armée : tels sont encore tous ces corps de Thraces  
 Arri. Esp. Aléx. l. 1. p. 4. qui étoient au service d'Athènes, de Lacédémone, & des  
 Freinshem. Supp. C. l. 1. rois de Macédoine ou d'Asie. Enfin, les troisièmes sou-  
 t. 1. 1. Plat. Apop. mis à l'état monarchique, avoient des rois qui les gou-  
 Virgil. l. 1. p. 2. vernoient. Dès le tems de la guerre de Troye, on voit  
 P. Mel. l. 2. Meurs. reg. Rhæsus & Poltys rois de Thrace : & peu après, un des  
 Att. l. 1. c. 7. Eus. Ath. in Dionsy. fils de Thésée épousa la fille d'un roi de Thrace. La  
 Herod. l. 1. 1. 3. l. 7. migration des Thraces en Asie, dont Hérodote, Stra-  
 Strab. l. 7. bon & Eusèbe parlent, & dont Constantin Porphyro-  
 Eus. Chron. Conf. Tb. 3. gène raconte quelques singularités, nous donne aussi  
 Il. B. E. 2. Hift. Jul. le nom de quelques anciens rois de Thrace. Homère  
 en nomme plusieurs, de la Chersonèse, ou des autres  
 parties de la Thrace ; & Reineccius cite les Auteurs  
 qui en font connoître d'autres, dont je me dispense de  
 faire l'énumération.

Mais ces faits appartiennent à des tems fabu-  
 leux ou ténébreux (a) : ce n'est que plusieurs siè-  
 cle après que l'on peut suivre la dynastie de ces  
 rois, lorsque la Thrace proprement dite, sous la puif-  
 fance du roi des Odryses, s'étendoit de l'Occident à  
 l'Orient depuis le fleuve Strymon, sur les confins  
 de la Macédoine, jusqu'au Pont-Euxin ; & du Sep-  
 tentrion au Midi, depuis le Mont Hæmus jusqu'à la  
 Mer Ægée. Il est vrai qu'on voit paroître de tems en  
 tems d'autres rois Thraces ; mais soit que leur puif-

(a) De même qu'il le rapporte que nous littons dans Appien Alex. au  
 Diogore de Sisile l. 3. des conquests de Bacchus dans la Thrace & de de Mithridate.  
 quelques rois de cette nation.

## DES ROIS DE THRACE. 3

sance fût bornée à des Etats de peu d'étendue, soit qu'ils n'ayent été que les chefs de quelques barbares, ou qu'ils aient eu peu de part aux événemens que les Historiens nous ont transmis, si on en excepte les Sapéens & les Besses, ils sont à peine nommés, & il est impossible d'en former une suite. Il n'y a que le royaume des Odryses, la plus considérable des dynasties de la Thrace, qui fournit une succession de rois, & qui fasse partie de l'Histoire Grecque ou Romaine.

### TERES I.

*Vers la quatre-vingt-septième Olympiade.*

**T**ERES ou TYRES, ainsi que l'appelle Hérodote, fut le fondateur du royaume des Odryses, ou du moins il le rendit très-puissant (*b*), & lui donna une étendue qu'il n'avoit pas auparavant (*c*). Nous n'avons pas la date précise de son élévation, ou de ses conquêtes, mais nous savons qu'elles précédèrent la guerre du

(*b*) Car on sait d'ailleurs par le témoignage de plusieurs Auteurs, que les Odryses étoient plus anciens que Térès, & qu'ils tiroient leur nom d'un Odrys qu'ils honoréront ensuite comme une Divinité, & qu'on croit être le même que Teiras ou Tiras descendant de Japhet.

(*c*) Les termes de Thucydide *l. 2. p. 117.* pourroient souffrir deux interprétations. Je me fixe à celle qui fait dire à Thucydide, que Térès agrandit seulement le royaume des Odryses; conformément à ce passage de Diqd. de Sic. *l. 12.* qui en parlant de la grandeur de Sitalces fils de Térès, dit : *τις οὐρανοῖς μεγάλος διάκονος τοῦ θεοῦ, ἐπειδὴ καὶ τοῖς πλούσιοι τοῖς τελείοις καὶ τοῖς τελείοις.*

Il n'est pas doutieux qu'il y avoit eu chez les Thraces des rois avant Térès: outre ceux que j'ai nommés ci-devant, l'on prétend qu'Orole biseau de Thucydide étoit prince d'une partie de la Thrace: mais Térès devenu plus puissant que tous ceux qui l'avoient précédé, fut regardé comme le fondateur de la Monarchie. Je crois devoir observer, après Thucydide, qu'il ne faut pas confondre Térès avec Terte si connu par l'aventure de Philomèle: il est vrai qu'ils ont vécu dans des tems différents, mais comme il y a de la conformité dans les noms, & qu'ils étoient Thraces l'un & l'autre, Thucydide les a distingués avec soin.

A ij

## 4 HISTOIRE

Péloponèse, qui commença la seconde année de la

*Thucy. l. 2.*

quatre-vingt-septième Olympiade, la trois cent vingt-

troisième de la fondation de Rome, & la quatre cent

trente-unième avant J. C. Ce fut sans doute par la force

des armes, & par des exploits signalés, que Térès a-

quit le titre de Roi. Il aimoit la guerre avec passion, &

*Plut. Apo.  
Bd. St. 303.*

il disoit que quand il vivoit dans le repos & qu'il n'é-

toit pas à la tête de ses troupes, *il croyoit ne valoir*

*pas mieux que ceux qui avoient soin de ses chevaux.* Il

avoit porté la guerre dans plusieurs endroits de la

Thrace. Xénophon nous apprend qu'il se laissa sur-

*Expéd. Cyri.*

*l. 7.*

prendre dans une occasion par un peuple dont la bra-

vuure s'exerçoit sur tout en tombant de nuit sur l'enne-

mi. Pour prévenir de pareilles surprises, les descendants

de Térès avoient soin d'avoir pendant la nuit autour de

leur tente, des chevaux prêts à marcher. Hérodote nous

apprend que ce prince eut une fille mariée à un roi

Scythe. C'est tout ce que nous savons de la vie de

*Lucian. in  
longavis.*

Térès, quoi qu'elle ait été bien longue, & qu'il ait

vécu jusqu'à l'âge de 92 ans.

## SITALCES.

*La première année de la quatre-vingt-huitième Olympiade,  
la trois cent vingt-sixième de Rome.*

*S*ITALCES qui succéda à Térès la première année de la quatre-vingt-huitième Olympiade, ne reçut de son pere, si nous en croyons Diodore, qu'un royaume de médiocre étendue ; mais ses vertus, ses exploits, & les tributs auxquels se soumirent les peuples qu'il

*L. 12. p. 312.*

## DES ROIS DE THRACE. 5

avoit conquis, le rendirent très puissant, & il acheva ce que son pere avoit commencé. Thucydide qui fait une description assez détaillée des Etats de Sitalcès, dit qu'ils s'étendoient depuis le fleuve Strymon, jusqu'à l'embouchure du Danube: il pousse l'exactitude au point de nous apprendre combien il falloit de jours pour faire le voyage par mer, depuis Abdère jusqu'au Danube; & par terre depuis Byzance jusqu'au fleuve Strymon. Ce dernier trajet étoit de treize jours de marche. Diodore qui parle aussi de ces distances, s'écarte un peu de Thucydide qu'il copie: (d)

I. 2. p. 166.

I. 12. p. 312.

Un prince tel que Sitalcès n'étoit point indifférent aux Péninsules voisines. Les Athéniens recherchèrent son alliance; ils s'adresserent à Nymphodore de la ville d'Abdère, qu'ils avoient regardé jusqu'alors comme leur ennemi, & qu'ils mirerent pourtant dans leurs intérêts. Nymphodore avoit de l'autorité dans la Thrace; le mariage de sa sœur avec Sadoque fils du Roi, lui donnoit beaucoup de pouvoir à la cour de Sitalcès. Il engagea ce prince à devenir l'allié des Athéniens, & à leur envoyer des troupes. Athènes par reconnaissance donna à Sadoque le titre de Citoyen, affiliation hono-

(d) Ce qu'on lit dans Thucydide I. 2. de la grandeur du royaume de Sitalcès qui s'étendoit depuis le fleuve Strymon jusqu'au Danube, doit s'entendre de l'endroit où le Strymon prenoit sa source dans le mont Pangée, & non de son embouchure. Les terres qui étoient entre le Strymon & le Nestus, ou Nessus, étoient occupées par les Piériens que les Macédoniens avoient chassés de leur pays, & par quelques Thraces indépendans. Cette distinction que les Géographes n'ont pas faite, est né-

cessaire pour que les anciens ne paroissent pas en contradiction. Une preuve que le pays entre le Strymon & le Nessus n'appartenoit pas aux Thracos, c'est que Thucydide, en fixant les limites de ce royaume du côté de la mer, commence à Abdère qui étoit à l'embouchure du Nessus: il n'auroit pas manqué de commencer par le fleuve Strymon, si la Thrace s'étoit étendue jusqu'ici du côté de la mer. Dans la suite ce pays, occupé par les Piériens, fut joint à la Macédoine.

*Thucy. I. 2.* rable & recherchée, qui engageoit ceux qui la recevoient  
*pp. 118. 143.* à prendre le parti d'une ville qui devenoit pour eux  
 une seconde patrie.

*Hérod. I. 4.* Sitalcès fut sur le point d'avoir une guerre à soutenir  
 contre les Scythes. Cette nation avoit chassé Scylès  
 un de ses rois, parce qu'il préferoit les usages des  
 Grecs à ceux de son pays. Sitalcès reçut Scylès à  
 sa cour. Les Scythes croyant que c'étoit pour lui don-  
 ner du secours, & l'aider à remonter sur le trône, por-  
 térent la guerre en Thrace: mais Sitalcès qui en accor-  
 dant l'hospitalité à Scylès n'avoit pas eu en vûe d'entrer  
 en guerre avec les Scythes, leur livra Scylès, à condi-  
 tion qu'ils lui rendroient son propre frere, exilé de  
 Thrace, qui s'étoit réfugié chez eux.

*Sesab. I. 10.* Le roi de Thrace fit de grands préparatifs de guerre  
 pour seconder les Athéniens qui vouloient porter la  
 guerre chez les Chalcidiens, dont ils avoient à se plain-  
 dre. Ce peuple étoit une colonie des Eubéens qui  
 avoient été fondés par les Athéniens: il étoit donc, pour  
 ainsi dire, petit-fils d'Athènes. Cependant, sans égard à  
 cette affiliation, il quitta le parti des Athéniens pour sui-  
*Thucy. I. 1.* *p. 38.* vre celui de Perdiccas roi de Macédoine. Sitalcès devint  
 l'instrument de la vengeance des Athéniens: il leur pro-  
 mit de faire la guerre aux Chalcidiens qui possédoient  
 quelques villes entre la Thrace & la Macédoine. Pour  
 tenir ses engagemens, & se venger en même tems de  
 Perdiccas qui lui avoit manqué de parole, il se mit à la  
*Id. I. 2. p. 265.* tête d'une armée considérable. A sa suite étoit Amyntas  
 qu'il avoit dessin de mettre sur le trône de Macédoine,  
 à la place de Perdiccas son oncle. Mais ce projet n'eut  
 aucun succès. Ses troupes souffrirent par la rigueur de

## DES ROIS DE THRACE. 7

l'hiver, & par le défaut de vivres : d'ailleurs Perdiccas gagna secrètement Seuthès neveu de Sitalcès ; & lui ayant promis en mariage Stratonice sa sœur, Seuthès persuada à Sitalcès de se retirer. Ainsi cette entreprise n'eut d'autre suite que le mariage de Seuthès qui épousa Stratonice.

Peu de tems après, Sitalcès fut tué dans un combat *Thucy. I. 4.*  
p. 320. contre les Triballes, la huitième année de la guerre du Péloponèse. On peut conjecturer par la lettre de Philippe de Macédoine aux Athéniens, que Seuthès avait été soupçonné du meurtre de son oncle. Philippe dit affirmativement qu'il en étoit coupable; mais comme *Notes sur  
Démosthène.* l'a observé M. de Turreil, Philippe donnoit en cette occasion un soupçon pour une vérité.

Nous avons vu que Sitalcès avoit un fils nommé Sadoque que les Athéniens mirent au nombre de leurs citoyens : il faut que ce fils soit mort avant son pere, puisqu'il ne lui a pas succédé. Il n'est connu que par la trahison que son affiliation à la ville d'Athènes lui fit commettre envers des envoyés de Lacédémone qui alloient demander du secours au roi de Perse. Ces Spartiates s'arrêtèrent à la cour de Sitalcès, & firent quelques tentatives pour l'engager à quitter le parti des Athéniens, après quoi ils continuèrent leur voyage. Il y avoit alors auprès de Sitalcès des députés d'Athènes qui persuadèrent à son fils Sadoque, qu'il falloit faire arrêter ces envoyés de Lacédémone, & qu'il ne devoit pas souffrir qu'ilsachevassent une ambassade qui avoit pour objet de nuire à Athènes dont il étoit citoyen. Sadoque du consentement de Sitalcès fit ce que les députés lui demandoient, & leur livra

*Thucyd. p.  
143.  
Hérod. I. 7.  
c. 37.*

SEUTHES I.

*l'an de Rome 330. avant J. C. 424.*

**S**EUTHES, fils de Sparadoque, & neveu de Sitalcès, <sup>Thucy. l. 2.</sup> monta sur le Trône après la mort de son oncle, & lui <sup>171.</sup> succéda dans ses Etats. Son pere étoit vraisemblable- <sup>Hérod. l. 4.</sup>ment ce frere de Sitalcès, qui s'étoit réfugié chez les Scythes. Seuthès fut ami d'Athènes, qui lui accorda les droits de citoyen : sous le regne précédent, il avoit <sup>Lettre de Philippe.</sup> eu beaucoup d'autorité ; c'étoit, dit Thucydide, la seconde personne de l'Etat ; & comme la Thrace étoit un royaume héréditaire, on ne pouvoit pas lui disputer le droit de succession. Il rendit la Thrace puissante <sup>Thucy. l. 4.</sup> par les tributs qu'elle retroit de plusieurs peuples ; mais <sup>p. 320.</sup> nous ne savons pas l'usage qu'il fit de ses forces. Thucydide qui étoit son contemporain ne nous a presque rien appris de la vie de ce prince, qui eut apparemment peu de part aux affaires du Péloponèse.

---

MÆSADÈ.

**L**es Historiens ne disent pas positivement que <sup>173.</sup> Mæsade ait succédé à Seuthès ; mais il est naturel de le conjecturer sur le passage de Xénophon, où il est parlé de ce prince. C'est à l'occasion de Seuthès II. à qui, <sup>De expedit. Cyri. l. 7.</sup> les Grecs furent d'un grand secours. Xénophon qui les conduisoit, demanda à Seuthès en quoi les Grecs pouvoient

## DES ROIS DE THRACE. 9

voient lui être utiles. Le prince de Thrace lui répondit en ces termes. « Je suis fils de Mæfade qui commandoit aux Mélandites, aux Tynes, aux Thranipses, [peuples de Thrace vers l'Héllespont.] Une sédition des Odryses priva mon pere de ses états : il mourut peu après, & me laissa dans l'enfance. Je fus élevé à la cour de Médocus, qui est aujourd'hui roi des Odryses. Dès que j'ai été en état de porter les armes, j'ai souffert impatiemment de ne pas vivre comme un homme de ma naissance, & j'ai prié Médocus de me donner des troupes, afin que j'eusse les moyens de punir ceux qui ont détrôné mon pere, & de me rétablir dans son royaume. Médocus m'a accordé les forces que vous voyez, & je fais subsister ces troupes en faisant des incursions sur les terres de mon pere. Si vous venez à mon secours (e), j'espere avec la faveur des Dieux, rentrer dans mes états.

Ce témoignage de Xénophon nous donne une idée de la révolution qui arriva en Thrace après la mort de Seuthès. Ce prince laissa vraisemblablement Mæfade héritier de ses états, & il y a toute apparence que le roi de Thrace faisoit alors sa résidence dans les villes qui étoient situées sur l'Héllespont, & qu'il gouvernoit les autres par des lieutenans. Mais soit que ces gouverneurs traitassent avec rigueur les peuples dont Mæfade leur avoit confié le commandement, soit que d'autres raisons eussent fait naître des troubles, les Odryses se soulevèrent. Ils choisirent Médocus pour

(e) Dans le Grec d'Henri Etienne l'édition de Bâle de 1545. du reste il y a si di με ωντης παγειναδε il je n'ai pas traduit le discours de Seuthant si di με &c. comme on lit dans θες mot à mot.

Roi, & chassèrent Mæfade. Ce prince ne survécut pas à son malheur, & laissa un fils en bas âge, qui fut élevé à la cour de Médocus.

MEDOCUS, Roi des Thraces Odryses.

SEUTHES II. Roi des villes maritimes de la Thrace, ou des Sapéens. (f)

*Vers l'an  
400 avant  
J. C.*

Xénop. Ibid. **I**l y a lieu de croire qu'après la révolution qui détrôna (g) Mæfade, les villes maritimes de la Thrace ne reconnurent pas Médocus pour roi, & qu'elles resterent libres. Médocus content de régner sur les Odryses ne se mit apparemment pas en peine de réduire sous son obéissance des villes éloignées de ses états. C'est ce qui le rendit plus facile à donner du secours à Seuthès II. lorsque ce prince fut parvenu en âge de commander, & qu'il le pria de lui accorder quelques troupes pour tâcher de rentrer en possession des villes qui avoient obéi à son pere. Seuthès vint donc avec les

(f) Les Sapéens faisoient partie des Thraces maritimes, c'est pourquoi cette contrée est appellée quelquefois le royaume des Sapéens. *Step. Byz. Strab. l. 12. Appian. l. 4.*

(g) Je n'établis cette succession que par conjecture, car le silence des Auteurs laisse de l'incertitude à cet égard. Il se peut & c'est le sentiment d'un savant Académicien (M. Gilbert de l'Acad. des Inscr. & Bell. Let. à qui j'ai communiqué cet ouvrage) que la division de la Thrace en Odrysienne & en maritime, marquée assez expressément dans Xénophon, qui en parlant de la Thrace Odrysienne dit: τὴν ἁρμόνην & en nommant le prince qui

dit: οὐ τατῆν ἀγέναιην il se peut dis-je, que cette division ait été faite après la mort de Sitalcès, & que ce prince ait eu pour successeur Seuthès I. dans la Thrace supérieure & Mæfade dans la maritime. Ce sentiment sauve une espèce de contradiction qu'il y a à dire que Médocus, qui avoit été mis à la place de Mæfade, aida le fils de celui-ci à se rétablir dans une partie de ses états. Mais comme d'un autre côté je ne vois pas la raison du partage de la Thrace, après la mort de Sitalcès qui ne laisse que Seuthès I. je ne détermine rien, & je me contente de proposer les deux opinions.

forces qu'il obtint de Médocus, camper dans les lieux maritimes de la Thrace, où ses soldats étoient obligés de fourrager pour subsister. Heureusement pour ce prince, Xénophon, célèbre par ses écrits, & par le commandement que les Grecs lui confierent en revenant de la malheureuse expédition de Perse, s'approchoit de ses états. Seuthès lui envoya Médosadès un de ses principaux officiers, pour l'engager par toute sorte de promesses à venir le joindre avec ses troupes. Xénophon s'en défendit d'abord; mais n'ayant pu repasser en Asie, comme il s'étoit proposé: il consulta les Dieux pour sçavoir s'ils approuvoient qu'il marchât au secours des Thraces. La réponse fut favorable à Seuthès. D'ailleurs les Thraces étoient fidélement attachés aux Athéniens. Quelques années auparavant, Médocus & Seuthès s'étoient liés d'amitié avec Alcibiade, & lui avoient offert des troupes. Ainsi les Grecs se rendirent au camp de Seuthès, où ils furent très-bien reçus. Seuthès leur dit, qu'il suffissoit qu'ils fussent Athéniens pour avoir toute sa confiance, qu'il étoit ami & allié d'Athènes. Il leur exposa sa situation, & leur promit, s'ils l'aidoient à recouvrer les villes qui avoient été sous la domination de son pere, de les récompenser généreusement; de leur céder de vastes campagnes, & une ville forte située au bord de la mer. Il offrit à Xénophon une double alliance, en lui donnant sa fille en mariage (h), & en épousant une des siennes, qu'il ache-

*Cornel. No.  
pos. in Alcib.  
Died. l. 13.*

*Xénoph. Ibid.*

(h) Je ne sçais si Seuthès étoit || sa sœur ou quelque fille du sang  
dans un age à avoir une fille à marier: || royal.  
peut-être qu'il offroit à Xenophon

teroit & dont il donneroit une somme considérable (i):

Xénophon & tous les Grecs ayant accepté ces promesses (k), furent ensuite admis à un grand repas que Seuthès donna. C'étoit un usage chez les Thraces, que ceux qui mangeoient avec le Roi, buvoient à la santé du prince, & lui offroient, en tenant la coupe, des présens proportionnés à leurs moyens. La plupart des convives s'acquitterent de ce devoir. Xénophon étoit d'autant plus inquiet sur la façon de le remplir, qu'il n'avait rien à offrir au Roi, & qu'il étoit assis à la place la plus honorable. Lorsque son tour fut venu, il prit la coupe, se leva, & s'adressant à Seuthès: « Je me donne à vous, » dit-il, avec tous ces Grecs, qui d'un commun accord partageront les dangers où vous allez vous exposer; & qui avec le secours des Dieux, vous aideront à conquérir les états de vos ayeux, & à en étendre les limites. » Seuthès se leva, but comme les autres: les instrumens annoncèrent le combat; le Roi y répondit par des cris de guerre, & l'on marcha le lendemain aux ennemis..

Les premiers jours furent signalés par des succès qui attirèrent dans le parti de Seuthès quelques Odryses.

(i) Herodote l. v: in initio, nous apprend que c'étoit-là une coutume des Thraces.

(k) Seuthès les assura que dans cette guerre ils s'éloigneroient de la mer tout au plus de sept journées. Ce passage, & celui qui suit où il est question des Pariens, dont la ville étoit sur l'Hellespont, qui alloient faire un traité de paix avec Médocus à qui ils portoient des présens, montrent bien que les états de Médocus étoient distingués de ceux de Seuthès. Un officier de Seuthès détour-

na les Pariens de leur desssein. Pourquoi, leur dit-il, faire des présens à Médocus qui est éloigné de la mer de douze journées? Offrez-les plutôt à Seuthès qui sera bien-tôt maître des côtes de la mer, & qui en qualité de voisin peut vous être d'un grand secours, ou devenir à votre égard un ennemi redoutable: vous ne balancerez pas si vous écoutez vos intérêts. Les Pariens se rendirent aux raisons de l'officier & l'ambassade tourna au profit de Seuthès.

Enfin le Roi aidé des Grecs qui furent pendant un mois à son service, soumit les rebelles qui demandèrent la paix, & offrirent des otages. Quelques jours auparavant ces mêmes rebelles étoient venus dans le camp de Xénophon, pour le prier de ménager auprès de Seuthès les conditions d'un traité, Xénophon leur promit de les servir; mais ces barbares qui n'étoient venus que pour voir quelles étoient les forces des Grecs, tombèrent de nuit sur les troupes de Xénophon, & les mirent en desordre. Lorsqu'il fut question de paix avec ces rebelles, Seuthès voulut marquer à Xénophon qu'il étoit encore indigné de leur trahison; il lui offrit de ne rien conclure avec eux, jusqu'à ce qu'il eut reçu la satisfaction qu'il demanderoit. Xénophon répondit, que ces Thraces étoient assez punis de devenir esclaves, de libres qu'ils étoient auparavant. (1)

Ainsi finit cette guerre dont le succès étoit dû aux Grecs. Il ne restoit plus qu'à les satisfaire, & Seuthès y étoit extrêmement disposé. Il s'en rapporra à un de ses ministres qui s'acquitta mal de ses ordres, & qui rendit les Grecs très mécontents. Ils s'en plaignirent hautement, & dirent qu'ils ne se retireroient pas qu'ils n'eussent reçu tout ce qui leur étoit dû. Xénophon déclama beaucoup contre ce ministre, qui foulloit aux pieds les devoirs & les vertus pour assouvir son avarice; mais ce n'est pas la seule injustice qu'il eussa. Il eut encore à se défendre contre les accusations des autres généraux Grecs. Médosadès, un des lieutenans,

(1) Diodore de Sicile 1. 14. parle des victoires des Grecs sur quelques Thraces, mais il ne dit rien de Seu-

de Seuthès, lui reprocha aussi que les troupes faisoient du dégât dans les terres dont le commandement lui étoit confié. Xénophon se défendit si bien, qu'un seigneur de la cour de Médocus, roi des Odryses, dit à Médosadès, « Qu'il étoit également honteux, & indigne d'être témoin de ces fausses accusations; qu'il se retiroit, & que le roi Médocus trouveroit bien mauvais que l'on traitât de cette façon des Grecs, qui avoient rendu de si grands services aux Thraces.

Médosadès travailla cependant à éloigner les Grecs, qui souhaitoient également de se retirer & qui n'attendoient pour cela que d'avoir reçu l'argent qui leur étoit dû. Séuthès fit inutilement des promesses brillantes à Xénophon pour l'engager à rester à son service avec mille Grecs, & voyant qu'il ne pouvoit pas le gagner, il lui envoya ce qu'il avoit promis. Xénophon fut rejoindre les autres officiers Grecs & leur donna l'argent qu'il avoit reçu afin qu'il fut distribué, après quoi les Grecs quittèrent la Thrace.

Seuthès resta en possession du pays qu'il avoit conquis, & la Thrace fut divisée en deux royaumes; celui des Odryses, & celui des villes maritimes. Ces deux peuples furent amis d'Athènes & de Lacédémone. Diodore de Sicile nous apprend que Thrasibule les engagea dans l'alliance des Athéniens: & à l'égard de Lacédémone, nous voyons dans Xénophon, que Seuthès fournit quelque secours à Dercyllidas général Lacédémonien, qui faisoit la guerre dans la petite Asie aux généraux du roi de Perse. Xénophon dit que les troupes que Seuthès envoya à Dercyllidas étoient Odryses, ce qui doit s'entendre des Odryses limitrophes des

L. 14.  
Hist. Grecs.  
l. 3. p. 284.  
Ed. Steph.

États de Seuthès, & que ses succès avoient attirés dans son parti, comme on l'a vu ci-devant.

J'ai abrégé le récit de Xénophon & je n'ai fait usage que des principaux faits qui regardent le roi de Thrace. Tout ce que dit Xénophon pour sa défense mériteroit d'être rapporté; mais comme cela n'est pas absolument essentiel à l'histoire de Seuthès, je me suis dispensé de le traduire. J'ai aussi passé sous silence des détails qui ne m'ont pas paru nécessaires: mais j'ai quelque chose à dire sur un passage de cet ancien. En parlant, <sup>pag. 14<sup>e</sup> <sub>edit. Steph.</sub> d'un endroit au-dessus de Byzance où les Grecs pénétrèrent, Xénophon dit: *ἀντὶ δὲ τοῦ οὐκέτι ἀρχῆς Μεδαδού, ἀλλὰ Τηρευ τῷ Οδρυσοῦ ἀρχαῖον τιμός.* Je crois que ce passage a besoin de correction; ou que c'est une note marginale peu exacte qui a passé dans le texte. Car il n'étoit plus question alors du roi Mæfade, & encore moins de Térès fondateur du royaume des Odrysés. Le traducteur latin n'éclaircit rien en lisant Médosadès, comme dans l'édition grecque de Bâle, au lieu de Mæfade. Je pense que quelque copiste voulant faire entendre au lecteur, que le lieu au-dessus de Byzance, où les Grecs passèrent, étoit du royaume des Odrysés, & n'étoit pas compris dans les villes maritimes qui obéissoient à un autre prince, a mis en marge cette note. Il a voulu dire, que le pays où étoient les Grecs, ne faisoit pas partie des états de Mæfade pere de Seuthès; mais qu'il appartennoit au royaume des Odrysés fondé anciennement par Térès. L'auteur de cette note s'est mal expliqué, & un copiste peu instruit l'a insérée dans le texte, telle qu'il l'a vue. Je ne trouve que ce moyen d'expliquer ce passage, qui sans doute n'est pas sorti tel qu'il est aujourd'hui de la plume de Xénophon.</sup>

## AMADOCUS.

Roi des Odryses. Vers l'an 390. avant J. C.

**A** MADOCUS succéda à Médocus. On voit dans Xénophon que ce roi des Odryses eut des démêlés avec Seuthès qui commandoit aux villes maritimes de la Thrace ; & que Teleutias général Lacédémonien réconcilia ces deux princes & les rendit amis & alliés d'Athènes. Cela est confirmé par Aristote qui dit que Seuthès s'étoit élevé contre Amadocus. Après cet événement, l'histoire ne parle plus d'Amadocus ni de Seuthès : nous ne savons pas en quel tems le premier cessa de regner ; mais Seuthès doit avoir été roi jusqu'à l'an 380. av. J. C. puisque Cotys I. qui lui succéda & qui mourut en la 106<sup>e</sup> Olymp. l'an 356. avant J. C. avoit régné 24 ans, suivant Harpocrate & Suidas au mot *Cotys*.

## TERES IL

Roi des Odryses.

**C**EUX qui travaillent sur l'histoire ancienne ont souvent occasion de regretter les ouvrages de Théopompe que nous n'avons plus. Ce laborieux écrivain avoit fait plusieurs collections historiques dans lesquelles les rois de Thrace n'étoient pas oubliés, à ce qu'il paroît par les citations d'Athènéée & d'Harpocrate. Mais nous n'avons plus des extraits suivis de ces écrits. Ce que Photius en a conservé n'est pas propre à diminuer nos regrets, & ne peut être regardé que comme une

*Atb. l. 12.  
Harp. in  
vq. Amad.*

une table imparfaite. Les ouvrages sur la Thrace composés par Callisthène & par Socrate, & cités dans les Paralleles attribués à Plutarque sont également perdus.

Il n'est donc pas surprenant qu'il y ait dans l'histoire de ces rois des vides considérables & que l'on soit quelquefois réduit aux conjectures. Mais quand on a une fois surmonté le dégoût qu'on trouve à s'appliquer à des recherches séches & épineuses, il ne reste plus qu'à faire usage des matériaux que le tems a épargnés.

Térès II. paroît avoir succédé à Amadocus dans le royaume des Odryses. (m) Il est parlé de ce prince dans la lettre de Philippe aux Athéniens, que Démosthène nous a conservée. Quoique l'orateur grec ait rapporté bien des circonstances de la vie des rois de Thrace de son tems, il s'en faut bien qu'il ne laisse rien à désirer; il ne puisoit dans ces événemens que ce qui donnoit à ses preuves une vérité lumineuse.

Nous voyons dans cette lettre que les Athéniens toujours opposés à Philippe, exigeoient que ce prince remît Térès & Chersoblepte, rois de Thrace, en possession de leurs états. Athènes appuyoit sa demande sur l'alliance qu'elle avoit avec ces rois. Il est vrai qu'ils avoient été peu fidèles à leurs devoirs, & qu'ayant souvent quitté le parti des Athéniens, ils ne méritoient pas que ceuxci travaillassent à les rétablir. Mais le prin-

(m) J'ai quelques doutes sur le tems du regne de Térès. Je le fais succéder à Amadocus, parce qu'après ce roi de Thrace je n'ai pas trouvé d'autre prince que Térès. Je conviens que s'il a été successeur immédiat d'Amadocus, il faut que le regne de ce dernier ait été assez

long & que Térès ait commencé bien-tôt le sien, puisque nous voyons que dans la 110<sup>e</sup> olymp. L'an 340 avant J. C. Les Athéniens écrivirent à Philippe en faveur de ce prince, ce qui donne environ 60 ans pour les deux règnes.

cipal objet d'Athènes étoit d'assouplir la puissance de Philippe, plutôt que de protéger des alliés dont elle avoit à se plaindre. Philippe répondit aux Athéniens, qu'à la conduite des rois de Thrace, il ne les avoit pas reconnus pour des alliés d'Athènes; & que Téres même avoit marché sous ses ordres contre les Athéniens. Il ajoûta bien des choses qui tendoient à une déclaration de guerre, à laquelle Athènes se prépara, après la harangue que Démosthène opposa à la lettre de Philippe.

C'est le seul endroit de l'histoire où il est parlé de Téres, roi de Thrace du temps de Philippe. Il y a apparence qu'il avoit succédé à Amadocus: nous ne savons pas si c'étoit son fils; mais il est certain qu'il n'étoit pas fils de Sitalcès, comme le dit une note de M. Olivier dans sa *vie de Philippe*: Sitalcès étoit plus ancien de près d'un siècle.

*Tom. 2. p. 361.*

### COTYS I.

Roi des villes maritimes de la Thrace. L'an 380. av. J. C.

*In voce Cot.  
Diiod. 1. 16.  
Luchefini in  
Demosth. p. 308.* **A**PRÈS Seuthès II. nous trouvons Cotys I. roi des villes maritimes de la Thrace. Harpocration & Suidas nous apprennent qu'il regna 24 ans, & comme on a lieu de croire qu'il mourut vers la 106<sup>e</sup>. Olymp. l'an 356. av. J. C. son règne doit avoir commencé l'an 380. av. J. C.

*Eschin. con-  
tra Ctesiph.* Cotys I. n'est connu que par ses vices. On voit dans Eschine, Démosthène & Athénée que son règne fut un mélange de dissimulation, d'ingratitude & d'emportement. Il rechercha d'abord l'alliance d'Athènes qui lui

étoit nécessaire pour arrêter les mouvements de quelques rebelles, & il donna sa fille à Iphicrate fameux général Athénien. Athénée nous a conservé la description du repas ridiculement pompeux que Cotys donna dans cette occasion. Ce Prince servoit lui même les plats, & il se livra le premier aux excès du vin; ou pour me servir des termes d'Athénée, il s'enivra avant tous les autres. Iphicrate eut de ce mariage un fils appellé Ménesthée. (2)

Démosth. pro  
cresip. & con-  
tra Aristocr.  
Ath. l. 4.  
1. 12.

Corn. Nep.  
in Iphicr.

Cependant un Thrace nommé Miltocyte se révolta contre Cotys. Ce Prince écrivit à Athènes pour lui demander du secours; il obtint, & secondé des Athéniens, il remit le calme dans ses états & en devint maître souverain. Athènes lui décerna la couronne d'or, & le déclara citoyen; soit qu'il se crut comparable aux Athéniens, ou qu'il voulut faire entendre qu'il ne faisoit pas un si grand cas de leur affiliation, il répondit qu'il déclareroit les Athéniens citoyens de Thrace. Enfin ses succès l'éblouirent au point de s'emparer de quelques villes qui étoient de la dépendance d'Athènes: d'allié, il devint enemi des Athéniens. Iphicrate n'écouta que les liens du sang: sourd à la voix de la patrie qui l'avoit comblé d'honneur & qui lui avoit élevé une statue, il resta fidèle à son beaupère, marcha contre les généraux Athéniens, & préféra le salut de Cotys aux biensfaits d'Athènes. Cette ville usa de modération & dissimula la peine que lui causa la conduite d'Iphicrate. Cotys échappa au danger qui le menaçoit, ne travailla pas à justi-

Démosthen.  
contra Aris.  
Val. Max. l.  
3. 6. 7.

Dém. Ibid.

(n) Dans quelques exemplaires de Corn. Népos on lit, *Seuthen socium Atheniensem*, &c, c'est une faute: || Il faut Cotys, &c. comme on voit dans d'autres éditions.

fier son gendre auprès des Ahéniens ; mais il leur fit de nouveau la guerre & leur enleva une partie des places qu'ils possédoient dans la Chersonèse. Iphicrate ne voulut jamais consentir à le seconder dans cette entreprise, & ce refus lui attira de la part de Cotys un traitement qui l'obligea à se retirer dans une ville de Thrace, n'osant ni se présenter à Athènes, ni rester à la cour du Roi qui l'avoit cruellement abandonné.

*Bayle dit.* On croit que c'est de Cotys I. qu'a voulut parler Plutarque lorsqu'il dit qu'un prince de ce nom, qui s'abandonnoit facilement à la colere, après avoir fait payes noblement des vases magnifiques, mais fragiles, qu'on lui présenta, les fit briser, afin qu'il n'eût pas occasion de s'emporter & de punir les serviteurs qui auroient le malheur de les casser. Si ce trait appartient véritablement à Cotys I. il est effacé par une infinité d'autres tout contraires. Ce prince s'abandonna bientôt à son naturel, & après avoir donné plusieurs exemples d'ingratitude ou de cruauté, il finit par les plus grands égaremens. Il fairoit en été son séjour dans des forêts que de belles eaux rendoient extrêmement agréables : il s'y livroit à toute sorte de voluptés. Cette vie sensuelle le remplit d'idées folles & troubla sa raison : Il s'imagina qu'il étoit digne de devenir l'époux de Minerve. Il ordonna un grand repas, fit préparer un lit nuptial, & tandis qu'il buvoit abondamment, il envoia un de ses gardes pour savoir si la Déesse étoit arrivée. Le garde lui répondit qu'il n'avoit vu personne : il lui en coûta la vie. Un second eut le même sort. Enfin le troisième conserva ses jours, en disant au Roi que la Déesse l'attendoit depuis longtems. Le vin que Cotys avoit bu ne lui permit pas apparem-

*Théopom.*  
*in Aths. l. 12.*

ment de quitter sa place & de pousser plus loin l'extravagance. (o)

Ce prince joignit à toutes ses folies une cruauté féroce. Des soupçons jaloux lui firent déchirer sa femme de ses propres mains. Il s'étoit livré à toute sorte de vices, comme on voit par un trait de ses dérèglements qu'Aristote nous a conservé. Il dit qu'Adamas Thrace de distinction avoit été dans sa jeunesse singulièrement maltraité par Cotys. *διὰ τὸ ἐκτυπωθῆναι πάτησεν ὑπὸ αὐτῷ αἱ γένεται.* Dans un âge plus avancé, Adamas indigné des traitemens qu'il avoit reçus, se révolta contre Cotys.

Nous ne savons ni le sujet ni la date d'une lettre que Cotys écrivit à Philippe. Ils avoient d'abord été bons amis : ou du moins lorsque Philippe voulut monter sur le trône de Macédoine, Cotys qui d'abord n'avoit pas embrassé son parti, fut gagné à force d'argent. S'étant ensuite ligué avec d'autres rois, Philippe qui l'avoit déjà battu dans plusieurs occasions, dit Diodore, marcha contre lui & le défit, avec d'autant plus de facilité sans doute que les Thraces étoient fatigués du gouvernement de Cotys qui les traitoit avec beaucoup de rigueur. Un ami de ce Prince lui représentoit que c'étoit plutôt commander en furieux, que gouverner en Roi.

(o) Il y a des sayans (*Mashon hist. crit. t. 4. p. 260. Girald. de diis gentium. Pottieri. Archæ. t. 1. p. 428.*) qui ont cru que la déesse Cotyto, dont la fête se célébrait à Athènes par des débauches excessives, tiroit son nom de Cotys. Mais il y a apparence que cette divinité étoit connue avant ce roi. Il est vrai que le culte de Cotyto avoit passé de Thrace à Athènes, mais il ne s'ensuit pas qu'il dût son origine à Cotys ; la mémoire de

ce prince étoit trop odieuse aux Thraces pour qu'ils eussent voulu la perpétuer par des fêtes établies sous son nom. On pourroit avec plus de vraisemblance rapporter l'institution des fêtes de la déesse Cotyto, à un Cotys d'une antiquité plus reculée. Constantin Porphyrogenète (*Them. tert.* parle d'un roi de Thrace de ce nom qui vivoit plus de 600 ans avant J. C.)

Athènes.  
Harpocrate.  
Suidas.

Poli. l. 55  
c. 10.

Athè. l. 6.

l. 16.

Stobée. Edit  
de Zurich. p.  
329.

Démof. cont.  
Aristo.  
Aristo. Poli.  
I. 5. c. 10.

Plutar. de  
Ævi. iæf.

c'est pourtant cette fureur, répondit follement Cotys, qui a soumis mes sujets & qui les retient dans l'obéissance. Ses cruautés & ses impiétés pousserent enfin Python & Héraclide (p), dont il avoit fait mourir le père, à l'assassiner; ce fut dans la 106<sup>e</sup> Olymp. Les Athéniens donnèrent de grands éloges à leur courrage: Python leur fit dire que cette punition étoit l'ouvrage des Dieux dont il n'avoit été que le ministre. Cependant Athènes les regarda comme des bienfaiteurs, les déclara citoyens & leur décerna la couronne d'or.

### CHERSOBLEPTE.

Roi des villes maritimes de la Thrace. L'an 356. av. J. C.

Démof. II  
Ibid.

CHERSOBLEPTE étoit assez jeune lorsque Cotys son pere fut tué (q) Charidème avoit le commandement des troupes & gouvernoit sous son nom. Les Thraces peu contens de ce ministère, se révoltèrent & se donnèrent pour chefs Bérisadès & Amadocus. Ce dernier arrêta les progrès de Philippe qui avoit des intelligences avec Charidème. Bérisadès & Amadocus fu-

(p) Dans Aristote il y a *μέγαν οὐρανού*, il faut lire *πύθον*, &c. &c.

(q) Démofthène (*Ib. p. 452.*) dit que Chersoblepte étoit jeune, *μεγάλην*, à la mort de son pere. Cependant dans cette même harangue prononcée peu d'années après cette mort, il nous apprend que Charidème étoit allié de Chersoblepte, de la même façon qu'Iphicrate l'avoit été de Cotys, c'est-à-dire que Charidème étoit gendre de Chersoblepte. Nous voyons aussi dans la harangue

d'Eschine (*de fals. leg.*) que quelques années après, Chersoblepte avoit donné un fils en otage à Philippe. Il n'y a pas assez de tems de la mort de Cotys aux harangues d'Eschine & de Démofthène pour que Chersoblepte soit parvenu d'un âge tendre à celui où l'on a un fils à donner en otage, & surtout une fille à marier. Ainsi je pense qu'à la mort de Cotys, Chersoblepte n'étoit pas jeune & même qu'il étoit marié.

sent soutenus & favorisés par les Athéniens irrités contre Charidème, qui avoit livré Miltocythe, ami d'Athènes, aux Cardiens ses ennemis, qui le firent mourir. Chersoblepte craignant les suites de cette révolte, fut forcé de signer un traité par lequel il consentoit que ses états fussent divisés entre Bérisadès, Amadocus & lui : il livroit en même tems la Chersonèse aux Athéniens.

(r) C'est dans ces circonstances que faisant valoir quelques services que Charidème avoit rendus aux Athéniens ; il obtint le décret par lequel Charidème étoit déclaré citoyen d'Athènes : décret contre lequel Démosthène écrivit la harangue qui nous fournit presque toutes les lumières que nous avons sur les rois de Thrace de ce tems-là.

Lorsque Chersoblepte eut obtenu tout ce qu'il demandoit ; lorsque les troupes d'Athènes furent éloignées & que le danger lui parut diminué, il refusa, par le conseil de Charidème, de remplir les conditions du traité. La guerre recommença. Athènes nomma des généraux pour marcher au secours d'Amadocus & des fils de Bérisadès qui étoit mort. Chersoblepte résista à toutes ces forces réunies. D'ailleurs les Athéniens avoient à se préparer contre un ennemi plus dangereux dans la personne de Philippe. Ces circonstances furent favorables à Chersoblepte qui resta enfin seul maître des villes maritimes de la Thrace. On vit alors que Démosthène ne s'étoit point trompé, lorsqu'en s'élevant con-

(r) La Chersonèse de Thrace étoit || peut voir les diverses fortunes de la expoîte à de fréquentes invasions & || Chersonèse dans M. de Tournel, & dans restoir libre ou dépendante, selon la || Luchefini sur la harangue de Démos- volonté des plus forts & de ceux qui || thène de la Chersonèse. la délivroient des oppresseurs. On ||

Le 4 anné  
de la 106. oly.

Demos. th. IV.  
Liban. Apol.  
Demosth.

tre le décret qui rendoit Charidème citoyen d'Athènes , il avoit dit , que ce décret tendoit adroiteme nt à faire reconnoître Chersoblepte pour seul roi de Thrace : que ceux qu'Athènes avoit nommés pour donner du secours aux fils de Bérisadès & à Amadocus , n'ose roient pas agir contre Charidème devenu comme eux citoyen d'Athènes ; & que ce dernier ne trouvant aucune résistance , exécuteroit le dessein qu'il avoit de détruire le parti de Bérisadès & d'Amadocus , & de fortifier celui de Chersoblepte , qui devenoit par là plus propre à nuire aux Athéniens.

Chersoblepte fut moins heureux dans les guerres qu'il eut à soutenir contre Philippe. La Thrace confinoit à la Macédoine : ce voisinage étoit une occasion toujours prochaine de rupture. Philippe étoit d'ailleurs fort intéressé à étendre ses frontières de ce côté là ; il se disposa donc à marcher contre le roi de Thrace. Chersoblepte étoit alors allié des Athéniens : quelques années auparavant il leur avoit remis la Chersonèse , à l'exception de la ville de Cardie qui étoit pour lui un lieu de ressource. Il réunit toutes ses forces pour résister au roi de Macédoine ; mais elles furent insuffisantes. Philippe le battit , & reçut son fils en otage au commencement de la 109<sup>e</sup> Olympiade. Quelques années après Eschine vit ce fils à la cour de Macédoine , lorsqu'il s'y rendit avec les autres ambassadeurs d'Athènes pour traiter de paix avec Philippe. Ce prince choisit trois envoyés qui se joignirent aux ambassadeurs , & ils furent tous ensemble à Athènes pour conclure la paix. Chersoblepte qui s'étoit de nouveau brouillé avec Philippe , & qui savoit que ce prince se disposoit à marcher contre

*Demost. Ibid.*  
*Diod. l. 16.*

*De fess. leg.*

tre lui, avoit envoyé à Athènes pour demander d'être admis dans ce traité ; mais Démosthène qui n'étoit pas de ses amis, fit ensorte qu'il ne fut pas question de lui : C'est pourquoi Eschine l'accuse d'être la cause de la défaite de ce prince. En effet Philippe poussa ses conquêtes dans la Thrace, assiégea Chersoblepte dans une ville appellée le mont sacré, l'obligea de se rendre, & ne lui accorda la paix qu'à des conditions très dures. Il fit bâtir en plusieurs lieux des forts pour contenir les Thraces, & Chersoblepte fut soumis à lui payer un tribut de la dixième partie de ses revenus. Diodore de Sicile range ces événemens sous la deuxième année de la 109<sup>e</sup>. Olympiade.

*Ibid.**1. 16.*

Harpocrate dit qu'Amadocus se joignit à Philippe dans cette guerre contre Chersoblepte. On a vu qu'il avoit été dépoillé d'une partie de la Thrace ; c'est ce qui le porta à offrir son secours à Philippe. Ce sont apparemment ces victoires du roi de Macédoine, qui ont fait dire à Isocrate & à Démosthène que Philippe avoit fait les rois de Thrace qu'il avoit voulu. Il semble que ces orateurs se sont écartés de la vérité. Philippe battit les rois de Thrace, il les rendit tributaires, mais il ne les déposséda pas, & n'en créa pas de nouveaux.

*In voce Amad.**Philippica.  
3 olym. b.*

Dans cette même Philippique, Isocrate parle de Médocus, ou Amadocus, envers qui les Athéniens devoient user de ménagement à cause des citoyens qu'ils avoient dans la Chersonèse. Isocrate donne à ce Thrace l'épithète de *Παλαιός, ancien, Μνδόχει τῷ Παλαιῷ*. Je n'en comprens pas la raison. L'expression seroit peu correcte si Isocrate avoit voulu dire qu'Amadocus avoit été au-

*πατέρας.*

D

paravant roi de Thrace. Si ce n'est pas une faute de co-piste , c'est une énigme pour moi. (f)

*Au commencement de la 110<sup>e</sup> Olymp.*

*B. B. 5. 5.*

Les Athéniens virent avec peine les conquêtes de Philippe dans la Thrace : Ils lui écrivirent la lettre dont j'ai parlé sous Térès II. pour lui demander de rétablir les rois de Thrace & les affranchir du tribut qu'il leur avoit imposé. Mais cette lettre ne produisit aucun effet ; les princes restèrent soumis & tributaires. Ce que dit Justin de deux rois Thracés , que Philippe dépouilla de leurs états , doit s'entendre de Térès & de Chersoblepte. Je ne vois pas que ce passage peu exact de Justin , puisse convenir à d'autres rois Thracés. (t)

(f) Il se peut qu'Isocrate ait voulu parler d'Amadocus le pere , car Harpocrate (*in voce Amad.*) dit que Théopompe avoit fait mention du pere & du fils qui portoient le même nom. Il y a grande apparence que c'est ainsi qu'il faut entendre le *πατέρα* d'Isocrate il y a dans les auteurs des passages où le mot *πατέρας* est employé qui favorisent cette explication.

(t) Paul Orose (*l. 3. c. 12.*) qui a copié Justin , & qui n'est pas plus exact que lui , ne nomme pas les rois de Thrace que Philippe battit ; Cependant M. Olivier (*vie de Philippe t. a. p. 167.*) dit que Philippe dépouilla Derdas & Machetas princes de Thrace qui l'avoient fait juges de leurs différends ; il cite Paul Orose pour garant. Tout cela manque de justesse. Les deux princes dont il s'agit , qui ne sont nommés ni dans Justin ni dans Orose , sont Chersoblepte & Térès. Quant à Derdas & Machetas , Athénée qui en parle , (*l. 13*) ne dit point qu'ils fussent rois de Thrace ; il nous apprend seulement qu'ils avoient une sœur que Philippe épousa , ou qui fut une de ses maîtresses : mais tout de suite il fait mention d'un

Cithelas roi de Thrace , dont je n'ai trouvé le nom nulle autre part dans les anciens ; & qui n'étoit apparemment qu'un Thrace distingué ; ou quelque chef des villes Thracés libres , ou Autonomes.

Il y auroit un autre roi de Thrace à placer sous le regne de Philippe , si on suivoit à la lettre un passage de Tite-Live. A l'occasion du traité des Étoliens avec les Romains , il dit (*l. 26. c. 24.*) qu'Attalus , Pleuratus & Scerdilatus , le premier roi de Pergame , le deuxième roi de Thrace & le troisième roi d'Illyrie , étoient libres d'en accépter les conditions. Mais je ne doute pas que la parenthèse qu'on voit dans cet endroit de Tite-Live , (*Asiae Attalus , hi Thracum & Illyriorum reges*) ne soit d'une main étrangere , ou qu'elle n'ait passé de la marge dans le texte. Il est facile de conclure par plusieurs passages de Polybe , (*l. 2. l. 4. l. 10. leg. 9. 22.*) que Scerdilatus & Pleuratus étoient des chefs ou des généraux Illyriens ; Tite-Live en fournit lui-même une preuve , lorsqu'il dit , (*l. 27. c. 30.*) qu'enr'autres conditions pour finir la guerre , il falloit restituer à Scerdi-

Comme Philippeacheva la conquête de la Thrace & devint toujours plus puissant, il n'y a pas apparence que Chersoblepte se soit affranchi de la dépendance des Macédoniens, sous ce prince, ou sous Alexandre le grand, son fils qui soumettoit tout ce qui lui résistoit. Quoiqu'il en soit, il n'est plus parlé de Chersoblepte. Ce n'est qu'après les invasions des Gaulois qu'on trouve d'autres rois Sapéens, ou des princes des villes maritimes de la Thrace. Sous Alexandre il n'est fait mention d'aucun roi de cette partie de la Thrace; & lors du partage des provinces, après sa mort, Lysimaque eut avec la Thrace, les villes maritimes jusqu'au Pont Euxin.

## S E U T H E S III. Roi des Odryses.

Vers l'an 325 avant J. C..

**S**EUTHES III est connu par la guerre que lui fit Lysimaque qui le dépouilla de ses états. Il avoit succédé à Térès II. que nous avons vu tributaire de Philippe. Sous ce prince & sous son fils Alexandre, le roi de Thrace gouvernoit son royaume avec l'agrément des rois de Macédoine; & leur payoit un tribut. Philippe & Alexandre, après avoir fixé les limites de

Strabo. l. 7.  
cerpia. l. 7.

latus & à Pleuratus les Ardyens; or les Ardyens étoient un peuple d'Illyrie. Il n'est pas douteux que Scerdilatus & Pleuratus sont ici nommés comme chefs ou souverains des Illyriens. Pleuratus est encore quatre fois dans le trente-unième livre de Tite-Live, aux chapitres 28. 34. 38. 40. dans ce dernier endroit on lit *Dardanorumque & Pleuraticum Illyrius transiit in Macedoniam*, ce qui ne laisse

aucun doute. M. Rollin (*Hist. Rom.* t. 5. p. 564.) a cru que Pleuratus étoit roi de Thrace. Mais un écrivain d'une histoire générale ne doit pas couper sa narration par des recherches & des dissertations; il peut remplir sa carrière avec distinction sans entrer dans des discussions peu essentielles. Ce Pleuratus est sans contredit ce roi des Illyriens appellé Pleurias dans Diodore de Sicile p. 481.

D ij

la Thrace, se contentèrent de cette espèce d'hommage parce qu'ils étoient déjà très puissans, & qu'ils portoient leur vûe plus loin. Cependant ils avoient dans la Thrace des troupes & un lieutenant; soit pour retirer le tribut auquel ce royaume étoit soumis, soit pour contenir les peuples disposés à s'en affranchir. Alexandre fit Zopyrion son lieutenant dans la Thrace, quand il partit pour la Perse. Mais lorsqu'à la mort de ce conquérant, la Thrace, qui fut regardée comme une province de Macédoine, dont Seuthès n'étoit que le gouverneur, échut à Lysimaque, ce prince voulut être reconnu roi de Thrace. Il commença par faire la guerre à Seuthès, avec d'autant plus de raison, que ce roi s'étoit révolté. Les Thraces avoient vingt mille hommes d'infanterie & huit mille chevaux. Lysimaque avec des troupes fort inférieures en nombre, ne refusa pas le combat dans lequel Seuthès perdit bien des soldats. Cependant le succès resta douteux & cette bataille ne fut pas décisive. (u) Lysimaque & Seuthès se séparent, bien résolus d'en revenir aux mains. Enfin Seuthès fut obligé de céder: il se réfugia & chercha de l'appui auprès d'Antigone qui étoit en guerre avec Lysimaque,

Nous n'avons pas de médailles des rois de Thrace précédens; soit qu'ils ne fussent pas dans l'usage d'en faire frapper sous leur nom; ou qu'elles ne soient pas venues jusqu'à nous. Celle de Seuthès dont je donne

(u) Photius, (ext. 92.) d'après un ouvrage d'Arrien que nous n'avons plus, dit que Lysimaque fut tué dans ce combat; mais comme cela n'est point

conforme à la vérité; on a cru que

Photius, ou Arrien, avoit voulu dire que Lysimaque avoit été défait quoique le terme qu'il emploie signifie plutôt la mort que la défaite,

*Q. cart. 1.  
20. c. 1.*

*Pausanias.  
Attica.  
Diodo l. 18.*

*Curtius  
Ibid.*

ici le dessin, ( pl. I. n°. I. ) est la plus ancienne que nous connoissons ; elle est au cabinet du Roi. Seguin la publie. Spanheim la cite après lui & l'attribue à Seuthès III. A dire la vérité on n'a pas assez de piéces de comparaison pour décider que ce soit Seuthès III. plutôt que quelqu'un des princes de ce nom qui ont précédé : mais comme avant Philippe & Alexandre, il n'étoit pas bien commun de voir la tête des princes sur les monnoyes, & que cet usage doit naturellement avoir commencé plutôt dans des royaumes puissans ou fameux, que chez des nations barbares ou d'une étendue bornée, ce fut sans doute à l'exemple de Philippe & d'Alexandre que les princes qui les ont suivis firent frapper des monnoyes sur lesquelles ils étoient représentés. Il est vrai que nous avons les têtes de quelques rois sur des médailles frappées avant Philippe & Alexandre ; mais on fait que cela n'est devenu commun qu'après eux : ainsi il y a grande apparence que Seuthès III. est le premier des rois de Thrace dont on a mis la tête sur les monnoyes. Il est à observer qu'il n'y a aucune époque sur cette médaille. Spanheim parle d'une autre médaille d'argent de Seuthès. Mais comme il ne l'a pas vue lui-même, il n'est pas surprenant qu'il se soit trompé. Cette médaille sur laquelle on lit ΚΤΜΑΙΩΝ ΣΕΤΘΗΣ est de la ville de Cumes dans l'Eolide. Seuthès est le nom du magistrat : on a d'autres médailles de cette ville avec le nom des magistrats, *Diodorus*, *Python* &c. Le mot ΚΤΜΑΙΩΝ qu'on yoit sur cette médaille devoit arrêter M. Spanheim : il n'y a point de ville de ce nom en Thrace.

*Seleç. Num.*  
p. 38.  
*Differat. 8.*  
p. 498.

*Ibid.*

*Muf. Themp.*  
p. 2261.

## LYSIMAQUE.

Roi de Thrace. *L'an 322 avant J. C.*

*Justin l. 11.*  
*Parsianas.*  
*Atica.*

**L**es victoires que Lysimaque remporta sur Seuthès, le rendirent maître de la Thrace. Un lieutenant d'Alexandre devoit naturellement être un conquérant. Lysimaque né à Pella fameuse ville de Macédoine, joignit à la force du corps beaucoup de grandeur d'ame & un génie supérieur, orné des préceptes de la Philosophie. Il avoit pris des leçons de Callisthène qu'Alexandre traita cruellement, & à qui Lysimaque procura les moyens de finir ses maux. Alexandre en fut irrité & le fit exposer à un lion furieux pour en être dévoré. Lysimaque présenta sa main armée au lion & lui arracha la langue & la vie. Alexandre saisi d'admiration lui donna son amitié, & Lysimaque oublia l'injure qu'il avoit reçue.

*Bid.*

Après la mort d'Alexandre il eut la Thrace pour son partage, comme celui des successeurs de ce prince qui étoit le plus capable de dompter une nation aussi féroce que les Thraces. Les rois de Syrie, d'Egypte & de Macédoine recherchèrent son alliance. Antigone qui commandoit en Asie, tenta vainement de l'attirer dans son parti & de le détacher des intérêts du roi de Syrie. Lysimaque resta fidèle à Séleucus & s'engagea par là dans des guerres continues avec Antigone.

Quoique Lysimaque eût été reconnu roi de Thrace, tous les peuples de la Thrace ne lui étoient pas soumis; Plusieurs villes se révoltèrent: Lysimaque marcha con-

tre les rebelles & les battit. Il fit le siège de la ville des Callantiens (ou plutôt Callatiens comme on lit sur les médailles de cette ville:) Là il apprit qu'Antigone envoyoit contre lui par mer & par terre. Il laissa des troupes pour continuer le siège, & prenant la meilleure partie de ses forces, il vint à la rencontre des ennemis. Au passage du mont Hæmus, il trouva Seuthès qu'il avoit chassé du royaume de Thrace, qui s'étoit joint aux généraux d'Antigone avec une armée considérable; ils gardoient les passages de la montagne. Lysimaque prit si bien son temps pour les combattre, qu'il les repoussa, les força dans leurs retranchemens & tua Pausanias un des deux généraux. Il fit grand nombre de prisonniers, dont une partie acheta sa liberté, & l'autre se rangea sous ses étendards.

Ces avantages, & un traité de paix qu'il fit avec Antigone, conjointement avec ses alliés des rois de Macédoine & d'Egypte, lui donnèrent le tems de bâtir dans la Chersonèse, à la place de Cardie qui lui avoit résisté, & qu'il avoit détruit, une ville à laquelle il donna son nom & qui fut appellée Lysimachie.

Mais bientôt la guerre recommença. Antigone, qui sous prétexte de rendre la liberté aux villes grecques, ne cherchoit qu'à satisfaire son ambition démesurée, faisoit des progrès qui allarmoient les autres rois. Cassandre qui regnoit en Macédoine, craignoit pour ses états. Il envoya des ambassadeurs à Antigone pour l'engager à faire avec lui une paix particulière. Antigone répondit qu'il ne faisoit la paix qu'aux conditions que Cassandre le rendroit maître de ses intérêts. Frappé de la hauteur de cette réponse, le roi de Macédoine

Diod. l. 19.

La 4<sup>e</sup>. année  
de la 116<sup>e</sup>. q. 9.  
ymp.

Diod. Ibid.

La 4<sup>e</sup>. année  
de la 117<sup>e</sup>. q. 10.  
ymp.

Diod. l. 20.

Diod. Ibid.

ne fit dire à Lysimaque de venir le joindre pour conférer sur le malheur qui les menaçoit l'un & l'autre ; car Cassandre , ajoûte Diodore de Sicile , ne manquoit pas dans des circonstances fâcheuses , d'appeller à son secours Lysimaque dont il connoissoit la valeur , & qui étoit le prince le plus voisin de la Macédoine. Ils firent part de leur situation au roi d'Egypte & au roi de Syrie , & se déterminerent en même tems à prévenir Antigone. Lysimaque passa en Asie où il détacha quelques villes du parti d'Antigone : Il gagna Docime qui commandoit en Phrygie , & se rendit maître par là de Synnade & de quelques places où il y avoit des sommes considérables. Antigone quitta une fête qu'il faisoit célébrer à Antigone , pour s'opposer aux progrès de Lysimaque. Les Thraces fuirent devant lui & vinrent se cantonner à Dorylée dans la Phrygie. Antigone les suivit & fit le siège de la ville. Lysimaque voyant qu'il ne pouvoit pas tenir contre les assiégeans , profita d'une nuit fort obscure pour se sauver dans des lieux où la saison empêcha Antigone de le poursuivre.

*La 3e. année  
de la 119<sup>e</sup>. Olym-  
piade.*

Cependant les troupes que les rois d'Egypte & de Syrie conduisoient contre Antigone , s'approchèrent des rois de Macédoine & de Thrace , & s'étant tous réunis dans la Phrygie , ils livrèrent un combat où Antigone fut tué la quatrième année de la 119<sup>e</sup>. Olympiade , l'an 301. avant J. C.

Après la mort de ce prince , les rois confédérés eurent des différends sur le partage de ses états. Lysimaque augmenta son royaume de quelques provinces qui étoient à sa bienséance. C'est à ce tems sans doute qu'il faut rapporter la fondation ou les embellissemens des villes

villes & des temples en Asie que Strabon attribue à Lysimaque. Ainsi commençoit à s'accomplir le présage qu'on avoit tiré de la grandeur de ce prince, lorsqu'Alexandre détacha son diadème pour étancher le sang d'une blessure qu'il avoit faite à Lysimaque (x).

Dans ce tems là mourut Cassandre roi de Macédoine. Sa mort fut suivie de divisions & de meurtres. Un de ses fils appella à son secours Démétrius, fils d'Antigone, qui ne perdit pas cette occasion de devenir roi de Macédoine. C'étoit un voisin dangereux pour la Thrace. Lysimaque tenta vainement, par des lettres supposées d'éloigner Démétrius de la Macédoine ; il se trouva dans la nécessité de vivre en paix avec ce nouveau roi, parce qu'il étoit alors occupé d'une autre guerre & qu'il fallut marcher contre les Thraces situés sur le Danube.

*Justin.  
Plutar.*

Le royaume de Lysimaque ne renfermoit pas tous les peuples de Thrace : il ne contenoit que les villes maritimes, & ce qui étoit entre la mer, le mont Hæmus & le Danube. Mais au delà de ce fleuve, il y avoit des rois particuliers qui paroissent quelquefois dans l'histoire. (y)

Dromichæte étoit alors souverain de ces cantons dans le pays des Gètes (z) Ce peuple étoit anciennement

(x) Appien Alex. (*in Syri.*) rapporte le même trait d'histoire au sujet de Séléucus.

un roi de Bosphore Cimmérien vers l'an 310. avant J. C. & qui étoit peut être le prédécesseur de Dromichæte.

(y) Tel est Syrmus roi des Triballes, ou des Thraces au delà du mont Hæmus, contre lequel Alexandre marcha & qu'il battit à l'embouchure du Danube. (Strabo *l. 7. p. 301. Arrian. l. 1. Plutarc. in Alex.*) Diodore *l. 20.* parle aussi d'un roi de Thrace appellé Ariopharne, qui fournit des troupes considérables à

(z) Dans Justin *l. 16.* il y a Dricete, au lieu de Dromichæte. Suidas, au mot Ἀρδγανί, dit qu'il étoit roi des Odrysæs : mais c'est une faute. Casaubon qui a mis cet article de Suidas au nombre des fragmens de Polybe (pag. m. 1522) l'a copié tel qu'il est dans Suidas.

compris dans la dénomination générale de Thraces ; c'est ce qui fait que les auteurs appellent indifféremment Dromichæte roi des Thraces ou roi des Gètes. On ne sait pas si Lysimaque voulut étendre ses frontières de ce côté là ; ou si ce fut Dromichæte qui commit des hostilités. A en juger par le récit de Diodore, **Lysimaque**

*Extrait l. 21.* que avoit été l'agresseur. Quoiqu'il en soit, les historiens nous ont appris que les différens de ces deux rois se terminerent d'une façon qui fait honneur à la clémence de Dromichæte. Lysimaque fut battu. Plutarque dit qu'il fut fait prisonnier. (ε) Pausanias écrit que ce fut le fils de Lysimaque qui fut pris par les Gètes. Diodore assure que le pere & le fils furent également prisonniers. Ce qu'il y a de certain, c'est que Lysimaque n'eut pas à se plaindre de son vainqueur qui le traita avec douceur & avec distinction. Il arrêta la multitude des Gètes qui vouloient le faire périr : Il fit chercher les officiers captifs, les emmena à Lysimaque, & donna ensuite un magnifique repas, où se trouvèrent les plus considérables des Gètes, & dans lequel tous les honneurs furent pour Lysimaque & pour sa suite. Exemple bien singulier de modération dans un peuple accusé de férocité par tous les anciens.

Après un si généreux traitement, Dromichæte montra la médiocrité de ses richesses à Lysimaque. (α) Il

(ε) Dans ses apophegmes (p. m. 321.) il dit que Lysimaque fut obligé de se rendre à Dromichæte, parce que l'eau manqua à ses troupes, & il lui fait faire cette exclamation. **Dieux ! faut-il que le plaisir d'étancher ma soif m'ait fait descendre de la qualité de roi à celle d'esclave.** On peut voir aussi Polyen (Stratag. l. 7. c. 25.) qui écrit que Lysimaque fut trahi. Il ajoute qu'il périt dans le combat : ce qui est faux.

(α) C'étoit apparemment une leçon de pauvreté qu'il vouloit lui donner ; car si nous en croyons Athénée, (Deipn. l. 6.) Lysimaque étoit

lui fit connoître en même tems qu'elles lui suffisoient, que la nation y étoit accoutumée, & qu'il convenoit mieux d'être ami qu'ennemi d'un pareil peuple. La paix fut faite, sans que Dromichâte se prévalut de sa victoire : il reçut en mariage une fille de Lysimaque, & se contenta de la promesse qu'il lui fit de ne plus approcher de ses états, & de le laisser tranquille possesseur des terres qui étoient au delà du Danube.

Strabo 1. 7.

Panfanias.  
Attica.

De retour en Thrace, Lysimaque voulut s'affermir par de puissantes alliances. Son fils épousa Lysandre princesse d'Egypte ; il donna sa fille Arsinoë, à Ptolémée surnommé depuis Philadelphe ; & quelque tems après, il épousa dans un âge assez avancé, Arsinoë sœur du même Philadelphe, qui fut la principale source de ses malheurs. Lysimaque avoit eu déjà plusieurs femmes. Amastris, veuve de Denys Tyran d'Heraclee, étoit une de celles auxquelles il avoit été fort attaché. Les affaires de son royaume avoient fait diversion à sa passion : il étoit revenu à elle dans des tems plus tranquilles. Mais l'intérêt qui regloit des alliances contre lesquelles un premier & un second mariage n'étoient pas alors un obstacle, lui fit jeter les yeux sur la fille du roi d'Egypte. Amastris ne put pas soutenir cette infidélité ; elle se retira dans ses petits états du Pont, & y bâtit une ville de son nom. Quelques années après elle fut cruellement mise à mort par ses propres enfans qui la jettèrent dans la mer.

Paus. Ibid.  
Plutarc in  
Demetrio.Memnon c.  
s. ap. Plut.

intéressé & aimoit beaucoup l'argent. Un parasite que ce prince avoit à sa cour, fut un jour assez effrayé à la vue d'un morceau de bois qui avoit la figure d'un scorpion, & que Lysimaque avoit mis à dessein sur le manche de ce parasite ; mais revenant bientôt de sa frayeur, il dit au roi, & moi aussi je veux vous faire peur : *donnez moi un talent.* Ce qui donne de la force à ce bon mot, c'est qu' Athénée dit dans un autre endroit, (L 14.) que les parasites avoient beaucoup d'autorité auprès de Lysimaque.

E ij

*Ibid.**Diff. Tom. 1.  
p. 494.*

Lysimaque fut dans le Pont pour tirer vengeance de ce crime. Il fit mourir ces fils dénaturés, & donna la liberté aux habitans d'Héraclée. Spanheim a publié une médaille de cette princesse infortunée.

*Plutar. in  
Demetrio.*

Pendant que Lysimaque étoit occupé de la guerre contre Dromichæte, Démétrius roi de Macédoine crut que la circonstance étoit favorable pour entrer dans la Thrace : mais il ne poussa pas son entreprise, parce qu'il apprit en même tems le retour de Lysimaque, & l'irruption de Pyrrhus roi d'Epire contre lequel il marcha.

*Frontin. Strat.**Strad. 1. 14.*

Pour travailler à affoiblir Démétrius, Lysimaque passa en Asie, & s'empara de quelques villes qui obéissoient au roi de Macédoine. Il se fit d'Ephèse par une ruse de guerre. La ville ayant été submergée par une grande pluie, & par des eaux qu'il fit conduire à dessein, il obligea les habitans à abandonner ce lieu & à s'établir un peu plus loin dans une ville qu'il fit bâtir, & qu'il appella Arsinoë, du nom de sa femme. Mais après sa mort cette ville reprit le nom d'Ephèse.

*Plutar. Ibid.*

Démétrius songeait cependant à reconquérir les états de son pere. Il prépara une armée considérable & se disposa à passer en Asie : mais il fut prévenu par Lysimaque & par les rois de Syrie & d'Egypte alarmés de ces préparatifs, qui lui firent la guerre dans ses propres états. Pyrrhus se joignit à eux. Démétrius ne put résister à tant d'ennemis, & fut obligé de se sauver en Asie, où il trouva le fils de Lysimaque qui le battit. Ce prince qui auroit pu finir ses jours glorieusement, dit Justin, se rendit enfin à Séléucus, après avoir été pendant sept ans roi de Macédoine.

*I. 16.*

Lysimaque qui avoit contribué à chasser Démétrius de la Macédoine, demanda une portion de ce royaume. Pyrrhus qui n'étoit pas bien assuré de la fidélité des Macédoniens y consentit, & le partage fut fait. Pour que cette partie de la Macédoine ne lui fut pas disputée, Lysimaque fit mourir Antipater son gendre à qui elle appartenloit de droit. Il travailla ensuite à chasser entièrement Pyrrhus de la Macédoine. Les hostilités commencèrent. Il disposa les Macédoniens en sa faveur, en leur disant, qu'il étoit honteux de souffrir la domination d'un prince étranger dont les ancêtres avoient été sujets de la Macédoine, & de ne pas se rendre plutôt à un ancien ami & compagnon d'Alexandre. Ces discours produisirent l'effet qu'il souhaittoit : Pyrrhus craignit les suites de ces mouemens, & se retira dans son royaume d'Epire ; ainsi Lysimaque resta seul maître de la Macédoine : environ l'an 286. avant J. C. (b)

*Plutarque, in  
Pyrrho.*

c. 6.

C'est à peu près dans ce tems là que Lysimaque fut dans le Pont venger la mort d'Amastris ; car Memnon dit que Lysimaque étoit roi de Macédoine lorsqu'il fut à Héraclée. A son retour, il vanta si fort les villes qui avoient été soumises à Amastris, qu'il fit naître à Arsinoë sa femme le désir d'en devenir souveraine. Elle pressa beaucoup Lysimaque qui après avoir résisté quelque tems, lui accorda enfin ce qu'elle demandoit. Arsinoë envoya, pour commander en son nom, un nommé Héraclite qui lui étoit dévoué, & qui traita les habitans d'Héraclée avec beaucoup de rigueur. A l'occasion de ce trait d'histoire d'Héraclée, Memnon nous

(b) Pausanias (*Attica*) justifie || soit Jérôme de Cardie, d'avoir violé Lysimaque du reproche que lui fait || il a déposé les cendres des rois d'Epire.

apprend qu'Arsinoë s'y prenoit si adroiteme<sup>t</sup>t, qu'elle obtenoit tout ce qu'elle vouloit de Lysimaque, qu'un âge avancé rendoit moins impérieux & plus facile. Elle abusa du pouvoir qu'elle avoit sur l'esprit du roi, jusqu'à le faire consentir à la mort de son fils Agathocle qu'il avoit eu d'une autre femme. On ne sait pas si Arsinoë vouloit faire regner ses propres enfans, ou si elle avoit des motifs de haine d'une autre espéce; mais elle irrita si fort Lysimaque contre ce fils qu'il avoit designé pour son successeur, & qui l'avoit très bien secondé dans diverses guerres, qu'il chargea cette cruelle marâtre de le faire mourir. Le malheureux Agathocle rejetta le poison caché qu'on lui avoit donné: mais son pere, auprès duquel on l'avoit faussement accusé, le fit tuer par la main de Ptolémée surnommé Céraunus, frere d'Arsinoë.

Ce trait d'inhumanité fut suivi de la mort de ceux qui donnèrent des pleurs au sort d'Agathocle. De pareilles cruautés annonçoient la ruine de Lysimaque. Ses principaux officiers l'abandonnèrent, & furent se rendre auprès du roi de Syrie. Philétære qui avoit la garde des trésors que Lysimaque avoit en Asie, s'empara de Pergame, & offrit à Séleucus toutes les richesses qui lui étoient confiées. La femme d'Agathocle se réfugia avec ses enfans auprès de ce prince; elle fut suivie d'Alexandre que Lysimaque avoit eu d'une de ses premières femmes, qui étoit Odryse de nation; & ils supplierent tous Séleucus de faire la guerre à Lysimaque. On observa que la ville de Lysimachie, fondée vingt deux ans auparavant par Lysimaque, fut renversée par un tremblement

*Pausan.  
Attica.*

*Justin l. 17.*

*Memp. c. 9.*

*Pausan. 1b.*

de terre ; (c) & on ne manqua pas de regarder cet événement comme un présage de la chute du Roi.

Justin. Ibid.

Le roi de Syrie saisit une occasion si favorable de joindre la Thrace & la Macédoine à ses autres états. A cette nouvelle Lysimaque passa en Asie pour aller au devant de lui. Ils se rencontrèrent en Phrygie, dans une ville appellée *Corupedion* où le combat se donna. Lysimaque, quoique dans un âge avancé, combattit avec le courage d'un jeune ambitieux ; mais il succomba sous la grêle des traits qui lui étoient portés, & fut tué dans cette journée à l'âge de près de 80 ans. Son corps resta quelque tems exposé sans sépulture. Un chien, dont les anciens nous ont conservé le nom, extrêmement attaché à ce prince, & qui se jeta dans le bucher sur lequel on brûla le corps de son maître, le garantit de la voracité des oiseaux de proye. Enfin il fut trouvé, & son fils Alexandre qui s'étoit réfugié chez Séleucus, obtint la permission de le faire ensevelir, & lui fit ériger un monument remarquable auprès de Lysimachie.

Ainsi périt Lysimaque, l'an 281. avant J. C. après un regne de plus de 40 ans dans la Thrace, & de six ans environ dans la Macédoine. Il vit mourir quinze de ses enfans qu'il avoit eus de plusieurs femmes ; (d) & il perdit enfin le trône & la vie, pour avoir écouté les funestes conseils d'Arsinoë.

Eusebe

Justin.

Memn. c. 9.  
Lucian. in  
longav. 1.On l'appelloit  
Hyrcanus.  
Pline l. 8.  
Plutar. inf.  
polit. p. 146.  
G. animal. c.  
terr. p. 178.

Paus. Ibid.

Eusebe Chro.

(c) elle fut rebâtie dans la suite par Antiochus le grand. (liv. l. 33.)

(d) Démétrius faisant donc une mauvaise plaisanterie lorsqu'il lui donnoit l'épithète de *Spado*, Lysimaque auroit dû en rire le premier. Cependant Plutarque (*in Demetrio*) dit qu'il n'entendoit pas raillerie la dessus. Ce qu'ajoute cetre historien a

tant de rapport à ce que nous lisons dans Strabon (l. 13.) de Philetære qu'un accident rendit eunuque dans son enfance, & à qui Lysimaque avoit confié ses trésors, que je soupçonnerois volontiers Plutarque d'avoir, dans cette occasion, manqué d'exactitude.

Nous avons des médailles de cette princesse ; mais comme elles ont été frappées en Egypte, lorsqu'elle en devint reine en épousant son frère Ptolémée Philadelphé, & qu'elles n'ont aucun rapport à la Thrace, je me dispense d'en parler. A l'égard de celles de Lysimaque elles sont fort communes, soit en or, soit en argent. (e) Je ne rapporterai pas ici toutes celles que nous connaissons, parce qu'elles ne diffèrent, pour la plupart que par des monogrammes, ou des lettres initiales, dont on ne fait pas précisément la signification, & qui vraisemblablement désignent le nom des villes où elles ont été frappées. Il seroit inutile de multiplier des gravures qui ne nous apprendroient rien ; ces collections ont déjà été faites. (f) Je me contenterai de faire mention des pièces singulières ou moins communes. (voyez les n° 2. & 3. de la première planche.) Haim qui a publié la première de ces médailles, l'attribue à Agathocle fils de Lysimaque. Il se trompe sans doute : l'inscription ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΛΥΣΙΜΑΚΟΥ ne peut convenir qu'à Lysimaque, & ne sauroit désigner son fils Agathocle dont on ne lit pas le nom. Peut être que cette médaille a été frappée en Thrace, & que le trophée qu'on voit au revers doit se rapporter aux victoires de Lysimaque sur Seuthès.

Le lion qui est au revers de la seconde médaille, Curt. I. 8. peut s'expliquer par le lion que Lysimaque tua dans la Syrie : ou par celui auquel Alexandre l'avoit fait exposer, & qu'il terrassa après en avoir pourtant été dan-

(e) On peut voir l'histoire d'une découverte considérable de médailles d'or de Lysimaque, dans Lazius. || Comment. rer. Roman. l. 12. (f) Rois de Macédoine de M. Geissner, Zurich 1635.

généusement

généusement blessé. Q. Curce dit que le lion tué dans la Syrie, a donné lieu à la fable du lion avec lequel on prétend qu'Alexandre fit enfermer Lysimaque. Justin, Sénèque, Pline rapportent pourtant la même histoire qui n'a pas des caractères plus fabuleux que celle du lion tué en Syrie : D'ailleurs Q. Curce n'est pas en droit d'accuser les autres de trop de crédulité.

*Plutarc. in  
Demetrio.*

Lorsque Lysimaque eut forcé Pyrrhus à lui céder toute la Macédoine, il devint un prince très puissant. Je pense que c'est à cette époque de sa grandeur qu'on doit rapporter la quantité de ses médailles d'or & d'argent qui sont venues jusqu'à nous. En voici deux dont le type est fort commun, mais qui sont singulières par les mots ΣΚΟΣΤΟΚΟΤ. & ΖΩΠΤ, c'est à dire, ΖΩΠΤΡΟΤ, ou ΖΩΠΤΡΙΟΝΟΣ, qui ne peuvent être que des noms de magistrats ou de monétaires. Elles sont au cabinet du Roi ; la première est un médaillon d'argent. ( pl. I. n°. 4. ) La deuxième est en or de la grandeur ordinaire. ( n°. 5. )

Je crois devoir y joindre une de celles qui ont été frappées dans la ville que Lysimaque avoit fait bâtir & à laquelle il donna son nom. Nous en connoissions un petit nombre qui diffèrent entr'elles & qui ont été publiées par Goltzius, Spanheim, la Motraë, & dans le recueil du Comte de Pembroke. Celle ci est du cabinet du Roi. ( N. 6. )

*Gracia.  
Diff. t. 1. p.  
4. 8.  
Voy. de la  
Motraë.*

Dans le cabinet Theupolo, il y en a deux que j'aurais fait graver, si j'avois pu en avoir le dessein. Elles sont ainsi décrivées. 1<sup>o</sup>. cap. imberbe tectum pelle leonis. Au revers : ΒΑΣ. ΛΤΣ. in corona cum spicis. 2<sup>o</sup>. cap. imb. gal. revers : ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΛΤΣΙΜΑΧΟΤ. *Dimidius leo.* p. 122.

E

On peut voir dans le livre que j'ai déjà cité de M. Gessner, une collection de médailles de Lysimaque, qui pourroit cependant être plus considérable. Quoique l'auteur ait rendu service aux curieux, en réunissant dans un seul volume les pièces qui sont répandues dans plusieurs livres; s'il avoit consulté divers cabinets de l'Europe en formant son recueil des médailles de rois & de villes, on lui auroit fourni avec plaisir une infinité de pièces qui n'ont pas paru, & qui auroient donné à son ouvrage un air de nouveauté qui l'auroit rendu bien plus intéressant.

Ici la succession des rois Thraces souffre quelque interruption, par les mouvements & les guerres des rois de Syrie ou d'Asie; & plus encore par les invasions des Gaulois qui restèrent pendant plusieurs années maîtres de la Thrace.

### SÉLÉUCUS.

Séléucus ne survécut que sept mois à la victoire qu'il remporta sur Lysimaque. Dans le tems qu'il venoit prendre possession de la Macédoine pour y passer le reste de sa vie, il fut assassiné par Ptolémée Céraunus qu'il avoit comblé de biensfaits. Antigone Gonatas, fils de Démétrius Poliorcète, voulut envain s'opposer aux desseins de Ptolémée; il fut battu & Céraunus resta maître de la Macédoine.

*Justin. l. 19.  
Memn. c. 13.  
Appia. Alex.*

### PTOLÉMÉE.

Pour autoriser son usurpation & n'avoir rien à craindre des enfans de Lysimaque, Ptolémée proposa à sa

sœur Arsinoë, veuve de Lysimaque, de l'épouser; & d'assurer par là à ses enfans le royaume de leur père. Arsinoë croyoit pénétrer son frere & ne vouloit pas consentir à ce mariage. Ptolémée lui fit dire qu'il adopteroit ses enfans, & partageroit avec eux le royaume: qu'il n'avoit les armes à la main que pour les mettre en possession de l'empire; & qu'elle pouvoit envoyer quelqu'un de sa part, en présence duquel il jureroit à la face des Dieux que c'étoient là ses véritables intentions. Arsinoë balançoit d'ajouter foi aux promesses de Ptolémée, mais craignant que ses enfans ne fussent les victimes de ses refus, elle envoya un officier de confiance qui reçut les affreux serments que fit Ptolémée dans un ancien temple de Macédoine.

Rassurée par ces engagements solennels, Arsinoë se rendit auprès de Ptolémée, qui la reçut de façon à dissiper tous les soupçons qui pouvoient lui rester. La magnificence & la joie éclatèrent dans les préparatifs du mariage. Ptolémée lui donna le nom de Reine & lui mit le bandeau royal sur la tête en présence de l'armée convoquée. Arsinoë fut extrêmement satisfaite de jouir de nouveau des honneurs qu'elle avoit perdus par la mort de Lysimaque. Pour lui marquer sa reconnaissance & sa joie, elle l'invita à venir à Cassandrie, ville de Macédoine, qui étoit sous son obéissance. Ptolémée y consentit avec d'autant plus d'empressement qu'il désirroit ardemment de s'emparer de cette ville. Arsinoë s'y rendit la première, & y ordonna tous les apprêts d'une grande fête. Elle mit la couronne sur la tête de ses deux fils, princes remarquables par leur beauté, & les envoya dans cet état au devant du roi de Macédoine.

F ij

## HISTOIRE

44.  
*vid.*

ne. Ptolemée cacha ses noirs desseins sous des embrassemens affectueux , & les accabla de caresses. Mais dès qu'il eût mis le pied dans la ville , il donna ordre de se saisir de la citadelle , & de faire mourir les jeunes princes. Ces malheureuses victimes furent se jettent entre les bras de leur mere qui tâcha vainement plusieurs fois de parer , ou de recevoir les coups qu'on portoit à ses enfans. Elle ne put ni les sauver , ni mourir avec eux.. Dans ce cruel état , les cheveux épars , & fumante du sang de ses enfans , on la fit sortir de la ville ; & elle fut conduite en exil dans l'isle de Samothrace.

*vid.*

Par ces crimes odieux Ptolémée fut maître de la Macédoine & de la Thrace : mais il ne jouit pas long tems de ses forfaits. Peu après , c'est à dire , l'an 279. avant J. C. Les Gaulois qui sous la conduite de Brennus firent des incursions en différentes provinces d'Europe & d'Asie , le dépouillèrent de ses états.

## BELGIUS.

Belgius chef des Gaulois qui envahirent la Macédoine , fit proposer à Ptolémée d'acheter la paix. Le roi de Macédoine répondit avec hauteur à cette proposition , & attendit les Gaulois avec beaucoup d'intrépidité & de confiance. Il fut battu & percé de coups. Les Gaulois lui coupèrent la tête & l'exposèrent au bout d'une lance.

*Paus. Phot.  
Diad. l. 22.  
Justin l. 24.*

Nous connaissons quelques médailles de Ptolémée Céraunus qui ont été frappées en Macédoine ou en Thrace. Celle que je produis ici ( pl. I. 40. 7. ) est du cabinet du Roi , où il y en a plusieurs qui diffèrent peu entre elles. Le revers de cette médaille s'ex-

## DES ROIS DE THRACE. 45

plique de lui même par l'épithète de Céraunus qu'ont  
avoit donnée à Ptolémée.

## LEONARIUS ET LUTARIUS.

Les Gaulois ayant pour chef Cerethrius, marchèrent contre quelques troupes Thraces. Dans le même temps Leonarius & Lutarius, officiers de Brennus, ayant excité quelque sédition, & détaché vingt mille soldats de son armée, se jettèrent dans la Thrace & la soumirent entièrement de gré ou de force. Ils se rendirent maîtres de Bysance & des villes voisines, & en retirèrent des tributs. Après s'être emparé de Lysimachie & de la Chersonèse, ils voulurent passer en Asie. Mais la division s'étant mise parmi eux, Leonarius prit le chemin de Bysance, & Lutarius passa en Asie. Les Byzantins incommodés par les Gaulois implorèrent le secours de Nicomède roi de Bithynie, qui attira Leonarius en Asie, & délivra Bysance. Mais cette ville ne fit que changer d'opresseur.

*Paus. lib. 1.**Livius l. 38. 2.**Nicma. c. 20.*

## COMONTORIUS.

Comontorius échappé de la bataille de Delphes, où périt Brennus, passa dans l'Héllespont à la tête d'une autre partie de Gaulois; & ne croyant pas trouver en Asie de plus fertiles champs & un lieu plus convenable il s'arrêta aux environs de Bysance, imposa à cette ville un tribut considérable, & fut établir le siège de son empire à Tule, ville située sous le mont Hæmüs.

Les Thraces voisins de la Macédoine furent délivrés des Gaulois que Brennus avoit laissés dans cette province, par Antigone Gonatas qui les tailla en pié-

*Polybe l. 46.*

*Jestin l. 25.* ces, & qui rentra dans la Macédoine. Après cet échec, les Gaulois cessèrent d'infester ce pays, ils ne parurent plus que comme troupes mercenaires sous les rois de Macédoine ou d'Epire.

Le seul Comontorius se soutint dans cette partie de la Thrace où il s'étoit fixé & où il avoit pris le titre de Roi.

### C A V A R U S.

*Yers Pan 219. av. J. C.* Cavarus un de ses successeurs (*g*) fut un prince puissant & respecté de ses voisins. Il fit cesser la guerre qui étoit entre Prusias roi de Bithynie, les Bysantins & les Rhodiens : ces peuples le regardèrent comme leur arbitre, & firent la paix dont Polybe nous a conservé le traité. Cavarus fut très favorable aux Bysantins ; il rendit la navigation du Pont libre & assurée. Ce prince qui avoit toutes les qualités qui forment un grand roi, *1. 4.* *Polyb. extr. 1. 8.* *Astende l. 6.* prêta trop l'oreille aux discours d'un indigne flatteur qui corrompit les mœurs de son maître. Les Thraces qui étoient sous son obéissance se révoltèrent, & le chassèrent du trône. *Polyb. l. 4.* Ce fut le dernier roi Gaulois qui regna sur la nation Thrace.

Les villes maritimes de la Thrace, affaiblies ou épuisées par les invasions des Gaulois, restèrent successivement sous l'obéissance des rois de Macédoine, de Syrie & d'Egypte suivant que ces princes avoient de la supériorité les uns sur les autres. Mais il y avoit

(*g*) C'est le même que M. de Olyartus qu'on lit dans des édi-  
Tourteil (p. 117.) appelle Clyzus, tions de Polybe & qu'on a corrigé,  
dans une note sur la troisième en écrivant Cavarus.  
Olynt. de Démosthène, au lieu de

toujours des Thraces qui tentoient de secouer le joug de ces rois étrangers, & qui se rendoient maîtres de quelques parties de la Thrace. Philippe le pere de Persée, en défit quelques uns, & prit Amadocus leur chef: la crainte de ses armes en intimida d'autres qui avoient pu traverser ses projets.

*Livius l. 39.  
§ 36.  
Polyb. leg. 44.*

Les Odryses remirent sur le trône des princes de leur nation dès qu'ils furent délivrés des Gaulois. Ce rétablissement fournit une nouvelle suite qui nous conduis jusqu'au tems où la Thrace fut réduite en province Romaine.

## SEUTHES IV.

*Vers l'an 200 av. J. C.*

Le royaume des Odryses n'étoit pas trop exposé par sa situation à être le théâtre de la guerre, & n'excitoit pas beaucoup l'ambition des autres rois qui avoient des intérêts plus essentiels à soutenir. Ainsi il trouva moins d'obstacle à rétablir son ancienne forme de gouvernement. Lorsqu'après avoir chassé Cavarus, les Odryses n'eurent plus rien à craindre des Gaulois, ils mirent sur le trône Seuthès quatrième du nom, qui étoit du sang de leurs rois. Les auteurs n'ont pas parlé de ce prince, & nous ne savons rien de ses actions. Je pense qu'il faut lui attribuer la résistance que les Odryses firent à Philippe, en chassant la garnison qu'il avoit mise à Philippopolis. Quoi qu'il en soit, Tite Live est le seul qui nous apprend que Seuthès étoit roi des Odryses.

*Livius l. 39.  
§ 53.  
Polyb. leg. 48.  
L. 42, § 51.*

# HISTOIRE

## COTYS II.

L'an 171. avant. J. C.

**C**otys succéda à Seuthès son pere, voisin de la Macédoine, il prit le parti de Persée contre les Romains, & vint à son secours avec mille chevaux & environ autant d'hommes de pied. Persée le mit à l'aile gauche des Macédoniens. Le consul Licinius fut battu : Cotys contribua beaucoup à la victoire. Les Thraces tuèrent un grand nombre de Romains, & portèrent insolemment au bout de leurs lances, les têtes de ceux qui étoient tombés sous leurs coups.

Peu après ce combat, Persée mit ses troupes en quartier d'hyver, & fut à Thessalonique accompagné de Cotys. Là on vint dire au roi des Odryses, qu'Atles-<sup>Livius, l. 42.</sup> bis chef de quelques Thraces, secondé du lieutenant d'Eumene roi de Pergame, faisoit des incursions sur ses terres. Dans ces circonstances, Persée ne voulut pas retenir Cotys qui avoit son propre royaume à défendre : il le renvoya, après lui avoir fait de magnifiques présens & avoir payé généreusement aux soldats Thraces, pour le service de six mois, ce qu'il leur avoit promis pour une année entière. (h)

*(h). Car je ne doute pas qu'il n'é faille traduire ainsi ce passage de Tite Live. Iraque d'auantendun Cotys ad sua tuende ratus, magnis proficiscentem donis prosequitur. Ducenta talenta, s'mestre stipendium, equitatu numerat, quum primò annum dare consiluisset. Cependant Reineccius (hist. Jul.) & d'autres auteurs ont entendu tout le contraire : ils ont cru que ces mots signifiaient que*

Perse n'avoit donné aux Thraces que la moitié de ce qu'il leur avoit promis ; ce qui s'accorderoit mal avec les magnifiques présens que Cotys reçut. Il n'y a qu'à lire ce passage avec attention, pour reconnoître que Tite Live dit, que Persée donne aux Thraces, pour le service de six mois, les deux sens, talens dont ils étoient convenus pour l'année entière, &c. Le

## DES ROIS DE THRACE. 49

Le sort de Persée étoit de succomber sous les Romains. Il fut entièrement défait par Paul Emile, & se réfugia dans l'isle de Samothrace. Mais voyant que cet asyle ne l'empêcheroit pas de tomber entre les mains du vainqueur, il résolut de se retirer auprès de Cotys, & proposa à un Crétien qui connoissoit le pays de l'embarquer avec toutes ses richesses, & de le conduire sur les terres du roi de Thrace. Après le coucher du soleil, on porta secrètement sur le vaisseau ce que Persée, <sup>Livius. l. 44.</sup> vouloit emporter avec lui : le roi attendit les ténèbres de la nuit pour s'embarquer. Mais dès que le fourbe Crétien eut dans son bord les trésors de Persée, il s'éloigna du port & se sauva dans son pays. Le roi de Macédoine sortit au milieu de la nuit, & parvint avec beaucoup de peine au rivage ; ne trouvant plus le vaisseau, il fut long temps incertain sur ce qu'il devoit faire, & craignant que le jour ne le trahît, il alla se réfugier dans un temple, d'où il fut enfin obligé de se rendre aux Romains.

Cotys avoit laissé en Macédoine un de ses fils, nommé Béthis, qui se trouva enveloppé dans la défaite de Persée, & qui fut conduit à Rome, où il servit au triomphe de Paul Emile, & fut mis ensuite dans une prison. Les antiquaires ne doutent pas que Béthis ne soit un des deux captifs qui paroissent sur cette médaille de la famille Aemilia. ( pl. I. n°. 8. ) Cotys envoya une ambassade à Rome, pour s'excuser sur la nécessité où il avoit été de fournir des troupes à Persée : il offroit une rançon pour son fils & d'autres otages. Les Romains répondirent, que Cotys n'étoit pas justifié par la néces-

G

*Livins l. 45.  
§ 42.* sité où il s'étoit trouvé, puisque c'étoit un crime que d'avoir cédé à cette nécessité. Que les Thraces n'avaient pas dû craindre Persée, quand même il n'aurait pas été occupé de la guerre avec les Romains. Qu'au reste, quoique Cotys eut préféré l'amitié du roi de Macédoine à celle de Rome, le peuple Romain ne vouloit pas le traiter comme il feroit en droit de le faire, & qu'il lui rendoit généreusement son fils & ses otages. Que Rome n'exigeoit rien pour les graces qu'elle accordoit; & qu'elle attendoit le prix de ses bienfaits, de la reconnoissance de ceux qui en étoient les objets.

*Leg. 96.* C'est Tite Live qui nous fournit cette belle réponse de Rome aux envoyés de Cotys. Polybe qui raconte le même fait, est plus simple dans sa narration. Il dit seulement, que les Romains contens de la conquête de la Macédoine, & peu intéressés à faire la guerre à Cotys, consentirent à lui rendre son fils, pour donner à ce prince un exemple de douceur & de générosité, & lui montrer en même tems leur estime par ce bienfait.

*De virtutib.  
37.  
Diod. Excer.  
Ed. Vales. pag.  
306.* Polybe nous apprend aussi que Cotys joignoit les vertus guerrières à la beauté du corps; & qu'il se distinguoit des Thraces par des moeurs sobres & douces, & par les qualités de son esprit. Ce sont sans doute ces vertus & ces talents qui lui attirerent un traitement si doux de la part des Romains.

Après cet événement qui appartient à l'an 167. avant J. C. Il n'est plus parlé de Cotys. Bétis son fils qui lui fut rendu sans rançon, ne paroît pas lui avoir succédé: du moins les auteurs n'en disent rien. Peut être que ce

n'étoit pas l'aîné de ses fils. Quoiqu'il en soit, je ne vois que Diégulys, ou Diégylis à placer sur le trône des Odryses, après Cotys II. (i)

## DIEGYLIS Roi des Thraces.

Vers l'an 150. av. J. C.

**D**ANS les extraits de Diodore de Sicile donnés par M. de Valois, il y a un passage assez long sur Diégylis. Il est encore parlé de ce prince dans Strabon. Mais dans ces deux auteurs il n'est pas dit expressément que Diégylis fut roi des Odryses. Le passage de Strabon est visiblement corrompu. Paulmier qui s'en est apperçu, a fait un léger changement : d'où il résulte que Diégylis étoit roi des Thraces Coënes, peuple qui faisait anciennement partie du royaume des Odryses. Il faut convenir que la correction que Paulmier propose avec confiance, est heureuse. Une seule considération

p. 354.

l. 13. p. 624.

(i) Dans Diodore de Sicile (extrait pag. 320. d'Ursin.) il est parlé d'Abrupolis Thrace ou roi de Thrace, que Persée avoit détrôné & dont les Romains ordonnaient le rétablissement. Le nom de ce prince se trouve aussi dans Pausanias (in Achaic.) & quoiqu'il y soit défiguré, on y voit qu'Abrupolis regnoit sur une partie de la Thrace. Tite Live (L. 42. 6. 13. 40. 41.) nomme Abrupolis, mais sans parler de la Thrace; il dit seulement, que c'étoit un rei voisin de la Macédoine qui étoit entré dans les états de Pætie & que ce dernier avoit repoussé & détrôné. Fulvius Ursinus (Notes sur *ses endroits de*

*Diodore.* ) dit, *De Abrupoli rege Thraciae mentionem facit Livius l. 42. cum inquit, Abrupolim socium atque amicum *vestrum* regno expulit. Quæ verba ex Polyb. translatis Liviis, ut appareat ex Diodori loco & ex Appiani Macedonico.* Je n'ai trouvé ni dans Polybe ni dans Appien qu'il fut parlé d'Abrupolis; & dès qu'il n'y a rien à ce sujet, je ne vois pas comment il doit paroître par le passage de Diodore, que Tite Live a copié Polybe. Cette note d'Ursin manque d'exactitude. Cependant le passage de Pausanias nous apprend qu'Abrupolis avoit possédé quelque portion de la Thrace maritime.

m'arrête ; c'est que je n'ai vu nulle part que les Thraces Cœnes eussent des rois particuliers. Il se peut que Diégylis roi des Odryses ait fait son séjour chez les Cœnes, pour être plus à portée de résister à Attale roi de Pergame avec qui il étoit en guerre ; (k) & que le lieu de sa résidence l'ait fait appeler roi des Cœnes. Dans cette partie de la Thrace il y avoit une ville appellée Byzia, que l'on regardoit comme la forteresse des rois de Thrace. (l) Cette province faisoit partie du royaume des Odryses ; ainsi Diégylis pouvoit être appellé roi des Cœnes sans cesser d'être roi des Odryses. Il se peut aussi que vers ces tems là, le royaume des Odryses ait été divisé en plusieurs principautés usurpées par différens chefs. (m) Ainsi il reste quelque incertitude à ce sujet, suite naturelle des fréquentes révoltes de ce royaume, qui ont fait dire à Aristide, en parlant de la Thrace, *α μετα μεταβελλεται αρχοντας, que millies reges mutavit.* Dans des recherches qui ont pour objet l'histoire de pareils peuples, il est impossible de tout approfondir.

Diégylis fut un prince cruel & barbare. On lit avec horreur les traitemens affreux qu'il faisoit à ses sujets. Il avoit épousé la fille de Prusias roi de Bithynie, qui étoit presque aussi cruel que son gendre. Attale roi de

(k) Dans Tite Live, (Epito. 36.) où il est dit qu'Attale batit les Thraces Cœnes, leur roi n'est pas nommé.

(l) *Byzia arx regum Thraciae. Plinius, Solinus.*

(m) On trouve de plus qu'un petit roi de Thrace contemporain de Diégylis, trahit Andricus, ou Pseudophilippe, qui s'étoit réfugié dans ses états. Quelques auteurs qui par-

lent de la trahison de ce roi de Thrace, ne l'ont pas nommé. Le seul Zonare (liv. IX. p. 466.) nous apprend qu'il s'appelloit Byzès, ou Byzas ; car suivant l'usage des Thraces, déterminer les noms en *es*, ou en *as*, ce nom qui est au génitif dans Zonare *Βυζης* vient de *Βυζας* ou de *Βυζας* Freinshemius (Suppl. liv. 15.) le nomme *Byfas*.

## DES ROIS DE THRACE. § 3

Pergame fit la guerre à ces deux princes : Prusias fut tué, & Diégylis, abandonné des siens, resta prisonnier. Strab. l. 11. p. 624.  
 Ce roi de Thrace eut des enfans dignes de lui. Sa fille fournit à Valere Maxime des exemples de cruauté. M. de Valois a observé que le nom de Diégylis, est écrit dans ce passage de Valere Maxime, Diégiris.

*L. 9. c. 2.*

## ZIBELMIUS.

**S**OIT que Diégylis eut été remis en possession de son royaume ; ou que Zibelmius son fils, n'ayant pas été enveloppé dans la défaite de son pere, eut assez de forces pour rester maître de ses états : Nous voyons dans Diodore qu'il succéda à Diégylis & qu'il surpassa son pere en cruauté. Il se vengea avec fureur des Thraces qui avoient témoigné de l'éloignement à lui obéir, & il signala son regne par d'affreux supplices, dont je suppose le détail, & qu'on peut voir dans Diodore de Sicile. De pareils récits révoltent l'imagination, & font la honte de l'humanité. Enfin les Thraces poussés à bout par la barbarie de Zibelmius, conspirèrent contre lui. Ils lui firent souffrir des tourmens proportionnés à ses crimes : quoique la mort d'un seul homme, dit Diodore, ne puisse jamais réparer les maux d'une nation entière.

*Ibid. p. 374.*

*Ibid.*

La mort violente de Zibelmius fit naître des troubles qui favorisèrent les divisions des Thraces. Les Besses qui faisoient partie du royaume des Odrysés, secouèrent le joug des princes de cette nation, & se choisirent des chefs sous lesquels ils faisoient des incursions dans les provinces voisines. Ces changemens & ces partages qui affoiblissaient les Thraces, rendoient leurs princes

moins puissans & moins dignes de l'attention des historiens qui semblent les avoir condamnés à l'oubli. D'ailleurs la perte des livres de Diodore de Sicile & de Tite Live, laissent un vuide qu'on ne sauroit remplir. Les auteurs qui suppléent à ce qui nous manque, n'ont pas daigné nous entretenir de quelques rois peu connus; & ne se sont attachés qu'aux événemens principaux & intéressans.

---

### SOTHIME.

*L'an 93. avant J. C.*

L. 1. c. 18.

Epit. 70.

UN passage d'Orose peut autoriser à mettre Sothime au nombre des rois de Thrace. On lit dans cet historien, que Sothime secondé d'un grand nombre de Thraces, ravagea les vertes de la Macédoine. Mais qu'enfin le Préteur *Sentius* le battit & l'obligea de retourner dans son royaume. Orose nomme pas le pays dans lequel Sothime regnoit. Les termes dont il se sert pourroient même donner lieu à penser que ce prince n'étoit pas roi de Thrace. *Rex Sothimus cum magnis Thracum auxiliis, Graciam ingressus, cunctos Macedonie fines depopulatus est: tandemque a C. Sentio Pratore superatus, redire in regnum coactus est.* Il semble qu'Orose auroit dû dire, *Sothimus Thracum rex.* Car on pourroit croire à sa façon de s'exprimer, qu'il s'agit d'un autre roi à qui les Thraces donnèrent du secours. Je ne fais si le défaut de clarté dans Orose suffit pour déposséder Sothime de la qualité de Roi de Thrace. Mais comme on y voit qu'il fut défait par *Sentius* & que nous lisons dans Tite Live que *Sentius* marcha contre les Thraces, on peut bien con-

je fustur que Sothime étoit à leur tête. Peut être regnoit-il sur des Thraces Besses & qu'Orose a employé le mot de Roi au lieu de celui de Chef qu'il pouvoit avoir lu dans les mémoires qu'il a compilés. En effet, il y a toute apparence qu'il s'agit dans Orose & dans Tite Live du même événement, quoique le témoignage de l'historien Latin soit directement opposé à celui de l'écrivain Espagnol. Orose dit que Sentius défit les Thraces. Mais dans *l'Epitôme* de Tite Live, on lit, *C. Sentius Prætor contra Thraces infeliciter pugnavit.* Il faut, ou que Sentius ait livré plus d'un combat aux Thraces ; ou qu'un copiste ait mis dans cet endroit de Tite Live, *infeliciter* au lieu de *feliciter*. Je ferois tout à fait porté à faire cette petite correction, & à rétablir dans le texte *feliciter*, parce qu'on voit dans Cicéron, que Sentius avoit défaict les barbares qui troubloient la Macédoine. L'orateur Romain ajoute, que Sentius fut secondé des Thraces Denselètes, nation de l'ancien royaume des Odryses (n) toujours fidèle aux Romains. Cette circonstance me confirme dans l'idée que Sothime étoit à la tête des Thraces Besses, qui pour parvenir en Macédoine passèrent apparemment sur les terres des Denselètes : ce fut une raison de plus pour ces derniers de se joindre aux Romains afin de repousser les Besses.

Ce peuple fut battu plus d'une fois par les Romains.

(n) Ces Denselètes, ou Dentheletes, avoient des princes particuliers. Dion (b. 51. p. 461.) parle de Sitas roi des Dentheletes, qui étoit avengé, auquel Crassus donna des secours contre les Triballos : il nota l'alliance des Dentheletes avec les Romains. Dans cette occasion Crassus tua Deldon roi des Bastarnes.

On voit au même passage Role & Dapyx, rois des Gètes. Quelque tems après nous trouvons un Cotison roi des Gètes, dont on prétend qu'Auguste vouloit épouser la fille. (Suetonius in Aug.) Je nomme ces princes, parce que les nations qu'ils gouvernoient, faisoient anciennement partie des Thraces.

In L. Pison.  
§ 34.

Quelques années après Lucullus Varron remporta sur eux une grande victoire. Eutrope dit que ce fut le premier des Romains qui triompha des Besses ; ce qui peut être vrai, quoique d'autres généraux eussent remporté des avantages sur ces Thraces avant Lucullus : toutes les victoires ne méritent pas les honneurs du triomphe.

---

### S A D A L E S I. (o)

Roi des Odryses. L'an 81 avant J. C.

Verr. 1.24.

**S**ADALÈS premier succéda à Sothime l'an de Rome 673. Ce prince est nommé dans un passage de Cicéron, où nous voyons que Verres demanda à Dolabella qui commandoit en Cilicie, à être envoyé vers Sadalès. *Accidit cum iste (Verres) à Cn. Dolabella efflagitasset, ut se ad regem Nicomedem regemque Sadalam mitteret. &c.*

Ce n'est que par conjecture qu'on pourroit pénétrer les raisons politiques qu'avoit Dolabella en envoyant Verres aux cours de Bithynie & de Thrace. L'histoire nous laisse ignorer l'objet de cette commission, mais Cicéron observe qu'elle ne convenoit pas dans les circonstances où se trouvoit la République, & qu'en demandant d'en être chargé, Verres n'avoit en vûe que ses propres intérêts. Nicomède roi de Bithynie, étoit

(o) Le nom de Sadalès est écrit diversement dans les auteurs & dans les manuscrits. Les anciennes éditions de César portoient *Sadalem* ; celles de Cicéron ont encore *Sadalam* ; Oudendorp a trouvé dans différents manuscrits de Lucain *Sadalen*,

*Sadalam, Sadalim, Sadolam, &c.*  
Je crois que le nom grec étoit ΣΑΔΑΛΗΣ, ou suivant le dialecte en usage parmi les Thraces ΣΑΔΑΛΑΣ. Nous verrons plus bas qu'au lieu de ΡΟΙΜΗΤΑΛΚΗΣ ils disoient quelquefois ΡΟΙΜΗΤΑΛΚΑΣ.

allié

allié des Romains à qui il laissa ses états : ainsi il n'y a pas à douter que Sadalès ne fut également ami de Rome , puisque Verrès demanda à être envoyé à la cour de ces princes. Cette remarque est nécessaire , pour affirmer avec plus d'assurance que Sadalès étoit roi des Thraces Odryses & non des Besses. Ces derniers furent toujours en guerre avec les Romains , depuis leur révolte après la mort de Zibelmius ; mais nous les verrons bientôt soumis & réunis au royaume des Odryses.

---

### C O T Y S I I I.

*L'an 57. av. J. C.*

**P**ENDANT que Cotys III. que je crois fils & successeur de Sadalès premier regnoit sur les Odryses, Rabocente commandoit les Thraces Besses. Cicéron accuse le préteur Pison d'une noire trahison contre ce prince Thrace. *Idemque tu ( Piso ) Rabocentum Bessicæ gentis principem, cum te trecentis talentis regi Cotto vendidisses, securi percussisti : cum ille ad te legatus in castra. venisset, & tibi magna præsidia & auxilia à Bessis peditum equitumque polliceretur. Neque eum solum sed etiam ceteros legatos qui simul venerant, quorum omnium capita Cotto vendidisti.* Pison étoit alors en Macédoine. Rabocente vint lui offrir des troupes Thraces , & lui demander son appui , pour se soutenir contre Cotys qui étoit roi des Odryses , & dont Pison embrassa les intérêts. Le royaume des Odryses étoit en ce tems là fort affoibli. Cotys fit valoir ses anciens droits sur les Thraces Besses ; & profi-

*In L. Piso.  
§ 34.*

H

tant de la faveur de Pison à qui il donna des sommes considérables, il réunit à ses autres états ceux de Rabocente par les voyes odieuses que Cicéron reproche à Pison. La préture de Pison est de l'an de Rome 697. 57. av. J. C.

Par la mort de Rabocente, Cotys devint le prince de Thrace le plus puissant, & le seul qui méritoit le nom de Roi. Le reste de la nation étoit divisé en plusieurs peuples qui se donnoient quelquefois des chefs ; mais la plûpart étoient indépendans & subsistoient par les courses qu'ils faisoient sur les terres de leurs voisins ; ou par les secours qu'ils fournisoient à ceux qui les appeloient. On voit dans les *Epitomes de Tite Live*, que les Thraces faisoient des incursions continues dans la Macédoine, & que les Romains étoient toujours occupés à les repousser, ou à les conquérir. Plusieurs autres peuples Thraces étoient troupes auxiliaires de divers princes. Mithridate en avoit un corps considérable : on les trouve souvent dans les armées romaines ; ils servoient indifféremment des partis opposés. Ces troupes avoient des chefs qui prenoient quelquefois le titre de Roi ; mais ils sont bien moins connus que les descendants, ou les successeurs de Cotys, qui tenoient une partie de l'ancien royaume des Odryses.

M. Pellerin, dont j'aurai souvent occasion de citer le magnifique cabinet & dont je ne puis trop reconnoître la bonté avec laquelle il m'a communiqué tous les secours dont j'avois besoin, a une médaille en petit bronze, qui d'un côté représente la tête de Cotys ceinte d'un diadème & au revers un aigle avec cette légende... ΚΟ. ΤΤΟΣ. Je l'attribue à Cotys III. parce qu'elle est tout à fait dans le goût de celle de Sadalès dont je parlerai bientôt (pl. I, n°. 9.)

*Plutarc. in  
Sylva. Lucul.  
Appian.  
Diod. l. 38.  
Justini l. 42.*

Dans la guerre civile de Rome, Cotys suivit le parti de Pompée. Il lui envoya cinq cens hommes commandés par son fils Sadalès ; & si toutes les troupes de Pompée l'avoient secondé comme les Thraces, la victoire n'auroit pas été pour Cæsar. Lucain donne à Cotys l'épithète de vaillant ; mais nous ne savons point quels sont les exploits qui lui ont fait mériter ce trait d'éloge. Nous ignorons aussi en quel tems ce prince laissa le royaume à son fils.

*Cæsar l. 3.*

*Florus l. 4.  
Lucan. l. 5*

### S A D A L E S I I.

**C**E fut l'an de Rome 706. & le 48<sup>e</sup>. avant J. C. que Sadalès fut envoyé par Cotys à Pompée à la tête de cinq cens hommes. Le roi de Thrace avoit d'abord fourni de l'argent au général Romain, & il auroit pu faire marcher à son secours un plus grand nombre de soldats, puisqu'il étoit à la tête d'un royaume considérable ; mais sans doute Pompée, qui pour un coup de main, comptoit autant sur le courage de ces troupes, que sur leur multitude, n'en demanda pas davantage. Quoi qu'il en soit, il parut fort sensible à l'empressement de Cotys qu'on remercia, au nom de la République, de sa fidélité & de son zèle pour les Romains. Sadalès justifia les éloges qu'on donnoit à son pere & mérita lui même des honneurs distingués. Cæsar avoit envoyé Cæsius Longinus, un de ses lieutenans, pour s'assurer de la Thrace. Scipion quitta la Macédoine pour traverser ce dessein ; & Sadalès se joignit à lui suivi de ses cinq cens Thraces. Leur marche fut si bien concertée, si

*Dio. l. 41.*

*P. 177.  
Cæsar l. 3. p.  
m. 342.*

*Cæsar. Ibid.*

H ij

prompte & si secrète, que Cassius eut l'ennemi sur les bras avant que d'avoir le tems de se mettre en défense: il se sauva par la fuite, mais ce ne fut pas sans avoir perdu une partie de ses troupes, comme nous l'assure Dion, moins suspect en cette occasion que Cæsar qui ne parle que de la retraite de Cassius sans dire un mot de sa défaite.

Mais la valeur des soldats de Sadalès ne peut empêcher Pompée de succomber enfin à la bataille de Pharsale. Lorsque ce Romain illustre fut forcé dans son camp, les Thraces le défendirent mieux que ses propres troupes. Après la victoire Cæsar usa de rigueur envers les Romains qui avoient suivi le parti de Pompée; mais il pardonna facilement aux divers princes qui lui avoient fourni des troupes auxiliaires. Sadalès qui assista à ce combat, & qui attaqua des premiers, fut un de ceux que Cæsar loua de leur fidélité aux intérêts de Pompée.

*Dio. Ibid.  
p. 183.*

*Pan de R. 711.*

*Dio. I. 47.*

Quelques années après, Sadalès mourut sans enfans. Il laissa ses états au peuple Romain. Brutus qui étoit en Macédoine, à la tête d'une armée, & qui saisiffoit les occasions de se fortifier & de résister toujours mieux à Auguste & à Antoine, s'empara du royaume de Sadalès. Il punit les Besses qui avoient traversé ses desseins; fit des conquêtes dans la Macédoine; prit le titre d'*imperator* que les soldats donnoient souvent à leurs généraux; & après tous ces succès, fit frapper les médailles qui nous restent, où il est représenté comme le vengeur de la liberté de Rome, *καὶ τὰ ρωμίσκατα ἀκόστρετο* *εἰκόνα τε αὐτῷ καὶ πίλιον ξεφίδια τε δύο ἐπέτικου. Et in nummis quicudebantur, imaginem suam Ἐ pileum, Ἐ pugiones duo signavit.* (pl. I. n°. 10. pl. II. n°. 1.) Brutus

avoit d'abord reçu, dans un tems où il ne pouvoit pas fournir aux frais de la guerre, des sommes considérables de Polémocratie veuve d'un chef de quelques Thraces, que ses ennemis avoient fait périr. Cette princesse vint <sup>Appia. bell. civil. l. 4. Dio. Ibid.</sup> offrir ses tressors à Brutus, & demanda sa protection pour un fils qui étoit dans l'enfance.

Lorsque les Besses furent soumis, Brutus fut très bien secondé par les Thraces que Rhescuporis commandoit. Dion ne dit pas de quelle province étoient ces Thraces auxiliaires, mais un passage d'Appien dans lequel il y a <sup>l. 4 Bell. civ. p. 102, Edit. Amstel.</sup> une legere correction à faire, nous apprend qu'ils étoient Sapéens. On y voit que les généraux que Cæsar envoyoit en Thrace, parvinrent aux détrois des Torpides & des Sapéens, qui étoient du royaume de Rhescuporis. Il y a dans le texte *σαλαπαιῶν*, mais il faut lire sans doute *σαπαιῶν* Sapéens, comme ce mot est écrit plus bas dans le même livre. On ne connoît point de Thraces appellés Salapéens, au lieu qu'il est parlé dans Strabon & dans Etienne de Bysance des Sapéens. Ainsi le Rhescuporis de Dion est le même prince qui est nommé dans Appien, & le même encore dont il est fait mention dans un passage de Cæsar où il est dit que Rascipolis inena de Macédoine au secours de Pompée deux cens <sup>De Bell. civ. l. 3.</sup> cavaliers d'une valeur éprouvée; par le mot de Macédoine il faut entendre les parties de la Thrace qui confinoient à cette province.

Ces passages réunis prouvent que les villes maritimes de Thrace dont les Sapéens faisoient partie, avoient remis sur le trône des princes de leur nation, depuis Chersoblepte un de leurs rois précédens que Philippe de Macédoine avoit soumis. Les invasions & la retraite

des Gaulois avoient donné lieu à ces nouveaux changemens. A l'égard des Torpides qui sont nommés dans le passage d'Appien , c'est quelque tribu des Thraces dont aucun autre auteur ne fait mention.

Appien nous apprend encore que ce Rhæscuporis avoit un frere nommé Rhæscus ; que le premier servit utilement Brutus & Cassius , & que le second s'attacha à Auguste & à Antoine. Ce fut par politique qu'ils prirent un parti opposé. Ils previrent que l'un des deux obtiendroit du vainqueur le pardon de son frere. En effet , Rhæscus qui fut d'un grand secours à Antoine & à Auguste , n'eut pas de peine à sauver Rhæscuporis qui abandonna Brutus peu avant sa défaite. Je re-  
Appia. Ibid.  
Dio. Ibid. viens aux rois Odryses.

On découvrit il y a quelques années une médaille qui parut d'abord très difficile à expliquer. Mais M. de Boze qui joint à la plus grande expérience cette sagacité qui pourroit en tenir lieu , jugea par le goût de la fabrique qu'elle avoit été frappée pour le roi Sadalès , & recueillit pour fruit de cette heureuse explication le plaisir d'acquerir cette médaille jusqu'à présent unique & de la mettre au cabinet du Roi. On y voit d'un côté la tête de Sadalès avec le diadème. Au revers un aigle avec ces mots. . ΣΙΛΕΩΣ. . ΔΑΛΑΟΥ. c'est à dire ΒΑΣΙ-ΛΕΩΣ ΣΑΔΑΛΑΟΥ. ( pl. II. n°. 2. ) Quoiqu'on pût absolument l'attribuer à Sadalès I. Je me suis déterminé à la rapporter à Sadalès II. parce que l'aigle qu'on voit au revers semble désigner plus particulièrement les grandes liaisons que ce dernier prince avoit avec les Romains.

Dion ne nous dit pas qui fut roi des Thraces après la défaite & la mort de Brutus. On voit dans Plutarque un Adallas roi de Thrace, parmi les princes qui prirent le parti d'Antoine. Dans l'énumération que Dion fait des troupes d'Antoine, les Thraces ne sont pas oubliés, mais celui qui les commandoit n'est point nommé. J'aurois cru que l'Adallas de Plutarque n'est pas un prince différent de Sadalès II. si ce dernier n'étoit mort plusieurs années auparavant, suivant le témoignage de Dion qui est précis. Ainsi il y a lieu de penser qu'Adallas (ou plutôt Sadalas, qu'on pourroit appeler Sadalès III.) auroit été fait roi de Thrace par Antoine. Mais il ne jouit pas long tems de ce royaume : car Auguste, après la bataille d'Actium, dépouilla de leurs états tous les rois qu'Antoine auroit faits. (p)

Les arrangemens qu'Auguste fit dans la Thrace, occasionnèrent des troubles. Il y envoya Crassus qui soumit la plupart de ces peuples. Les Odryses se présentèrent désarmés : Crassus les reçut favorablement, & ayant privé les Besses de quelques terres consacrées à Bacchus, il les donna aux Odryses qui honoroient principalement ce Dieu de Thrace.

(p) Plutarque qui dans la vie d'Antoine nomme Adallas roi de Thrace, parle à la fin de ses Apophthegmes ( *Apoph. Augufti.* ) de Rhæmetalces qui auroit quitté le parti d'Antoine pour passer à celui d'Au-

*Vie d'Antoine*  
p. m. 1728.

1. 47.

*Dis. I. 51.*

*Dis.*

## COTYS IV.

*z. 64. p. 834.*

**C**est facile de découvrir dans un passage de Dion, que Cotys fut fait roi des Odryses par Auguste. On y voit que Lollius vint en Thrace donner du secours à Rhæmetalcès oncle & tuteur des enfans de Cotys ; & que les Besses qui s'étoient révoltés furent soumis. Nous avons déjà vu qu'Auguste déposa les princes qu'Antoine avoit établis ; & qu'il envoya Crassus pour appaiser les troubles que ces changemens avoient excités. Il y a toute apparence qu'Auguste donna en même tems un roi aux Thraces ; & que ce fut Cotys IV. qui mourut bientôt & dont Dion parle à l'endroit que je viens de citer. Les secours envoyés aux jeunes princes, ou à leur tuteur, montrent assez que leur pere étoit mort roi de Thrace.

## RHÆMETALCÈS I.

Tuteur des enfans de Cotys, & après leur mort,

Roi de Thrace. *L'an 16. av. J.C.*

**C**OYSS IV. laissa en mourant deux fils en bas âge, Rhæscuporis & un prince qui n'est pas nommé, dont Rhœmetalcès leur oncle fut tuteur. Ce prince est sans doute le même Rhœmetalcès qui avoit abandonné le parti d'Antoine pour celui d'Auguste. Les Besses se révoltèrent pendant cette minorité : mais Lollius vint

*Plutarch. vte  
de Romulus &  
Apoph.*

au

au secours de Rhœmetalcès (*q*) & les rebelles furent soumis. Quelques années après, Vologeze Thrace Bessé, & prêtre de Bacchus, fit soulever, à la faveur de quelques cérémonies de religion, plusieurs Thraces, & se mit à leur tête. On en vint aux mains : l'avantage fut pour Vologèze : il battit & tua Rhescuporis un des jeunes princes. Rhœmetalcès abandonné de ses troupes qui croyoient que les Dieux étoient favorables à Vologèze, prit la fuite vers la Chersonèse, & fut poursuivi par Vologèze qui y fit beaucoup de dégât. Pison qui commandoit pour les Romains dans la Pamphylie, eut ordre de marcher contre les Thraces. A son approche les Besses se retirèrent chez eux : Pison les suivit & n'eut pas la supériorité dans le premier combat ; mais les seconds efforts furent plus heureux. Les Besses furent battus : tout le pays fut soumis, & Pison mérita les honneurs du triomphe. Nous avons plusieurs vers sur sa victoire, dans les Anthologies grecques imprimées & manuscrites, dont Antipater poète fort attaché à Pison, est l'auteur. M. Boivin les a publiés dans une savante dissertation qu'on peut voir au second volume des Mémoires de l'Académie des Belles Lettres.

Après que les Besses eurent été soumis, Rhœmetalcès fut rétabli & il prit le titre de Roi, comme on voit sur plusieurs médailles de ce prince ; ce qui prouve que son autre neveu dont nous ignorons le nom étoit mort. Rhœmetalcès regna encore plusieurs années. Secondé de son frere Rhescuporis, il servit les Romains dans

*L'an de Ro-  
me. 743.*  
*Ibid. p. 545.*

*Particul. I. 2.*  
*112.*

(*q*) On prétend (Maffon, Jani *emplum referatum & Histoire de la République des lettres. 2. p. 218.*) que le nom de *Lollius* est corrompu dans ce passage de Dion, & que le

général qui donna du secours à Rhœmetalcès, avoit un autre nom. Je n'entre pas dans cette discussion qui ne fait rien à mon sujet.

*Die p. 568.* les guerres de Pannonie & de Dalmatie, l'an de Ro<sup>m</sup>me 759.

*Voy. t. 3. p. 196.* Une inscription rapportée par Spon, nous apprend que les Athéniens avoient fait l'honneur à Rhœmetalcès de le nommer premier Archonte. Nous ne savons pas les raisons d'une distinction si marquée, mais on ne peut que les supposer extrêmement glorieuses à ce prince. Les Athéniens qui pendant quelques siècles n'avoient jamais admis des étrangers à cette dignité, n'interrompirent dans la suite cet usage qu'en faveur des hommes illustres, & de quelques Empereurs dont les noms paraissent dans leurs fêtes. Une autre inscription appelle Rhœmetalcès, *Caius julius Rhœmetalcès*; Le roi de Thrace ne peut avoir porté ces noms que par la permission expresse d'Auguste, ce qui suppose des liens d'amitié entre ces deux princes. Les médailles de Rhœmetalcès sur lesquelles on voit toujours la tête d'Auguste, peuvent également servir de preuve; ainsi il ne faut pas conclure du bon mot d'Auguste, que Plutarque nous a conservé, que Rhœmetalcès ne se fut rendu très digne de l'amitié de l'Empereur.

*Appoph. ubi supra.* A la mort de Rhœmetalcès, Auguste partagea la Thrace entre Rhescuporis, & Cotys; le premier frere le second fils de Rhœmetalcès.

Voici les médailles de Rhœmetalcès qui ont été publiées par Seguin, Patin & quelques autres antiquaires. (pl. II. n<sup>o</sup>. 3. 4. 5. 6.)

*Seleg. Num.  
Num. med. &c.*

La premiere représente d'un côté la tête d'Auguste sans couronne avec ces mots ΚΑΙΣΑΡΟΣ ΣΕΒΑΣΤΟΥ. Au revers, la tête de Rhœmetalcès, autour de laquelle on lit ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΡΟΙΜΗΤΑΛΚΟΥ. Elle est au cabinet

du Roi. On la trouve aussi avec le capricorne devant la tête d'Auguste.

La deuxième a d'un côté la même tête d'Auguste, & au revers, la tête de Rhœmetalcès & celle de sa femme, ou de son fils Cotys. Les légendes sont les mêmes que dans la précédente ; elle est au cabinet du Roi & dans celui de M. le Président de Cotte qui joint à une très belle suite de médailles de moyen bronze, le goût & les connaissances qui en rendent l'étude agréable & utile.

La troisième représente d'un côté les têtes d'Auguste & de Livie, devant lesquelles est un capricorne appuyant les pieds sur un globe. Au revers les mêmes têtes que dans celle qui précéde, & les mêmes légendes. Elle est aussi au cabinet du Roi, avec cette différence que sur la tête de Rhœmetalcès est une contre-marque dans laquelle il y a deux lettres qui paroissent être un B. & un A. comme dans la médaille qui suit.

La quatrième dont on m'a envoyé le dessin, a d'un côté Auguste & Livie, avec le capricorne, ainsi que dans celle qui précéde. Au revers, les têtes de Rhœmetalcès & de sa femme, devant lesquelles est une petite tête qui est peut être celle de Cotys leur fils ; & que Seguin & Patin, qui ont cité la même médaille du cabinet du grand Duc, croyoient être la tête de Venus à laquelle la famille des Jules rapportoit son origine. Les légendes sont les mêmes ; & on y voit aussi la contre-marque avec les lettres B. A. (r)

(r) Havercamp, *medailles de la Reine Christine* pag. 297. dit que les têtes que l'on voit sur le côté de la médaille où on lit ΡΟΜΗΤΑ ΑΚΟΤ ΜΑΣΙΑΕΩΣ sont celles d'Auguste & de

Livie. Je ne fais pas les raisons qu'il en donne dans un ouvrage auquel il renvoie, & qui n'a pas été imprimé. Mais outre que cette répétition de têtes, est inutile, & peu commune,

La médaille qui suit ( n°. 7. ) n'a jamais été publiée: D'un côté on voit une corne d'abondance, une haste & le capricorne avec le globe, & le mot ΣΕΒΑΣΤΟΣ. Au revers, une chaise curulle, ou un trône, devant lequel est une haste, avec le mot ΠΟΙΜΗΤΑΛΚΟΥ. Elle est chez le Roi, où il y en a un autre qui ne diffère de celle ci que par les lettres B. A. qu'on voit dans le champ, du côté où est le nom de Rhœmetalcès.

Il ne paroît pas difficile d'expliquer cette médaille. La corne d'abondance se rapporte au regne florissant d'Auguste: la haste est une marque de commandement: & le capricorne a été expliqué plus d'une fois. La chaise curulle & la haste sont des symboles de souveraineté que les Empereurs envoyoient aux princes alliés, comme nous le verrons encore sous les rois du Bosphore.

Les médailles de Rhœmetalcès qu'on vient de voir; les précédentes de Seuthès III. de Lysimaque & de Sadalès que j'ai rapportées; & celles qui suivront de Cotys V. & de Rhœmetalcès II. font les seules qui sont venues à ma connoissance: mais je ne doute pas qu'on n'en découvre d'autres dans la suite, qui sont encore dans les entrailles de la terre, ou qui restent inconnues dans quelque cabinet. Il y en a plusieurs que Seguin, Patin, Spanheim & d'autres auteurs, ont attribuées à des rois de Thrace, & qui appartiennent à des rois du Bosphore: on les trouvera toutes à leur place, dans l'histoire de ces rois auxquels j'ai cru devoir les restituer. Pour n'avoir pas distingué les médailles des royaumes de Thrace & du Bosphore, on a été obligé d'imaginer

on s'aperçoit de plusieurs différences dans les physionomies; au fond la chose est incertaine & de peu con-

plusieurs systèmes qui se détruisent mutuellement. C'est ce qui est arrivé au savant Spanheim. Il y a beaucoup de confusion dans tout ce qu'il dit des rois du Bosphore & de Thrace. Il n'a pas même été exact dans l'usage qu'il a fait du témoignage de quelques anciens. Il dit que Cotys I V. roi de Thrace, qui avoit suivi le parti d'Antoine, fut confirmé dans son royaume par Auguste. Cela n'est dans aucun ancien ; mais on lit dans Dion qu'Auguste laissa le royaume du Bosphore, à Polémon I. qui avoit été attaché à Antoine. Il attribue encore à un roi de Thrace, ce que Strabon rapporte de Polémon II. fils de Pythodoris reine du Pont.

On auroit répandu un plus grand jour sur l'histoire des rois du Bosphore & de Thrace, si on n'avoit pas souvent confondu les médailles des uns & des autres. Dès que la distinction exacte n'en est pas faite, une seule médaille qui se trouve déplacée, dérange l'ordre & jette dans de nouvelles incertitudes. Ce qui a mis surtout de la confusion dans les recherches de Seguin, de Spanheim, & de quelques autres auteurs, c'est qu'ils ont attribué à des rois de Thrace, des médailles des rois du Bosphore qui ont des époques. Ce principe établi, il falloit remonter au commencement de l'Ere suivie sur ces médailles, & se former un système. Mais il étoit difficile qu'un système qui n'avoit pour fondement qu'une Ere attribuée sans preuves à telle ou telle monarchie, ne fut bientôt détruit par de nouvelles médailles, ou par le témoignage des auteurs anciens. C'est précisément ce qui est arrivé, & ce qui a arrêté Spanheim qui forme des objections & des doutes qu'il ne peut résoudre. Les noms de Cotys, Rhescuporis, Rhœmetalces qui sont

*Diss. tome 1.  
p. 500.*

*Ibid. p. 504*

*Strab. l. 126.*

*Ibid.*

communs aux deux royaumes, ont beaucoup contribué à jeter dans l'erreur. Il est certain que les Thraces ne marquaient aucune époque sur leurs médailles : toutes celles sur lesquelles on en voit, sont du Bosphore. Conformément à cette idée, j'ai formé la suite des rois du Bosphore, & je ne connois aucunes de leurs médailles qui n'ait trouvé sa place, ou qui ait troublé l'ordre que j'ai établi. Cet ordre a même été confirmé par le petit nombre des témoignages des anciens qui nous restent sur ces rois. Après cet arrangement des rois du Bosphore, ceux de Thrace étoient plus faciles à connoître & à distinguer ; & il sera aisé de fixer le rang des médailles de ces rois que l'on pourra découvrir dans la suite.

Il est naturel de croire que les Thraces ne marquaient aucune Ère sur leurs médailles, puisqu'on ne voit point d'époques sur celles qui appartiennent incontestablement à des rois Thraces. Nous avons vû la médaille de Seuthès III. celles de Lysimaque ; la médaille nouvellement découverte de Sadalès II. & enfin celle de Rhemetalcès. Il n'y a aucune époque sur toutes ces médailles. Il est plus que vraisemblable, que si les Thraces avoient suivi une Ère qu'ils eussent été en usage de marquer sur leurs monnoyes, nous la trouverions sur quelqu'unes de ces médailles, principalement parmi le grand nombre de celles qui nous restent de Lysimaque. Cependant les lettres que l'on trouve sur plusieurs de ses médailles ne désignent que les noms des villes qui les ont fait frapper, ou des officiers proposés à la fabrication de la monnoye ; & quand on voudroit absolument les regarder comme des lettres numérales à

Il est certain qu'elles ne désigneroient que l'année du regne : elles ne pourroient jamais convenir avec les époques qu'on voit sur différentes médailles qui appartiennent véritablement au Bosphore, mais qu'on a faussement attribuées aux rois de Thrace ; parce que les noms de Cotys & de Rhescuporis ont été communs aux rois de ces deux royaumes. Je sais que des peuples qui suivroient une Ere, faisoient frapper quelquefois des médailles, où cette Ere n'étoit pas marquée : c'est ce qu'on trouve à l'égard de la Syrie & de l'Egypte : mais le nombre de leurs médailles où l'Ere est marquée, excéde celui où elle n'est pas exprimée ; au lieu qu'il faudroit supposer ici, que les médailles de Seuthès, de Lysimaque, de Sadalès, de Rhœmetalcès, sur lesquelles les époques étoient marquées, ne nous sont pas parvenues, & qu'il ne nous reste précisément que celles où l'on a négligé de les graver ; ce qui n'est nullement vraisemblable, surtout à l'égard de celles de Lysimaque qui sont en si grand nombre. On fait qu'il y avoit plusieurs royaumes qui ne marquoient point d'Ere sur leurs médailles. Il n'y a point d'époque sur les médailles de Macédoine, qui se rapporte à une Ere suivie dans le royaume. Il en est de même des rois de Commagène, de Pergame, de Carie & de quelques autres. Ainsi je crois qu'il ne faut pas chercher d'époque sur les médailles des rois de Thrace, & que celles qui en ont une, avec les têtes de Cotys, de Rhescuporis & d'autres princes, appartiennent à la suite des rois du Bosphore.

Après cette digression nécessaire, je reprens la suite des rois de Thrace,

## COTYS V. ET RHESCAPORIS

Rois de Thrace,

*L'an de Rome 760. le 7e. de J.C. (s)*

*Tacit. Ann. l. 2. c. 64.  
Strab. l. 12. 8. 300. Ed. St. l. 2. Epit. 9.*

**C**es deux princes regnèrent en même tems dans la Thrace. Cotys, qui avoit le caractère & les mœurs extrêmement douces, & que Strabon appelle prince des Sapéens, fut roi des lieux cultivés & fertiles, & des villes voisines de la Grèce. C'est à lui qu'Antipater s'adresse dans l'épigramme qu'on lit au quatrième livre de l'Anthologie. Si nous en croyons le poète, Cotys étoit un prince accompli. Il étoit comparable à Jupiter, à Mars & à Apollon, & réunissoit les grandes qualités qui caractérisent ces divinités. Mais les témoignages des poètes qui encensent les rois ne doivent pas servir de mémoires à ceux qui écrivent l'histoire. (t)

Cotys joignoit à la douceur des mœurs, la connoissance des belles lettres. Parmi les Epîtres qu'Ovide écrivit du lieu de son exil, il y en a une adressée à Cotys, dans laquelle ce prince est dépeint comme un homme

(s) Nous n'avons pas la date précise du partage de la Thrace entre ces deux princes; mais en la fixant à l'an 760. je ne saurois m'éloigner beaucoup de la vérité. On ne peut le placer plutôt, puisque nous avons vu que Rhæmetalces vivoit encore en 759. & l'on ne doit pas le mettre long tems après, puisqu'Ovide adresse une élégie à Cotys roi de Thrace, & que ce poète fut exilé l'an 762. Il

y a lieu de croire que cette élégie est de la première année de son exil.

(t) Les Epigrammes d'Antipater pour Pison, dont j'ai parlé ci-devant montrent assez que c'est à Cotys V. que parle Antipater. Mais le nom de Cotys, qui finit l'Epigramme, n'auroit pas suffi à en déterminer le tems, puisqu'il y a eu plusieurs Cotys. (Mem. de l'Acad. des belles lettres. vol. 2.)

consommé

consommé dans l'étude, & comme un poète distingué. Ovide exilé dans les terres du roi de Thrace, lui demande son secours & son appui : il tâche de se le rendre favorable, en lui prodiguant des louanges sur l'ancienneté de son origine, sur son courage, sur la douceur de ses mœurs, & enfin sur les qualités supérieures de son esprit. Il ne manque pas d'observer que la culture des lettres contribue à adoucir les mœurs.

*Adde, quod ingenuas didicisse feliciter artes,  
Emollit mores, nec sinit esse feros.  
Nec regum quisquam magis est instruētus ab illis,  
Mitibus aut studiis tempora plura dedit.  
Carmina testantur; quæ, si tua nomina demas  
Thræcium juvenem composuisse negem.  
Neue sub hoc tractu vates foret unicus Orpheus;  
Bistonis ingenio terra superba tua est.*

Quand il y auroit quelque chose à rabattre des éloges d'Ovide ; il paroît toujours certain que Cotys étoit un prince recommandable par son esprit & par ses mœurs.

Rhescuporis étoit d'un caractère très opposé à celui de Cotys. C'étoit un prince rempli d'ambition & de férocité : il eut les campagnes arides ou désertes de la Thrace, & les lieux voisins des peuples portés à la révolte. Il y eut d'abord entre les deux rois une union simulée. Mais Rhescuporis franchit bientôt les limites de son empire : il fit des incursions sur les terres de Cotys, & le menaça d'une guerre ouverte. Il usoit pourtant de quelque ménagement sous le règne d'Auguste de qui il tenoit son royaume, & dont il craignoit la vengeance. Mais dès qu'il apprit la mort de cet Empereur

K

reur, il ne garda plus aucune mesure; il fit faire le dégât sur les terres de son neveu, & la guerre fut déclarée.

Tibere, qui s'attachoit à conserver la paix dans l'empire, fit dire aux rois de Thrace qu'il leur défendoit d'avoir recours aux armes pour décider leur querelle: Cotys obéit, & congédia les troupes qu'il avoit préparées. Rhescuporis feignit de mettre bas les armes, & fit proposer à Cotys une entrevue pour terminer leurs différens. Ils convinrent du lieu, s'y rendirent & les conditions furent d'abord acceptées, parceque Cotys apportoit beaucoup de facilité, & que Rhescuporis savoit que le piège qu'il tendoit, lui restitueroit bientôt tout ce qu'il accordoit. Le traité fut suivi d'un festin, au milieu duquel Rhescuporis fit charger de chaînes Cotys qui n'avoit pas soupçonné un pareil traitement, & qui reclamoit envain les droits de l'hospitalité & les Dieux de la nation. Après cette trahison, Rhescuporis s'empara du royaume de Cotys, & écrivit à Tibère, qu'ayant appris que son neveu conspiroit contre lui, il avoit été obligé de le prévenir. Tibère lui répondit, *qu'il n'avoit rien à craindre s'il n'étoit point coupable; que le Sénat ne décideroit pas sur cette affaire, sans en avoir pris connoissance: qu'il falloit remettre Cotys aux Romains, & venir se justifier.* La lettre de Tibère fut portée par ceux entre les mains de qui Cotys devoit être remis. Rhescuporis saisi de crainte & de fureur, voulutachever le crime qu'il avoit commencé. Il fit tuer Cotys, & publia qu'il s'étoit donné la mort. Tibère n'employa pas la violence: il usa de dissimulation, & l'officier Romain qui étoit chargé de ses ordres étant mort, il en envoya

*Tacit. Ann.  
B. 2. c. 65.*

un autre qui étant fort connu de Rhescuporis, étoit plus propre à le surprendre. En effet, dès que Flaccus fut arrivé en Thrace, il engagea par toute sorte de promesses Rhescuporis à entrer dans son camp : là, sous prétexte de lui faire honneur, on lui donna une forte garde qui ne le quittoit pas, & qui le mit enfin dans la nécessité de se laisser conduire à Rome.

*Sueton. in  
Tiber.  
Patercul.*

La femme de Cotys l'avoit prévenu. Elle étoit fille de Pythodoris & de Polémon roi du Pont. On ne sait point son nom. Une médaille qui a été mal lue a fait dire à Vaillant qu'elle s'appelloit Pythodoris comme sa mere. Cette princesse accusa en plein Sénat Rhescuporis ; il fut convaincu & condamné à une prison perpétuelle. On l'envoya à Alexandrie, où s'étant de nouveau rendu coupable, il fut mis à mort.

*Strab. l. 12.  
p. 556.*

*Rois du Bosp.  
p. 230.  
Science des  
med. ed. 1739.*

*Tacit. An. 2.  
c. 67.  
Patercul. 1  
2. c. 129.*

*p. 172.*

J'attribue à Cotys V. la médaille que Patin a publiée dans son édition de Suetone, où le graveur a mis ΚΟΤΙΣ au lieu de ΚΟΤΥΣ qui se lit sur une pareille médaille de mon cabinet, qui est en moyen bronze ( pl. II. n°. 8. ) Au cabinet du Roi, il y a une médaille de ce prince, en petit bronze, qui ne diffère de celle de Patin que par le type du revers. ( n°. 9. )

La premiere représente d'un côté la tête de Cotys avec ces mots ΒΑΣΙΛΕΥΣ ΚΟΤΥΣ & de l'autre côté une victoire, & cette légende : ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΡΑΣΚΟΥΠΟΡΙΔΟΣ. (u) Dans celle du Roi on voit la même tête & la même légende, mais au revers, c'est un trophée : quoique l'inscription ne soit pas bien lisible, on découvre ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΡΑΣ... & s'il restoit quelque doute

(u) Dans le Museo Theupolo || crie un peu différemment.  
(p. 1140.) cette médaille est dé ||

sur cette leçon , il seroit aisé de le dissiper en observant que dans un manuscrit de M. de Peiresc conservé dans le magnifique cabinet de M. de Boze on trouve une médaille semblable à celle du Roi & sur le revers de laquelle M. de Peiresc , ou celui qui lui en avoit envoyé la description avoit lû ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΡΑΣΚΟΤΠΟΡΕΩΣ , au lieu de ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΡΑΣΚΟΤΠΟΡΙΔΟΣ .

Il me paroît que ces médailles ne peuvent avoir été frappées que dans la Thrace , & qu'elles ne conviennent qu'à Cotys V. puisque ce n'est que sous son règne qu'un autre roi nommé Rhescuporis a commandé dans une partie de la Thrace. Nous avons vu que ces deux princes vécurent d'abord en bonne intelligence. C'est apparemment dans ce temps là qu'ils eurent quelque guerre commune à soutenir dans laquelle ils remportèrent la victoire. Cotys semble dans le revers de cette médaille en céder l'honneur à Rhescuporis : peut être que Rhescuporis faisoit le même sacrifice à son neveu dans la monnoye qu'il faisoit frapper pour son royaume. Dans les louanges qu'Ovide prodigue à Cotys , la valeur n'est point oubliée : le poète avoit peut être en vue les succès qui paroissent exprimés sur cette médaille : c'est une raison de plus de l'attribuer à Cotys V.

Dans le cabinet du prince Electoral de Saxe , il y a une médaille singulière qui porte le nom de Cotys , & qui n'a jamais été publiée. M. Richter Conseiller de la cour de sa Majesté Polonoise , connu par des dissertations savantes , & à qui le soin de ce cabinet est confié , a eu la bonté de m'en envoyer le dessin. Je la fais graver ici avec plaisir , parce que je la regarde comme une des plus rares médailles de rois que nous connoissions . ( pl. II. n°. 10. )

Elle est absolument semblable aux médailles d'argent de l'isle de Thase , que l'on voit dans tous les cabinets avec la légende ΗΡΑΚΛΕΟΤΣ ΣΩΤΗΡΟΣ ΘΑΣΙΩΝ. Les types sont les mêmes : la tête de Bacchus d'un côté , & Hercule debout de l'autre. Mais au lieu de l'inscription qu'on vient de voir , il y a ΧΑΡΑΚΤΗ . . ΚΟΤΥΟΣ. Il est certain qu'il faut suppléer à la fin du premier mot la lettre p. qui a disparu. *χαρακτής* dans les léxiques anciens & modernes , *Cyrille* , *H. Etienne* , & les autres signifie *nota impressa* , *imago* , *empreinte* , représentation sur la monnoye ; & conséquemment c'est la même chose que *nummus* , *moneta* ; ainsi sans avoir recours à de vaines conjectures , je traduis tout simplement ΧΑΡΑΚΤΗΠ ΚΟΤΥΟΣ *nummus Cotyis* , ou *moneta Cotyis* , ce qui est encore plus analogue aux légendes d'une infinité de médailles , au revers desquelles on lit *moneta aug.* *moneta cæs.* *moneta urbis*.

Il n'y a nulle difficulté à attribuer cette médaille à la Thrace , puisque l'isle de Thase faisoit partie de ce royaume. Mais j'avoue que ce n'est que par conjecture que je la crois frappée sous Cotys V. plutôt que sous les rois précédens du même nom. C'est à ceux qui pourront examiner la médaille même , & la comparer avec les différentes pièces qui nous restent , & qui ont été frappées dans cette isle , à déterminer si elle porte le caractère du siècle de Cotys V. ou de quelqu'un de ses prédecesseurs. Comme Cotys V. est un roi de Thrace auquel on a prodigué le plus d'éloges , j'ai cru en voyant le nom de Cotys sur une médaille qui représente Bacchus & Hercule , les deux principales divinités de Thase , que c'étoit ici une espèce de consentement que

le peuple de cette isle donnoit aux grandes louanges & aux magnifiques comparaisons d'Ovide & d'Antipater.

---

### RHŒMETALCES II. & les fils de Cotys V.

L'an 772. de Rome 19. de J. C.

**L**A Thrace fut partagée entre Rhœmetalces, fils de Rhescuporis, qui n'avoit pas trempé dans le crime de son pere, & les fils de Cotys qui étoient encore jeunes & dont le royaume fut gouverné par Treb. Tacit. Ann. J. 3. c. 38. Rufus, en qualité de tuteur. (x) Les Thraces également mécontents de Rhœmetalces & de Rufus, firent An. l. 4. c. 46. des mouvemens qui furent bientôt appaisés. Quelques années après, il y eut encore des troubles dans lesquels Rhœmetalces servit utilement les Romains. Dis. l. 54.

L'an de Rome 791. Caligula réunit les deux royaumes sous un seul prince. Il donna la petite Arménie à Cotys; & Rhœmetalces resta seul roi de Thrace. On ne sait point les raisons de ce changement. Cet état subsista jusqu'à la mort de Rhœmetalces qui fut tué par sa propre femme, vers l'an de Rome 800. c'est la chronique d'Eusebe qui nous a conservé cet événement. p. m. 65.

(x) Il se peut qu'il n'y ait eu qu'un fils de Cotys qui ait été roi de Thrace & qu'il faille lire dans Tacite, *liberum* au lieu de *liberos*. Il est vrai que Cotys auroit eu plusieurs enfans de sa femme: mais Strabon (l. 12.) ne parle que d'un roi de Thrace, & dit *δυραγεσι δ' ο προ-είπερ αὐτῷ*. Dion nous apprend que ce fils s'appelloit Cotys, comme son pere. Dans un autre en- droit du même auteur, où il est dit que Caligula donna à Rhœmetalces, la partie de la Thrace où commandoit Cotys, on ne voit pas que ce prince fut en partage du royaume de Thrace, avec quelqu'un de ses frères. Ainsi il y a lieu de croire que Tacite n'a pas eu des mémoires bien exacts; ou que quelque copiste a écrit *liberos* au lieu de *liberum*.

Les Thraces se révoltèrent dans cette occasion : l'Empereur Claude les soumit & réduisit le royaume en province Romaine.

On ne connoissoit point de médailles de Rhœmetalcès II. J'en ai découvert une qui paroît pour la premiere fois, & qui est entre les mains de M. de l'Isle de l'Académie des Sciences. (pl. II. n°. 11.) ΓΑ. . . . ΜΑΝΙΚΩ ΣΕΒΑΣΤΩ. D'un côté la tête de Caligula qui avoit établi Rhœmetalcès seul roi de Thrace. Au revers une figure assise, & une autre debout, avec.... ΤΣ ΡΟΛΜΗ ΤΑΛΚΑΣ. . . . Rhœmetalces. La médaille est un peu fruste, & on ne distingue pas bien ce que font ces deux figures, mais il y a toute apparence que c'est Rhœmetalcès qui reçoit de la part de l'Empereur, le Diadème, ou quelqu'autre marque de souveraineté.

Le passage d'Eusebe, ou des compilateurs de sa chronique, est le seul témoignage qui nous reste sur la fin du royaume de Thrace. George Syncelle place également cette révolution sous Claude : mais il n'est que le copiste d'Eusebe. On voudroit infirmer l'autorité de ce dernier, parce qu'on lit dans Suétone, que ce fut sous Vespasien que la Thrace fut réduite en province. Mais on prétend que dans ce passage de Suétone, il faut lire *Thracæam Ciliciam*, au lieu de *Thraciam Ciliciam*. Il est probable que des copistes peu savans, connoissant bien mieux la Thrace, que l'épithète *Thracæa* qu'on donnoit à une partie de la Cilicie, auront cru faire une découverte en écrivant *Thracia* au lieu de *Thracæa*, & en séparant *Thracia* de *Cilicia*, par une virgule. C'est un point de critique qui n'est pas fort intéressant, & qu'on ne pourroit décider qu'à la faveur des manuscrits de

p. 333

In Vesp. c. 8.

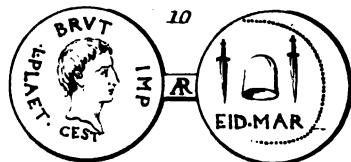
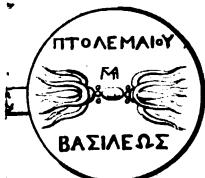
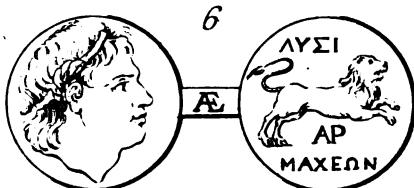
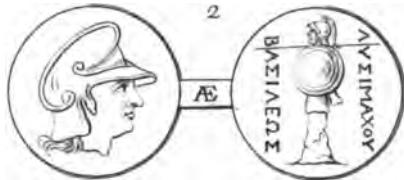
Suétone, très anciens & de bonne main. Mais comme ceux qui ont ces qualités, peuvent avoir été faits sur d'autres qui ne les avoient pas, les doutes subsistent toujours : ils ont été autorisés par ce qu'on lit dans quelques auteurs, des changemens & des divisions que Vespasien fit dans la Thrace. On peut voir Scaliger sur Eusebe ; les commentateurs de Suétone ; Tillemont, & quelques autres. Cependant je suis du sentiment de ceux qui croient que c'est sous Claude que la Thrace devint province Romaine : c'est la raison qui me fait finir ici l'histoire des rois de cette nation.

**F I N.**



**SUITE**

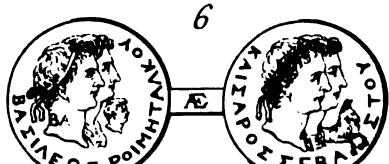
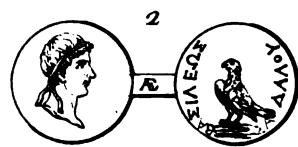
## ROIS DE THRACE.



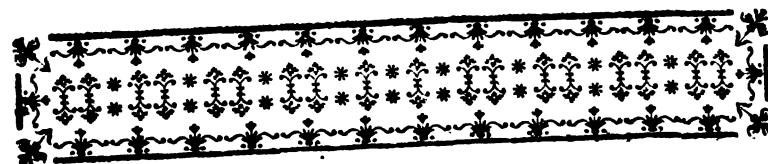


ROIS DE THRACE.

Pl. II.





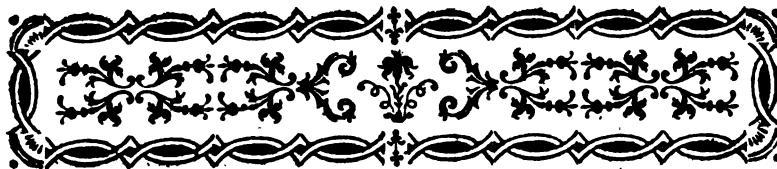


# S U I T E D E S R O I S D E T H R A C E

T ERES I.	Vers la 87 <sup>e</sup> . Olympiade.	page 3.
SITALCES.	L'an 428. avant J. C.	4
SEUTHES I.	L'an 424. avant J. C.	8
MÆSADE		Ibid.
MÈDOCUS.	Vers l'an 400. avant J. C.	19
SEUTHES II.		
AMADOCUS.	Vers l'an 390. avant J. C.	16
TERES II.		Ibid.
COTYS I.	L'an 380. avant J. C.	18
CHERSOBLEPTE.	L'an 356. avant J. C.	22
SEUTHES III.	Vers l'an 325. avant J. C.	27
LYSIMAQUE.	L'an 322. avant J. C.	30
SÉLEUCUS.		42
PTOLÉMÉE.		Ibid.
BELGIUS.	L'an 279. avant J. C.	44
LEONARIUS.		45
LUTARIUS.		
COMONTORIUS.		Ibid.
CAVARUS.	Vers l'an 219. avant J. C.	46

<b>SEUTHES IV.</b> Vers l'an 200. avant J. C.	<b>p. 47.</b>
<b>COTYS II.</b> L'an 171. avant J. C.	<b>48.</b>
<b>DIEGYLIS.</b> Vers l'an 150. avant J. C.	<b>51</b>
<b>ZIBELMIUS.</b>	<b>53</b>
<b>SOTHIME.</b> L'an 93. avant J. C.	<b>54</b>
<b>SADALES I.</b> L'an 81. avant J. C.	<b>56</b>
<b>COTYS III.</b> L'an 57. avant J. C.	<b>57</b>
<b>SADALES II.</b> L'an 48. avant J. C.	<b>59</b>
<b>ADALLAS (ou Sadales III.).</b>	<b>63</b>
<b>COTYS IV.</b>	<b>64</b>
<b>RHÆMETALCES I.</b> L'an 16. avant J. C. <i>Ibid.</i>	
<b>COTYS V.</b>	
<b>RHESCUPORIS.</b>	<b>72</b>
<b>RHÆMETALCES II.</b> Et les fils de Cotys V.	
<b>L'an 19. de J. C.</b>	<b>78</b>

*Fin de la Table.*



## A V E R T I S S E M E N T.

**L**ORSQUE je publiai , il y a quelques années ,  
une dissertation sur les rois du Bosphore à Paris. 1744.  
Cimmérien , à l'occasion d'une médaille d'un de  
ces rois qui n'avoit pas paru , je ne connoissois  
pas plusieurs médailles de ces princes qui ont  
été découvertes depuis , & qui m'ont fait chan-  
ger de sentiment. Spanheim , Séguin & les au-  
teurs qui en ont rapporté quelques unes , n'en  
ont point assez discuté les époques , & n'ont  
pas réuni sous un seul point de vue toutes celles  
que l'on connoissoit alors , pour en former une  
espéce de suite. Vaillant a laissé sur cette ma-  
tière un ouvrage qu'on a publié après sa mort ,  
dans lequel il s'est fait un système pour expli-  
quer les époques que l'on voit sur ces médailles.  
Le pere Souciet , dans une dissertation sur les  
rois du Bosphore , combattit le sentiment de  
Vaillant , & en proposa un nouveau : de l'exa-  
men que je fis de l'un & de l'autre , résulta une  
opinion qui me parut souffrir moins de difficulté

*Historia Reg.  
Bosphoris.*

Paris. 1735.

ij A V E R T I S S E M E N T.

que les autres , Je fis part de ma dissertation à des gens de lettres qui m'envoyérent la description de plusieurs médailles qui répandent de nouvelles lumières sur la suite de ces princes. J'en ai conféré les différentes époques , & j'ai fait des recherches qui m'ont conduit à un nouveau système dans lequel je crois entrevoir des degrés de certitude auxquels il me paroît qu'on n'étoit pas parvenu. J'espere que les médailles du Bosphore qu'on pourra découvrir dans la suite ne dérangeront point l'ordre que j'ai établi , & qu'elles confirmeront au contraire celles qui m'ont servi de point d'appui.

On ne doit pas être surpris de voir des variations & des sentimens différens les uns des autres , si l'on fait réflexion qu'il s'agit d'une histoire sur laquelle les anciens nous ont laissé bien peu de mémoires. Les écrivains Grecs , ou Romains regardoient les princes du Bosphore comme des barbares ; il les ont à peine nommés selon qu'ils avoient quelque part à l'histoire générale. Je ne connois que Trogue Pompée qui avoit écrit les origines & les faits des rois du Bosphore Cimmérien ; mais cet ouvrage est perdu. Nous n'avons donc que de foibles se-

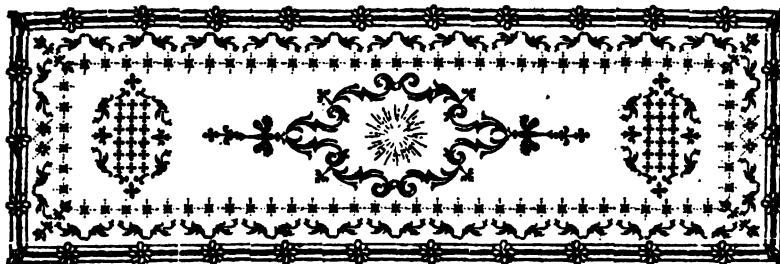
*Trogi hist.  
Erudog. 17.*

cours & les passages qui nous restent sont rarement accompagnés de remarques chronologiques. Les anciens étoient à cet égard bien moins scrupuleux que nous ; soit que loin de s'assujettir à fixer des dattes, ils ne vissent dans l'histoire que la science du gouvernement, la discipline militaire & les loix qui rendoient le citoyen fidèle à sa patrie & à ses devoirs ; soit que leurs historiens plus voisins des événemens ayant moins craint la confusion des tems, & qu'ils n'ayent pas assez senti les avantages de l'ordre chronologique. Quoiqu'il en soit, ils se sont souvent dispensés de cette espèce d'exactitude. Ainsi il ne faut pas s'attendre à dresser les Dynasties de ces rois avec autant de facilité & de certitude que l'on forme la suite des Empereurs Romains ou des autres princes fameux dans l'histoire. Pour connoître des peuples qui fixoient les yeux de l'univers, nous avons une foule d'écrivains qui s'aident mutuellement ; mais pour l'histoire de ces états peu puissans, & qui ne fournissent pas de grands événemens, nous sommes réduits à quelques passages isolés & souvent obscurcs ; & à des médailles dont il est d'autant plus difficile de déterminer la date, que l'Empereur que l'on y voit n'est point nommé ; que le roi du Bois-

iv      A V E R T I S S E M E N T.

phore qui est au revers, porte un nom qui est commun à plusieurs princes ; & que l'époque qui est marquée sur ces médailles ne nous apprend rien si nous ignorons en quelle année doit commencer l'Ere que le Bosphore a suivie. A travers ces incertitudes, il n'est pas étonnant que les premiers essais soient infructueux. Ce n'est que par la réunion des pièces que le tems a épargnés, qu'on peut en fait d'antiquité prouver ou appuyer son sentiment. Vaillant nous auroit donné sans doute une suite des rois du Bosphore fort différente de celle qu'il nous a laissée, s'il avoit vû les médailles qui ont été découvertes dans ces derniers tems ; & je n'aurois pas fait des efforts inutiles lorsque j'écrivis la premiere fois sur ces rois, si ces médailles étoient alors venues à ma connoissance. Dans l'étude de l'Antiquité & de la Physique, les découvertes & les nouvelles expériences exposent à des retractations, il faut s'y soumettre, & ne pas rougir d'une erreur qui conduit à la vérité. Il est également avantageux aux sciences & à ceux qui les cultivent, que les progrès soient successifs ; ainsi les efforts réitérés & réunis perfectionnent les arts ; & ceux qui les aiment espèrent toujours de contribuer à leur gloire.

DISSE R T A T I O N



# DISSE RTATION. PRELIMINAIRE SUR L'ERE DU BOSPHORE.



És époques que l'on voit sur les médailles des rois du Bosphore, ont jusqu'à présent fait naître bien des difficultés dans l'esprit de ceux qui ont tâché de découvrir à quelle Ere appartiennent ces époques, & en quelle année cette Ere doit commencer. Vaillant l'avoit d'abord fixée à l'an de Rome 453. mais dans la suite il changea de sentiment, & après avoir retranché du nombre des rois du Bosphore, les médailles de Sauromate, à l'occasion desquelles il avoit proposé sa premiere opinion ; il établit que Cotys, de la famille des rois de Thrace étant devenu roi du Bosphore introduisit dans ce royaume l'Ere de Thrace qui, selon Vaillant, commençoit l'an de Rome 330.

*Notes sur les  
médailles de  
Sergein.  
Numis. Imp.  
pp. 130. 157.  
Edit. de 1692.*

*Hist. des rois  
du Bosphore.*

A

## 2 D I S S E R T A T I O N

mais ce sentiment n'est fondé que sur des conjectures : car nous ne sommes pas certains que ce Cotys que nous connoissons sous le nom de Cotys I. roi du Bosphore, soit Thrace d'origine, & supposé que cela soit, il ne s'ensuit pas que le Bosphore ait adopté l'Ere de Thrace : la raison d'ancienneté, que Vaillant fait valoir, ne devoit pas le déterminer, puisque le royaume du Bosphore étoit aussi ancien que celui de Thrace. On lui a encore opposé que l'Ere de Thrace devroit naturellement commencer avec le fondateur du royaume, quelques années avant l'an de Rome 330. plutôt qu'au troisième roi de cette monarchie. Il faut de plus observer que les Thraces n'ayant jamais marqué aucune Ere sur leur monnoye, on ne sauroit fixer le tems précis où commençoit celle qu'ils suivoient dans leurs calculs. Enfin on verra par ce que je dirai dans la suite, que le système de Vaillant ne peut pas se soutenir.

Le Pere Hardouin, a ignoré qu'il y eut des médailles du Bosphore, ou n'a pas voulu reconnoître des rois particuliers de cette nation. Il met les Cotys, les Rhecuporis, & les autres princes du Bosphore au nombre des rois du Pont : peut-être qu'il pensoit que le royaume du Pont s'étendoit jusqu'au Bosphore. Quoiqu'il en soit, il dit que l'Ere du Pont avoit commencé l'an de Rome 456. Son sentiment, à cet égard, diffère très peu du mien, mais nous avons pris pour l'établir des routes bien différentes ; ses raisons se détruisent d'elles mêmes : on peut en voir la réfutation dans Spanheim qui après avoir rapporté le sentiment de divers auteurs, & avoir cité plusieurs médailles du Bosphore, s'est contenté de faire des objections & n'a pris aucun parti.

*Chronol. Vol.*  
*Teſt. p. 581.*  
*Num. Ant. p.*  
*139.*

*Diff. Vol. 1.*  
*p. 484.*

## PRELIMINAIRE.

3

Haym, dans son *Tesoro Britanico*, dit, en parlant de l'Ere du Bosphore, *ma bisogna infallibilmente stabilire che cominciasse ab V. C. 458.* comme il ne donne pas les raisons de son sentiment, je ne puis pas juger de la force de ses preuves.

tom. 2. p. 530.

Enfin le P. Souciet a proposé dans sa dissertation sur les rois du Bosphore, un nouveau système qui me paroît très éloigné de la vérité. Je ne répéterai pas ici tout ce que j'en ai dit dans ma première dissertation ; cela me meneroit trop loin.

Paris 1736. 40

Lorsque j'écrivis en 1744. sur les rois du Bosphore, je crus qu'il étoit naturel, que l'Ere d'un royaume commençât avec le fondateur de la monarchie ; & comme il me sembloit que les époques des médailles du Bosphore, pouvoient s'expliquer conformément à cette idée, je proposai une opinion dans laquelle je voyois de la vraisemblance : mais il y a encore loin du vraisemblable au vrai. On m'a communiqué depuis un nombre assez considérable de médailles des rois du Bosphore nouvellement découvertes, qui m'ont fait faire d'autres recherches : & après avoir étudié ce point de critique, autant qu'il m'a été possible, j'ai cru voir que l'Ere du Bosphore doit commencer l'an de Rome 457. Je vais à présent donner mes raisons & mes preuves, qui ne seront presque fondées que sur les médailles qui nous restent, & qui me paroissent par là moins contestables. Deux médailles d'or des rois du Bosphore, qui se sont heureusement réunies dans le beau cabinet de M. Pellerin à Paris, me parurent décisives pour fixer les doutes sur le commencement de l'Ere du Bosphore. (Voyez la planche II. n°. 9. & n°. 12.)

A ij

Ces deux médailles , dont l'une est de Cotys II. & l'autre de Rhœmetalcès son successeur, sont de la même année : on voit sur l'une & sur l'autre la tête d'Hadrien avec ces lettres HKY. ( 428. ) par là nous sommes assurés que dans cette année 428. de l'Ere du Bosphore Cotys II. est mort , & que Rhœmetalcès lui a succédé. Il ne restoit donc plus qu'à avoir la date de la mort de Cotys , pour remonter de là à la première année du Bosphore. Arrien dans son *Péripole du Pont Euxin* , apprend à l'Empereur Hadrien , à qui il envoie son ouvrage , la mort de Cotys. Ce Péripole a été écrit , à ce

Diff. sur Arr. à la tête des pe-  
nis Geograph. que Dodwell a cru , & tous les savans après lui , vers l'an 20. du règne d'Hadrien. Arrien y parle de la mort

de Cotys , comme d'un événement très récent ; ainsi cette mort doit être arrivée environ l'an 19. d'Hadrien , qui est la 888-889. de Rome ; si on retranche de l'une de ses années les 428. qui sont sur les médailles qu'en vient de voir , il reste l'année 460. ou 461. de Rome , où a dû commencer l'Ere du Bosphore. Ce calcul fort simple , paroît extrêmement juste ; je m'y arrêtais , & je crus qu'il seroit confirmé par les médailles frappées après celles que je viens de citer. Mais une médaille de ce même Rhœmetalcès successeur de Cotys II. le dérangeoit absolument. Elle est au cabinet de M. Pellerin. ( pl. III. n°. 1. )

Cette médaille représente d'un côté Rhœmetalcès ; & à revers la tête d'Hadrien , avec l'époque ΓΛΤ (433.) Suivant le calcul que je viens de faire , cette année 433. tombe dans l'année de Rome 894. mais dans cette année Hadrien n'étoit plus Empereur ; il étoit mort depuis près de trois ans. Cette difficulté , déjà bien considérée ,

## PRELIMINAIRE.

Ble, me parut encore plus forte, lorsque je vis qu'elle se rencontroit à l'égard de plusieurs médailles, qui avoient également des époques, qui ne pouvoient pas coïncider avec le regne des Empereurs qui y étoient représentés. La seule façon de répondre à cette objection, c'étoit de reculer la mort de Cotys, & de la mettre quelques années avant la mort d'Hadrien.

Nous n'avons aucun témoignage ancien, qui fixe cette mort dans la 19<sup>e</sup>. année d'Hadrien; c'est Dodwell, qui dans une savante dissertation sur Arrien, a cru avoir des preuves certaines que *le Périple du Pont*, a été écrit dans la 20<sup>e</sup>. année d'Hadrien, & que la mort de Cotys est arrivée dans ce tems là. Il a donc fallu peser les raisons de Dodwell, pour voir s'il n'y avoit rien à repliquer: jusqu'à présent son sentiment a été suivi sans être discuté; mais je me suis trouvé dans la nécessité de l'examiner & de m'engager dans une discussion que je mets ici tout de suite, parce qu'elle fait partie essentielle de cette dissertation.

### SUR L'ANNÉE

*En laquelle Arrien a écrit son Périple du Pont.*

Il n'y a rien dans le *Périple du Pont* d'Arrien qui puisse déterminer précisément le tems auquel il a été écrit. Dodwell l'a pourtant fixé à la 20<sup>e</sup>. année d'Hadrien. Il se fonde principalement sur ce qu'Arrien gouverneur de la Cappadoce, arrêta les mouvements des Alains excités par Pharasmane roi d'Iberie. Il prouve que cette révolte arriva l'an 20. d'Hadrien, conformément au témoignage de Dion, qui dit qu'elle sui-

*liv. 6, 1.*

### 8 D I S S E R T A T I O N

*Bid.* vit la guerre des Juifs. Or cette dernière guerre dura trois ans : Eusèbe nous apprend qu'elle commença l'an 17. d'Hadrien. Elle étoit dans sa plus grande force l'an 18. elle finit l'an 19. ainsi les mouvements des Alains ne peuvent être que de l'an 20. On voit dans Dion que ce fut Arrien qui commandoit dans la Cappadoce, qui par des apprêts de guerre intimida les Alains ; & nous avons encore une partie de l'écrit d'Arrien, qui contient l'énumération & l'ordre des troupes destinées contre ce peuple. Il n'appartenloit qu'au Gouverneur de la Province de faire faire l'exercice aux troupes ; de les payer ; de leur faire distribuer des vivres : c'est ce que faisoit Arrien dans les villes où il passoit, comme il le dit à Hadrien à qui il adresse ce Périple du Pont ; ainsi l'auteur du Périple est le même qui commandoit dans la Cappadoce & qui repoussa les Alains vers l'an 20. d'Hadrien. Enfin il nous reste un autre ouvrage d'Arrien, c'est sa *Tactique*, à la fin duquel il nous apprend qu'Hadrien étoit alors dans la 20<sup>e</sup>. année de son règne. Ces considérations, & bien d'autres qu'on peut voir dans la dissertation de Dodwell, & que je ne rapporte pas parce qu'elles sont beaucoup moins décisives, ont déterminé ce savant Anglois à penser que le Périple du Pont a été écrit dans la 20<sup>e</sup>. année d'Hadrien ; & tout semble en effet concourir à le prouver : cependant après avoir réfléchi sur les preuves de Dodwell, j'ai cru être fondé à n'être pas de son avis.

*Tillemons Amper. Le p. Souire. diff. & d'autres auteurs.* J'ai déjà dit, qu'il n'y a rien dans cet ouvrage d'Arrien qui détermine précisément le temps auquel l'auteur le composa. Ceux qui, à l'occasion de Cotys dont Arrien annonce la mort à Hadrien, ont écrit que cette

mort arriva l'an 19. ou 20. du regne de ce prince , ne sont fondés que sur la dissertation de Dodwell. Mais je trouve qu'il y a dans cet écrit d'Arrien de quoi faire penser qu'il est antérieur à la 20<sup>e</sup>. année d'Hadrien. Je suis surpris de voir qu'Arrien , en parlant de Pharasmane ne dise rien de sa révolte & des mouvements qu'il excita chez les Alains ; il ne paroît pas négliger d'annoncer à l'Empereur de pareils événemens : une ligne plus haut , il nomme les Sannes qui refusoient de payer le tribut qu'ils devoient aux Romains , & qu'il promet de réduire à l'obéissance. Comme on peut répondre que Pharasmane n'avoit pas encore fait révolter les Alains , je ne ferai pas valoir le silence d'Arrien. Mais je m'arrête principalement à l'objection que fournit la variété & le nombre d'ouvrages ou de voyages , qu'il faut qu'Arrien ait fait dans cette 20<sup>e</sup>. année d'Hadrien.

Si nous admettons que l'Empereur l'ait nommé Gouverneur de la Cappadoce dans l'année 20. il faut qu'Arrien soit venu dans cette Province ; qu'il ait ensuite visité toutes les côtes du Pont Euxin ( car on voit qu'il est parti de Trébizonde dans le dessein de faire ce voyage ) ce qui demandoit d'autant plus de tems , que le vent contraire le retenoit quelquefois plusieurs jours dans une ville. Il s'occupoit dans les lieux où il y avoit *pag. 3.* des troupes , à des fonctions militaires. Il visitoit les divers ouvrages dont on se fortifioit alors ; il rendoit *pag. 6.* ensuite compte de tout à l'Empereur , par des lettres latines qu'il lui envoyoit. Enfin son voyage étant fini , il en écrivit la relation qui nous reste , & qu'il adressa à Hadrien. C'est dans cette année 20<sup>e</sup>. d'Hadrien qu'il doit avoir appris la révolte de Pharasmane & les mou-

*p. 11. Ed. oxon.*

*Periple p. 5.*

### 3 D I S S E R T A T I O N

vemens des Alains ; c'est alors qu'il leva des troupes : qu'il se mit à leur tête, & qu'il marcha contre ces barbares : son approche & l'ordonnance de ses soldats intimidèrent les Alains, & cette guerre n'eut pas de suite. Arrien écrivit depuis le morceau qui nous reste imparfait de son *expédition contre les Alains*. C'est encore dans cette 20. année d'Hadrien, qu'il composa sa *Tactique*, qui est un ouvrage assez considérable, & qui vraisemblablement n'a pas été fait sur une mer orageuse, ou dans le tumulte d'un camp : c'est le seul écrit d'Arrien, sur la date duquel nous ayons de la certitude ; il n'est pas douteux qu'il est de la 20<sup>e</sup>. année du règne d'Hadrien ; Arrien nous l'apprend lui même, comme je l'ai déjà dit.

En suivant le sentiment de Dodwell, voici tout ce qu'il faut qu'Arrien ait fait dans cette 20<sup>e</sup>. année d'Hadrien. 1<sup>o</sup>. Achever le voyage de Rome à Trebizonde ; & prendre possession de son Gouvernement. 2<sup>o</sup>. Parcourir les côtes du Pont Euxin ; visiter les villes qui étoient de la Province de Cappadoce, & en exercer les troupes. 3<sup>o</sup>. Lever une armée, marcher contre les Alains ; & composer les trois ouvrages dont nous avons parlé : c'est à dire son *Péripole*, sa *Tactique* & celui qui contient la disposition de ses troupes contre les Alains. Il est presque impossible que toutes ces marches, & tous ces écrits soient de la même année. Dodwell n'y a pas fait assez d'attention. Il a été entraîné par le témoignage des auteurs qui fixent dans la 20<sup>e</sup>. année d'Hadrien l'expédition d'Arrien gouverneur dans la Cappadoce contre les Alains ; & comme il voyoit d'une part dans le *Péripole* qu'Arrien faisoit en Cappadoce les

fonctions

## P R E L I M I N A I R E.

9

fonctions de gouverneur , & qu'il savoit d'ailleurs que les provinces en changeoient communément toutes les années ; il a conclu naturellement que ces choses se font passées dans le même tems , c'est à dire dans la 20<sup>e</sup>. année d'Hadrien ; mais je ne crois pas qu'on soit obligé de presser si fort les événemens.

Il faut considérer qu'il n'y a point de liaison nécessaire entre le voyage d'Arrien dans la mer du Pont , & son expédition contre les Alains. Il étoit gouverneur quand il leva des troupes contre Pharamane & les Alains : mais quelle assurance avons nous qu'il ne commandoit pas en Cappadoce quelques années auparavant lorsqu'il écrivoit son Périple : les gouverneurs , dans ce tems là , avoient souvent le commandement plusieurs années de suite ; sur tout dans les provinces où ils étoient envoyés par l'Empereur. La Cappadoce étoit de la nomination de l'Empereur à double titre : soit parce qu'elle avoit eu des rois , soit parce qu'elle étoit réduite alors en Province Romaine. Ce ne fut que lors du partage des provinces , sous Auguste , en provinces du Senat , & en provinces de l'Empereur , que l'on fut exact à envoyer tous les ans de nouveaux commandans dans les provinces ; mais dans la suite , lorsque l'autorité des Romains étoit affermée dans les provinces éloignées , un gouverneur dont on étoit content à Rome , commandoit plusieurs années dans la même province. Antonin qui succéda à Hadrien , les laissoit durant dix ans dans leur gouvernement & quelquefois ne leur donnoit jamais de successeurs. Arrien peut donc avoir été gouverneur de la Cappadoce pendant plusieurs années , & il n'y a pas de nécessité à borner son adminis-

*Dion l. 35.  
p. 105.*

*Strab. l. 17.*

*Capitol in  
Anton.*

B

tration à la 20<sup>e</sup>. année d'Hadrien. Il se peut aussi qu'il eut fait quelques années auparavant le tour du Pont Euxin, chargé d'une commission d'Hadrien, en qualité de son légat ou comme lieutenant du gouverneur de Cappadoce ; car les gouverneurs avoient des lieutenants, & les Empereurs envoyoient quelquefois, outre les gouverneurs nommés, des officiers chargés d'exécuter des ordres particuliers.

*Dion l. 51.*

Je me fixe avec d'autant de plus raison à cette idée, que je vois qu'Hadrien vint vers la 15<sup>e</sup>. année de son règne en Cappadoce ; il fit des changemens dans les officiers qui commandoient. Arrien qui vivoit à Rome auprès d'Hadrien, ainsi que bien d'autres Philosophes que ce prince avoit attirés à sa cour, suivit apparemment l'Empereur dans ce voyage : Hadrien, qui l'aimoit, & qui l'avoit comblé de bienfaits, le chargea vraisemblablement de faire le tour du Pont Euxin, avec le titre de son Légat, ou du moins avec une autorité qui lui donnoit le pouvoir dans les villes de Cappadoce où il passoit, d'exercer les troupes & de pourvoir à leur entretien. On voit en effet, qu'Arrien ne voyageoit pas comme un simple particulier, & qu'il avoit plusieurs vaisseaux à sa suite. Il acheva le tour du Pont Euxin, & il en fit la rélation (a) qu'il adressa à l'Empereur, & qui nous est restée en entier.

*Spartian in Hadri.*

*Perip. p. 3.*

*Perip. p. 5.*

(a) Le Péripole d'Arrien est divisé en trois parties. Dans la première Arrien décrit ou nomme les lieux où il aborda depuis Trébizonde jusqu'à Dioscuriade. Il n'est pas douze qu'Arrien n'ait parcouru avec sa flote toutes les villes dont il parle dans cette première partie. Dans la deuxième il est question des distan- ces des villes situées depuis le Bosphore de Thrace jusqu'à Trébizonde. Dans la troisième partie, il s'agit des distances depuis Dioscuriade, en tirant vers le Bosphore Cimmérien, jusqu'au Bosphore de Thrace ; ces trois parties forment le tour entier du Pont Euxin. On est pas assuré qu'Arrien ait vu lui-même tout

On peut conjecturer que l'Empereur satisfait de la façon dont Arrien avoit exécuté ses ordres, reconnut ses services en le nommant dans la suite gouverneur de la Cappadoce ; supposé qu'il n'eut pas ce gouvernement dans le tems même qu'il écrivit son Périple.

Mais soit qu'il ait été revêtu de cette charge dès lors, ou qu'il ne l'ait été que vers l'an 20. d'Hadrien ; je pense que le Périple a été écrit peu après le tems où Hadrien vint en Cappadoce. Ce prince fit ce voyage vers la 15<sup>e</sup>. année de son regne. Etant à Trébizonde il parcourut des yeux le Pont Euxin, comme Arrien le dit, dès les premières lignes de son Périple : *καὶ τὴν μὲν Θάλασσαν τὴν τὸν Εὐξείνον ἀσμενον κατίδομεν οὖθεν περὶ καὶ Ξενοφῶν καὶ σὺ.* C'est alors sans doute que l'Empereur ordonna de faire un port dans cette ville, où il n'y avoit auparavant qu'une rade où les vaisseaux pouvoient rester à l'ancre dans la belle saison : *εὐραῦθα σὺ ποιεῖς λιμένα.* *Hic tu portum fieri curas.* Ces mots disent clairement qu'on faisoit ce port dans le tems qu'Arrien écrivait son Périple. Nous venons de voir qu'Hadrien étant à Trébizonde, regardoit attentivement le Pont Euxin. Nous savons qu'il vint dans la Cappadoce vers l'an 15. de son regne, & qu'il y choisit une quantité d'esclaves qui devoient suivre son armée, ou qui étoient destinés

tes les côtes dont il parle dans la deuxième & dans la troisième partie. Dodwell croit qu'il ne donne dans ces deux parties, les distances que sur le rapport d'autrui. Cependant il décrit dans la troisième partie le temple d'Achille, dans l'isle qui porte son nom, & les ornementa ou les offrandes qui étoient dans ce temple, avec des détails qui annoncent un homme qui a vu de ses pro-

pres yeux. Car ce qu'il dit avoir appris des autres, ne regarde que des prodiges qu'il avoit apparemment de la peine à croire. Mais quand il seroit vrai qu'Arrien n'eut visité que les villes du Pont qui étoient de la domination Romaine, cela n'influeroit nullement sur cette dissertation qui n'a pour objet que l'année en laquelle le Périple a été écrit.

B ij

Péripl. p. 17.

*Spartianus.*

## DISSERTATION

au service de ses troupes. C'est à cette année qu'il faut rapporter les médailles de ce prince, avec les revers **CAPPADOCIA. & EXERCITUS CAPPADOCI-CUS.** Nous ne voyons pas qu'Hadrien ait fait depuis d'autres voyages dans la Cappadoce. Ainsi il me paroît que toutes ces raisons sont plus que suffisantes pour croire qu'Arrien a écrit son Périple vers la 15<sup>e</sup>. ou 16<sup>e</sup>. année du règne d'Hadrien.

J'ai cru que je ne pouvois me dispenser d'entrer dans quelques détails, au sujet de la question qui regarde l'année en laquelle Arrien a écrit son Périple, parce que cela faisoit une espèce de préjugé auquel l'autorité de Dodwell avoit donné lieu. Il a donc fallu examiner les preuves de l'auteur Anglois & donner les motifs de mon sentiment.

Il est très vraisemblable que le Périple n'est pas de l'an 19. ou 20. d'Hadrien, comme on l'avoit cru, mais de l'an 15. ou 16. cette opinion me paroît établie sur des conjectures assez bien fondées : mais on pourroit les trouver insuffisantes ; il faut chercher de nouvelles preuves dans les médailles ; elles vont nous donner l'année précise de la mort de Cotys, nous indiquer en quel tems Arrien a écrit son Périple, & nous conduire à la découverte de la véritable année où commence l'Ere du Bosphore.

*Vol. 2, p. 53.*  
Dans le *Tesoro Britannico* de Haym, il y a une médaille de Sauromate second, qui a au revers la tête d'Hadrien avec cette époque ΓΙΤ (413.) rapprochons cette médaille de celle de Rhœmetalces successeur de Cotys second, qui a d'un côté la tête de Rhœmetalces & au revers celle d'Hadrien avec l'époque ΓΑΤ (433.)

Il y a 21 ans de l'une à l'autre, & ce sont précisément les 21 années du regne d'Hadrien. Il faut donc que la médaille de Sauromate avec l'époque ΓΙΓ ( 413.. ) soit de la première année du regne d'Hadrien, & que celle de Rhœmetalcès avec l'époque ΓΛΓ ( 433.. ) soit de la 21<sup>e</sup>. & dernière année d'Hadrien ; ces deux médailles se servent mutuellement de preuves, ce sont deux points fixes. On ne sauroit avancer ou reculer l'un ou l'autre, sans devancer, ou excéder le regne d'Hadrien : cela est incontestable.

Il est donc certain que l'année 413 du Bosphore répond à la première année du regne d'Hadrien. Mais comme les années du regne de ce prince commençoient au mois d'Août, que celles de l'Ere du Bosphore commençoient en automne, suivant l'usage communément reçu en Orient, & que celles de Rome commençoient en Janvier, il faut avoir égard à ces différences & observer que les années de l'Ere du Bosphore répondent à deux années du regne d'Hadrien & que les années d'Hadrien répondent à deux différentes années de Rome. C'est ainsi que l'année 428. de l'Ere du Bosphore, en laquelle Cotys est mort, comme le prouvent les deux médailles frappées dans cette même année pour Cotys & pour Rhœmetalcès son successeur, répond à la 15<sup>e</sup>. & à la 16<sup>e</sup>. d'Hadrien, & que la 15<sup>e</sup>. du regne d'Hadrien répond à l'an de Rome 884. - 885 ; de sorte que l'année de l'Ere du Bosphore 428. répond à l'an de Rome 884. - 885. Si de l'année de Rome 884., la 428<sup>e</sup>. de l'Ere du Bosphore, on retrograde & on remonte à la première année de cette Ere, on se trouve à l'an de Rome 457. si on y remonte en comptant de l'année

885, on se trouve à l'an de Rome 458. mais je prouverai bientôt que cette Ere du Bosphore a commencé nécessairement en l'an de Rome 457. ainsi quoique l'an 428. de l'Ere du Bosphore réponde à l'an 15. & 16. du regne d'Hadrien, la mort de Cotys, qui est de cette année du Bosphore 428. doit être arrivée dans les mois de l'année 15<sup>e</sup>. qui répondent à la 884<sup>e</sup>. de Rome. Cotys est donc mort dans la 15<sup>e</sup>. année du regne d'Hadrien ; la 428<sup>e</sup>. de l'Ere du Bosphore ; la 884<sup>e</sup>. de Rome ; & le Périple doit être du même tems puisqu'Arrien parle de cette mort comme d'un événement récent, & qu'il dit à l'Empereur à qui il envoie son ouvrage : ἐπεὶ δὲ ἐπιθόμενοι Κότυν τετελευτηκένται, τὸν Βασιλέα τῷ Βοσπόρῳ Κιμμείου καλλιμέννα, ἐπιμελές ἐποιησάμενοι καὶ τὸν μέχει τῷ Βοσπόρῳ πλῆν δηλῶσαι σοι. Ως εἰ τι βουλεύοιο περὶ τῷ Βοσπόρῳ, οὐπάρχοι σοι καὶ τόρδε τὸν πλῆν μὴ αγνοῦντι βουλεύεσθαι.

*Dès que j'ai appris la mort de Cotys roi du Bosphore Cimmérien, je me suis hâté de vous envoier la relation du voyage qu'on peut faire par mer jusques dans ce pays, afin que ce royaume vous fût connu, si vous aviez des arrangements à prendre sur les affaires qui le concernent.*

*p. 18. edit.  
oxon.  
p. 931.*

Si on vouloit supposer que la mort de Cotys est de l'année 16<sup>e</sup>. d'Hadrien, comme cette année ne peut répondre qu'à l'an de Rome 885-886, en remontant de ces années à la première de l'Ere du Bosphore, nous nous trouverions aux années de Rome 458. & 459. au lieu qu'on va voir que l'Ere du Bosphore ne peut commencer que l'an de Rome 457.

Une médaille d'or du cabinet Theupolo, qui étoit aussi chez M. l'Abbé de Rothelin, représente d'un côté la tête de Sauromate III. & au revers celle de

Commode avec l'époque ΘΠΤ ( 489. ) Si l'Ere du Bosphore commençoit en l'an de Rome 458. il faudroit absolument que l'époque ΘΠΤ ( 489. ) de cette médaille répondit à l'an de Rome 946. ou 947. mais Commode fut tué le dernier jour de l'an 945. de Rome ; ainsi on n'avoit pu le représenter sur cette médaille , quand même l'année auroit commencé dans le Bosphore au printemps , puisque du dernier jour de l'an 945. au printemps de l'année 946. il y avoit assez de tems pour qu'on fut la mort de Commode au Bosphore. L'objection est encore plus forte en observant que dans le Bosphore l'année commençoit vraisemblablement en automne , comme c'étoit l'usage dans l'Orient. Cette médaille de Commode est donc une preuve que l'Ere du Bosphore ne peut pas commencer en l'an de Rome 458. & qu'il faut qu'elle commence l'an 457. On ne peut pas la faire remonter plus haut parce que les médailles d'Hadrien , que j'ai rapportées , montrent assez que les doutes dissipés par les médailles de Commode ne regardent que l'année 457. ou 458. & que l'Ere du Bosphore doit commencer dans l'une ou dans l'autre.

Les deux médailles d'Ininthevus & de Rhescuporis IV. son successeur viennent à l'appui de ce sentiment. Elles ont toutes deux l'époque ΑΛΦ ( 531. ) & représentent l'une & l'autre la tête d'Alexandre Severe. Si l'Ere du Bosphore commençoit en l'an de Rome 458. l'époque ΑΛΦ c'est à dire , l'année 531. de l'Ere du Bosphore commenceroit dans l'automne de l'an de Rome 988. & finiroit dans l'automne de l'an 989. mais Alexandre Severe fut tué dans le mois de Mars de l'an 988. on n'auroit donc pas dû le représenter sur des

médailles qui dans cette supposition auroient été frappées au moins six mois après sa mort. Ainsi il faut que l'Epoque de ces médailles réponde à l'an de Rome 987-988. dans lesquelles regnoit Alexandre Severe, & par conséquent l'Ere du Bosphore doit commencer l'an de Rome 457.

Les médailles du Bosphore qui représentent des Empereurs postérieurs à Alexandre Severe, pourroient nous fournir de nouvelles preuves; mais comme la ressemblance dans les têtes est d'autant plus incertaine qu'on avance dans le bas Empire, je me dispense d'en faire usage & je pense que celles dont je me suis servi suffisent pour constater l'année de la mort de Cotys arrivée la quinzième année du regne d'Hadrien, & le commencement de l'Ere du Bosphore qui doit être fixé à l'automne de l'an de Rome 457.

Mais il reste une question assez essentielle à décider; c'est de savoir si cette Ere qui commence en l'an de Rome 457. est l'Ere du Bosphore, ou si c'est l'Ere d'un autre royaume que le Bosphore a adoptée & suivie.

L'an de Rome 457. en laquelle commence l'Ere du Bosphore, Spartacus IV. prince de la seconde Dynastie étoit sur le trône. Nous ne savons aucune particularité de sa vie, quoique son regne ait été assez long. Diodore de Sicile le nomme à peine en nous apprenant qu'il a regné 20 ans & que ses fils lui succéderent; si quelque événement considérable avoit donné lieu au commencement d'une Ere dans le Bosphore; il n'y a pas apparence que cet historien si attentif à raconter les faits intéressans eut négligé d'en parler. Son silence

est une espéce de preuve que rien n'a donné lieu sous le regne de Spartacus I V. à l'établissement de l'Ere du Bosphore.

On a cru, & c'est aussi mon sentiment que le Bosphore a adopté & suivi l'Ere du Pont. Il est très vraisemblable que Mithridate le grand devenu roi du Bosphore par la cession de Pærisade dernier prince de la seconde Dynastie de ce royaume, y a introduit l'Ere qui étoit suivie dans ses états du Pont & que le Bosphore l'a adoptée avec d'autant plus de raison, que par cette adoption, il paroissoit faire partie d'un royaume florissant que les exploits de Mithridate rendoient encore plus fameux. Ainsi ne trouvant rien dans l'histoire du Bosphore qui puisse servir de fondement à l'établissement d'une Ere particulière & la vie de Mithridate le grand nous fournissant l'époque de la réunion du Bosphore au royaume du Pont, il est naturel de se persuader que c'est dans cette occasion que l'Ere du Pont fut introduite dans le Bosphore.

Mais comme il paroît certain que l'Ere du Bosphore commence l'an de Rome 457. si c'est la même que celle du Pont, il faut que cette dernière ne commence pas en l'an de Rome 448. comme Vaillant & d'autres l'ont avancé : ou que si l'Ere du Pont a véritablement commencé en l'an 448. l'Ere du Bosphore ne soit pas la même que celle du Pont. Quoique cette discussion regarde plutôt le Pont que le Bosphore, & qu'elle fut mieux placée à la tête de la collection des médailles du Pont, à laquelle je pourrai travailler dans la suite, je proposerai ici quelques conjectures qui pourront servir à décliner la question.

C

Sur quelques médailles des rois du Pont qui ont été publiées par plusieurs auteurs, on voit des époques qui nous apprennent qu'il y avoit une Ere particulière que l'on suivoit dans ce royaume. Vaillant qui a fait l'histoire de ces rois, a tâché de fixer le commencement de cette Ere, & s'est déterminé pour l'an de Rome 448. Il se fonde sur une médaille de Pharnace, sur laquelle il y a l'époque ΖΜΣ (247.) & la lettre Δ. Vaillant croit que cette lettre marque la 4<sup>e</sup>. année du regne de Pharnace & comme ce prince monta sur le trône l'an de Rome 691. l'an 4 de son regne étoit le 695. de Rome : ainsi en diminuant de ce dernier nombre, celui de 247. qui est sur la médaille de ce roi, il reste l'an de Rome 448. (b) Vaillant s'est d'autant plus confirmé dans ce sentiment que c'étoit dans cette année de Rome 448. que regnoit Mithridate II. à qui Strabon, Lucien & Appien, donnent le surnom de Μιθρίδας, ou de fondateur de royaume. Quoique l'opinion de Vaillant ne manque pas de vraisemblance, si la médaille de Pharnace, sur laquelle il paroît que Vaillant s'appuye uniquement, n'avoit pas été frappée la 4<sup>e</sup>. année du regne de ce prince, il faudroit avancer ou reculer le commencement de l'Ere du Pont. On conviendra facilement qu'il n'est nullement certain que la lettre Δ. qu'on voit sur la mé-

*Stra. l. 12.  
P. 161.  
Luc. macr.  
Appian. bel.  
Mistr.*

(b) Il y a pourtant erreur d'une année dans ce calcul. Car si on remonte de l'an 247. de l'Ere du Pont, à la première année de cette Ere, on se trouve à l'an de Rome 449. au lieu de 448. L'erreur vient de ce qu'en ajoutant à l'an de Rome 448. les 247. de l'Ere du Pont, la première année de cette Ere est comptée deux fois; parce qu'elle se trouve dans le nombre 247. & dans celui de 448.

Supposé que l'Ere du Pont commence à l'an 448. de Rome, pour savoir l'année en laquelle tombe la 247<sup>e</sup>. de cette Ere, il ne faudroit ajouter que 246. à 448. & on auroit l'an de Rome 694. la véritable année à laquelle devoit répondre l'année 247. de cette Ere. Cette remarque est essentielle & il faut l'avoir présente lorsque l'on calcule de cette façon les époques des médailles.

daille de Pharnace, annonce l'année 4<sup>e</sup>. de son regne, & l'on peut même assurer que cette lettre indique autre chose, si l'on doit juger de sa signification, par celle de quelques lettres qui sont sur les médailles de Mithridate son pere; en effet sur une de ces médailles de l'année BIS. 212. de l'Ere du Pont, il y a la lettre M. & sur un autre de l'année BKΣ. on trouve la lettre A. Il est bien certain que ces lettres M. A. qui signifient numéralement 40. & 1. ne peuvent pas désigner l'année du regne de Mithridate, puisqu'il n'y a que dix années d'intervalle entre les deux époques BIS. BKΣ. & que ce sont plutôt les initiales du nom de la ville où la médaille a été frappée, ou du nom du graveur, ou du monétaire. Je crois qu'on doit penser la même chose de la lettre A. qui est sur la médaille de Pharnace. Mais voici des raisons d'un autre genre.

Sur cette médaille que je fais graver après Vaillant, (pl. I. n° 3.) Pharnace prend le titre fastueux de ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΒΑΣΙΛΕΩΝ ΜΕΓΑΛΟΥ ΦΑΡΝΑΚΟΥ.

Il semble que ces noms ne convenoient point à un prince qui commandoit dans un pays reculé, à des peuples assez faibles pour avoir recherché l'appui de son pere, & lui avoir cédé le royaume afin de l'engager à leur donner du secours. Après la mort de Mithridate, Pharnace son fils qui l'avoit trahi, demanda humblement les états du Pont, ou du Bosphore, à Pompee, qui lui accorda le dernier. Ce royaume devenu par là tributaire des Romains, n'augmentoit pas en puissance; & je ne vois pas ce qui auroit autorisé Pharnace à s'arroger le superbe titre de Roi des Rois; il y a plus d'apparence qu'il l'aura pris, après avoir con-

C ij

*Appianus*

quis ou usurpé les états de son pere , & s'estre rendu maître du Pont. Ce qui paroît confirmé par ces paroles de Cæsar. *Pontumque nullo defendente , paternum regnum se recepisse gloriens , obtinebat.*

*De bello Al. m. 377.*

Pharnace s'empara du Pont au commencement de la guerre civile de Cæsar & de Pompée , c'est à dire , vers l'an de Rome 703. le 51. avant J. C. On ne voit pas qu'il ait

*Bien, Cæsar.*  
*Appian.*

fait des mouvemens avant ce tems.là ; & sans doute jusqu'alors il avoit gouverné tranquillement le Bosphore ; mais lorsqu'il crut que les guerres intestines qui

*Cæs. bel. Al.*

occupoient les Romains , favoriseroient ses desseins ; il fit des incursions dans la petite Arménie , & dans la Cappadoce , & s'empara du Pont , où il se compor- ta en tyran. Alors roi du Bosphore & maître du Pont

où avoient regné ses ancêtres , il prit le nom fastueux de Roi des Rois , & fit vraisemblablement frapper la médaille d'or qui nous reste , & que l'on vient de voir. Dans cette supposition , cette médaille seroit de l'année

de Rome 703. de la 51e. avant J. C. & de la 247e. de l'Ere du Pont ; ainsi le commencement de cette Ere ne seroit pas de l'an de Rome 448. comme Vail- lant l'a établi , mais de l'an 457. qui est précisément l'année en laquelle j'ai montré que commence l'Ere du Bosphore , qui se trouve en effet être la même que celle du Pont. Il est vrai que cette année n'appartient pas au regne de Mithridate II. appellé comme nous

avons vu *zrīsh.* & qu'elle tombe dans celui de son fils Mithridate III. Mais comme on fait que Mithridate III. fut pendant long tems tranquille possesseur des états qui lui étoient soumis. ; & qu'il augmenta le

royaume de son pere de la Cappadoce & de la Paphlagonie

gonie, il y a apparence que l'Ere du Pont, commença sous ce regne florissant & paisible, quoique son pere fût regardé comme le fondateur du royaume.

*Died. I. 29.*

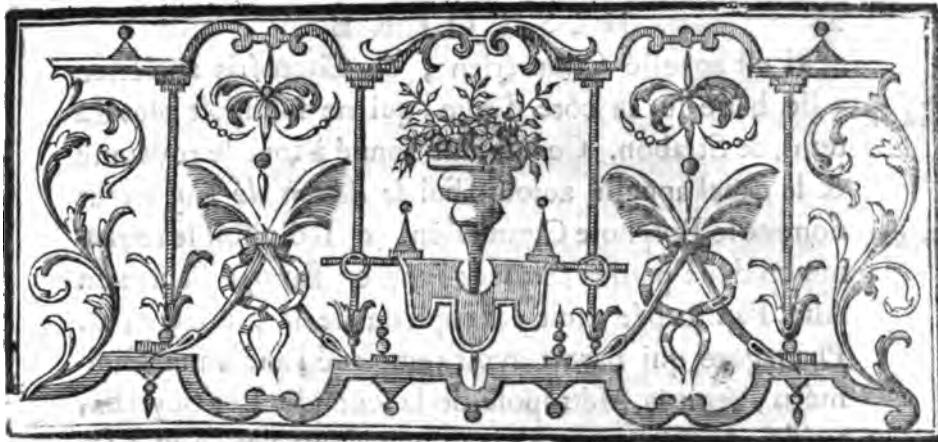
Si ces conjectures paroissent bien fondées, elles confirment mon sentiment sur l'année en laquelle commença l'Ere du Bosphore & servent à montrer en même tems, que cette Ere, qui étoit celle du Pont, étoit commune aux deux royaumes.





HISTOIRE  
DES ROIS  
DU  
BOSPHORE CIMMERIEN.





# LES ROIS DU BOSPHORE CIMMERIEN.

**L**E Bosphore Cimmérien est un royaume qui a subsisté pendant plusieurs siècles. Cet état n'étant pas bien considérable excitoit peu la jalouse des autres rois, & par sa situation il n'étoit point tant exposé à être le théâtre de la guerre, que les Perses, les Grecs & les Romains portèrent successivement en Asie. Ainsi il ne devenoit pas l'objet des conquêtes des Grecs, ou des barbares ; & il ne paroît pas qu'il soit entré dans le partage des successeurs d'Alexandre. Dès le 3<sup>e</sup>. siècle de Rome, il avoit ses rois, & depuis ce tems jusqu'à Constantin le Grand, nous trouvons des princes du Bosphore, de façon que cette monarchie a duré au moins 800. ans.

*Pline.*  
*Mela.*  
*Strab. l. 11.*

Il est appellé Cimmérien, de Cimméris ancienne ville bâtie sur la côte d'Asie, qui ne subsistoit plus du temps de Strabon. Ce nom fut donné à tout le royaume & le canal appellé aujourd'hui *le détroit de Caffa*, fut nommé le Bosphore Cimmérien. (c) Il divisoit le royaume en deux parties, situées l'une en Europe l'autre en Asie. Panticapée étoit la capitale de la première, & Phanagore qui paroît avoir remplacé l'ancienne Cimméris, étoit la Métropole de la seconde. Les Scythes, voisins de ce royaume, commencèrent vers l'an 640. *Herod. l. 1.* avant J. C. l'invasion qu'ils firent en Asie, par chasser les Cimmériens de leurs pays; ceux ci cotoyèrent la petite Asie, échappèrent aux Scythes, & s'emparèrent de Sardes, d'où ils furent chassés quelques années après. (d) Leur chef les conduisit en Cilicie où il périt. *Strab. l. 1.* Les Cimmériens retournèrent alors dans leur pays & reprirent le Bosphore sur les Scythes (e); c'est vraisemblablement depuis ce retour dans leur patrie, qu'ils commencèrent à avoir une forme de gouvernement qui te-

(c) Bosphore vient de *βόσσος* & de *βῆ*, trajet de bœuf, c'est à dire, l'espace qu'un bœuf peut aisément traverser à la nage. Nous disons aujourd'hui Bosphore, mais il seroit plus exact de dire Bospore. Je fais qu'en suivant une autre étymologie, qui fait venir ce mot de *βῆ* & de *φέρειν* on devroit dire Bosphore; mais Hérodote, Diodore de Sicile, Strabon Etienne de Byzance écrivent constamment *Βόσπορος*; ce dernier au mot *Βόσπορος*, dit que c'est par une transcription de lettre qu'on a écrit *Bospore*.

(d) On pourroit soupçonner quelque inexactitude dans le passage de Strabon. Il dit (l. 11.) que les Cimmériens firent des incursions en Asie; & qu'ils en furent chassés par les

Grecs. Je crois qu'il s'agit de la prise de Sardes, dont parle Hérodote. (l. 1.) Mais pour déculper en quelque façon les Cimmériens, Strabon ne devoit il pas dire que les Scythes les forcèrent à chercher un établissement?

(e) On obtinrent de ces barbares la permission de s'y établir de nouveau, en leur payant un tribut. Il y a d'autant plus d'apparence que ce ne fut qu'à cette condition, que les Bosphoriens rentrèrent chez eux, que les Scythes voulant dans la suite exiger un tribut considérable, Périsade roi du Bosphore, ne pouvant ni les satisfaire, ni leur résister, céda son royaume à Mithridate le Grand, comme on verra ci après. (Strab. l. 7.)

moit

noit du monarchique : mais on ne peut rien assurer. Ce n'est que plus de 150. ans après , que nous trouvons dans Diodore de Sicile , des souverains du Bosphore , qu'il appelle Archæanaætides. Ils forment la 1<sup>e</sup>. DY-NASTIE ; car le nom d'Archæanaætide , qui signifie premier chef , semble annoncer qu'il n'y avoit pas eu d'autres princes avant eux dans le Bosphore.

Le regne des Archæanaætides , ne dura que 42 ans. Diod. Bid. liv. 12. A compter dans Diodore de Sicile par les Consuls Romains , il avoit commencé vers l'an de Rome 267. suivant Varron. Il finit l'an 309.

---

### I. 1<sup>e</sup>. D Y N A S T I E. (f)

**S**PARTACUS 1. qui succéda aux Archæanaætides , fut le chef de cette 2<sup>e</sup>. Dynastie. Il regna environ sept ans

Séleucus , que l'on croit fils de Spartacus , succéda à son pere & regna 4 ans.

Ici la suite de ces rois est interrompue par un vuide de 20. ans , que l'on trouve dans Diodore de Sicile , le seul auteur qui nous ait laissé quelques mémoires sur

(f) Je ne ferai que nommer les rois de cette deuxième Dynastie , sans m'arrêter aux circonstances de leur vie que quelques auteurs nous ont conservées ; je renvois à cet égard à un mémoire de M. de Boze. (mém. de l'Acad. des bel. lett. Vol.VI.) qui a mis en œuvre avec tout l'art possible ce que les anciens nous ont laissé sur ces princes. J'aurois inutilement tenté d'ajouter à ce qu'il a écrit à ce sujet. Il y auroit de l'inconvenance à faire usage de ses recherches en employant les termes mêmes dont il s'est servi ; & si j'avois voulu en profitant de ses découvertes me déguiser & prendre un tour différent du sien , j'aurois mal connu mes intérêts ; ainsi tout s'engage à indiquer le mémoire de ce savant Académicien , à ceux qui voudront savoir le peu de faits que nous connoissions de la vie de ces princes. On peut joindre à l'ouvrage de M. de Boze , la dissertation du P. Souciet , (Paris 1736. 4<sup>o</sup>.)

D

l'histoire de ces anciens rois. M. de Boze croit que ce vuide doit être rempli par le règne d'un Spartacus, nommé par Diodore. Le P. Souciet pense qu'il y a eu pendant ces 20. ans un interregne dans le Bosphore : peut-être qu'il auroit été du sentiment de M. de Boze, si cet interregne qu'il suppose, n'avoit pas servi d'appui à l'Ere du Bosphore qu'il vouloit établir. Je ne répète pas ici les réponses que j'ai faites aux raisons du P. Souciet ; parce que d'une part ces discussions sont souvent plus fatigantes que nécessaires, & que d'ailleurs ce que j'ai dit dans la dissertation préliminaire sur l'Ere du Bosphore, suffira pour faire voir ce qu'on doit penser du système du P. Souciet.

S'il faut prendre un parti à l'égard de ce vuide qu'on voit dans Diodore de Sicile, je ne balance pas à suivre le sentiment de M. de Boze, qui fait succéder à Séleucus.

Spartacus II. qui regna environ 20. ans.

Satyrus fils de Spartacus regna 14. ans.

Leucon fils de Satyrus regna 40. ans, il laissa plusieurs fils.

Spartacus III. fils aîné de Leucon, regna 5. ans.

Périsade I. succéda à son frere Spartacus. C'est le seul prince de cette 2e. Dynastie du Bosphore, dont nous connoissions des médailles. Il y en a une en or dans le cabinet du Roi, qui a été publiée par M. de Boze & que j'ai fait graver de nouveau. (pl. I. n°. 1.)

Elle est très. ressemblante aux médailles de Lysimache, dont Périsade fut contemporain. Il paroît par le monogramme qu'on voit sous le siège de Pallas, qu'elle a été frappée à Panticapée. Nous ne savons de la vie de

*Mem. de  
l'Acad. Bida.*

ce prince qu'un seul trait que Polyæn nous a conservé ; c'est que Pærisade avoit, dans un jour de combat, trois habits différens, dont il faisoit usage suivant les circonstances. Il se servoit du premier lorsqu'il rangeoit son armée en bataille ; le second n'étoit connu que de quelques officiers ; le troisième étoit destiné à le déguiser, au cas qu'il fallût prendre la fuite dans une déroute.

Il y a une observation essentielle à faire sur cette médaille, c'est qu'on n'y voit aucune époque. Il est très vraisemblable qu'on n'auroit pas manqué de la mettre si le Bosphore avoit eu dès ce tems là une Ère qui eut été suivie dans le royaume.

On a des raisons de croire que Satyrus & Corgip-  
pus, frères de Pærisade, avoient quelque part dans le  
gouvernement; soit comme lieutenans de Pærisade, soit  
comme princes de quelque portion du Bosphore.

Quoiqu'il en soit, Diodore nous apprend que Pæri-  
sade regna 38. ans. Il laissa Satyrus, Eumelus & Pry-  
tanis, qui ne s'accordant pas sur la succession de leur  
pere, se firent mutuellement la guerre.

Eumelus devint, par la mort de ses frères, maître du  
Bosphore qu'il gouverna pendant 5. ans.

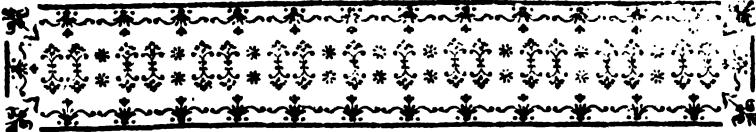
Spartacus IV. succéda à son pere Eumelus, & fut  
roi du Bosphore pendant 20. ans Il mourut la quatrième  
année de la 122<sup>e</sup>. Olympiade ; l'an de Rome 465. avant  
J. C. 289.

Après Spartacus IV. nous ne trouvons plus rien dans  
les historiens qui nous sont restés, sur les rois du Bos-  
phore Cimmérien, jusqu'à Pærisade, qui ne pouvantré-  
sister aux Scythes qui l'inquiétoient, & qui vouloient exi-  
ger un tribut plus considérable que celui que payoient

D ij

*Strab. l. 7.* ses prédeceſſeurs , appella Mithridate le Grand à son ſecours , & lui céda le Bophore. Ainsi il y a un vuide dans cette ſeconde Dynaſtie du Bophore , de plus 170. ans , qu'il ne faut pas espérer de remplir , excepté que les livres de Diodore de Sicile qui nous manquent , exiſtaffent encore quelque part..





# III<sup>e</sup>. DYNASTIE DES ROIS DU BOSPHORE CIMMERIEN.

---

## MITHRIDATE.

*L'an de Rome 639. avant J. C. 115.*



MITHRIDATE Eupator, surnommé le Grand, est le chef de cette troisième Dynastie. Il devint roi du Bosphore, par la cession de Pærisade, l'an de Rome 639. avant J. C. 115. car je crois que c'est à peu près le tems où Mithridate joignit le royaume du Bosphore à ses autres états. Nous voyons en effet dans Justin, que c'est un de ses premiers exploits. Mithridate nâquit l'an de Rome 619. avant J. C. 135. Il succéda à son pere dans le Pont, environ à l'âge de douze ans. Il fut sept ans à vivre dans les bois, ou à s'exercer à la chasse, pour échapper aux mauvais desseins de ses tuteurs. Enfin il prit le commandement, ajoute Justin, & pensant à étendre les limites de son empire, il fit la guerre aux Scythes & les défia.

*Julian. L. 171.*

*Strabon. l. 7.* Strabon, nous apprend que les Scythes sont ces barbares contre lesquels Parisade demanda du secours à Mithridate, il y a bien de l'apparence que c'est dans ce tems qu'il devint maître du Bosphore; c'est à dire, vers l'an avant J. C. 115. qu'il commença à regner dans le Pont.

*Appian. bell. Mithrid.* Mithridate gouverna le Bosphore par ses lieutenans jusqu'après la seconde guerre qu'il eut avec les Romains; alors les peuples de ce royaume se révoltèrent: il marcha contre eux, les soumit, & leur donna pour roi son fils Macharès, l'an de Rome 675. avant J. C. 79.

*Appian. Ib.* MACHARES commanda dans le Bosphore pendant quatorze ans. Un traité de paix qu'il fit avec Lucullus général des Romains, déplut fort à son pere, qui se disposa à le punir. Macharès envoya vainement des ambassadeurs, pour s'excuser sur la nécessité où il s'étoit trouvé de faire ce traité: Mithridate fut inexorable & fit marcher une armée contre lui. Macharès voyant qu'il ne pouvoit pas échapper à la colère de son pere, se tua pour ne pas tomber entre ses mains, l'an de Rome 689. avant J. C. 65. Dion l. 36. & Orose l. 6. disent que son pere le fit mourir.

*Dion. l. 36.* Mithridate passa dans le Bosphore où Pompée l'obligea de se retrancher. Enfin dans le tems qu'il rouloit le dessein d'aller faire la guerre aux Romains, dans Rome même; son fils Pharnace le trahit, & il se tua pour ne pas servir au triomphe de Pompée, l'an de Rome 691. avant J. C. 63.

Je ne prétens point écrire une vie circonstanciée de Mithridate & de Pharnace son fils. Je me borne aux traits principaux, sans copier les détails que l'on trou-

ve dans les auteurs anciens & modernes auxquels je <sup>Appien. Str.</sup>  
renvoie. <sup>Justin.</sup>  
<sup>Vasilius.</sup>  
<sup>Rollin. Soucius.</sup>

Toutes les médailles que nous avons de Mithridate ont vraisemblablement été frappées dans le Pont ; cependant comme elles représentent un prince qui a régné dans le Bosphore, je crois qu'il est à propos d'en faire graver une, & de renvoyer pour la description des autres, aux divers antiquaires qui les ont rapportés. (pl. I. n°. 2.)

*Caput Mithridatis Diadema cinctum.* Au revers ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΜΙΘΡΑΔΑΤΟΥ ΕΥΠΑΤΟΡΟΣ. *Cervus pascens* hinc stella in crescente lund, inde littera Δ. in imo monogramma. En or au cabinet du Roi, & dans celui de M. Pellerin.

*Hardonia;*  
*Vaillant.*  
*Gesner. &c.*

## PHARNACE.

*L'an de Rome 691. avant J. C. 63.*

PHARNACE fit savoir à Pompée la mort de Mithridate ; il lui envoya le corps de ce prince & plusieurs otages pour assurance de sa soumission. (g) Il le pria de lui donner le royaume du Pont, ou celui du Bos-

(g) Appien (Bell. Mithr.) dit que Pharnace envoya le corps de Mithridate à Pompée, sur une galère qui alloit à Sinope. Les termes dont il se sert donnent à entendre que Pompée étoit alors dans cette ville du Pont. Dion (l. 36.) ne nomme point l'endroit où Pompée se trouvoit, lorsqu'on lui présenta le corps de Mithridate ; mais une page plus haut, il dit que Pompée étoit en Syrie. On lit dans Plutarque (vie de Pompée) qu'il étoit en Arabie ; & dans Joseph (Ant. l. 14. c. 3.) qu'il étoit en Judée. Il est facile de concilier ces trois auteurs qui nomment pour ainsi dire le même pays, & il y a toute apparence qu'Appien s'est trompé.

*Appian. Ibid.* phore. Pompée lui accorda le dernier, à l'exception de la ville de Phanagore qu'il voulut rendre libre, pour la récompenser de s'être révoltée la première contre Mithridate.

Dion.

*Hirtius bell.*  
*Alex.*

Peu content du royaume que Pompée lui avait donné & d'être devenu l'ami & l'allié des Romains, Pharnace voulut recouvrer les états de son père. Il profita de la guerre civile qui s'alluma entre César & Pompée, & se flattant que dans ces circonstances, les Romains seroient moins attentifs sur sa conduite, il quitta le Bosphore, laissa Asandre pour y commander, & s'empara du Pont, où il commit bien des cruautés. César l'en chassa & l'obligea de retourner dans le Bosphore, où Asandre se révolta contre lui, & le fit mourir. Appien qui raconte autrement sa mort, nous apprend qu'il avoit régné sur le Bosphore pendant quinze ans.

Morel, Vaillant, & d'autres auteurs ont publié la médaille suivante de Pharnace. (pl. I. n°. 3.)

*Caput diademate in ictum.* Au revers ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΒΑΣΙΛΕΩΝ ΜΕΓΑΛΟΥ ΦΑΡΝΑΚΟΥ. ΖΜΣ. Δ. *Apollo sedens dextrâ ramum tenet, sinistrâ lyræ innititur; ad pedes tripus.* En argent dans les rois du Bosphore de Vaillant, & en or dans le *specimen* de Morel.

Je crois qu'elle a été frappée dans le Pont, & je n'en connois aucune qui soit proprement du Bosphore. Mais comme Pharnace a gouverné ce dernier royaume pendant 14. ou 15. ans, il n'est pas vraisemblable que son nom n'ait pas paru sur la monnaie de ce pays. Ou les pièces frappées dans le Pont étoient communes aux deux royaumes ; ou celles qui ont été frappées dans le Bosphore,

## DES ROIS DU BOSPHORE. 33

phore , ne sont pas encore venues jusqu'à nous. Celle qu'on vient de voir , est de l'an 247. de l'Ere du Pont , qui fut suivie dans le Bosphore , comme je l'ai dit dans la dissertation préliminaire.

Je ne dis rien d'une médaille de Pharnace , que Patin publia dans ses notes sur Suétone , où l'on voit le mot ΟΣΣΑΝ , qui fit naître des doutes & des explications très hazardées. On est aujourd'hui convenu que cette médaille est la même que celle qui est ici gravée ; mais elle fut mal luë , de même que la médaille de Cleopâtre dans laquelle on lit le même mot. Il faut voir là dessus deux lettres de M. de Boze , dans les mémoires de l'Académie des Inscriptions & Belles Lettres.

---

## A S A N D R E.

*L'an de Rome 706. avant J. C. 48.*

**A**SANDRE regna dans le Bosphore pendant 33. ou 34. ans , soit en qualité d'Ethnarque , soit avec le titre de Roi. Pour le punir de son invasion , Cæsar avoit d'abord envoyé contre lui , Mithridate de Pergame , à qui il avoit donné le Bosphore ; mais ce dernier fut battu. Asandre eut l'art de se soutenir ; & Auguste lui accorda dans la suite le titre de Roi , au lieu de celui d'Ethnarque qu'il prenoit auparavant.

Vaillant dit dans son histoire des rois du Bosphore , qu'Asandre étoit contemporain de Pharnace qui avoit trois ans moins que lui. Il cite Lucien où je ne trouve rien de semblable. J'y vois seulement qu'Auguste don-

E

na le tirre de Roi à Asandre, que ce dernier quoiqu'âgé de 90. ans ne cedoit en valeur à personne soit qu'il fallut combattre à pied ou à cheval, & qu'enfin à l'âge de 93. ans, il se laissa mourir de faim, parce que Scribonius avoit été envoyé au Bosphore de la part d'Auguste pour être à la tête des troupes. Voici les termes de Lucien. Απινδρος δὲ ὁ ὑπὸ τῆς Θεοῦ Σεβαστῆς ἀντὶ εθνάρχη βασιλεὺς ἀναγορευθεὶς Βοσπόρος περὶ ἐπι οὐενίκοντα, ἵππομάχων καὶ πεζομάχων ἀνδρῶν ἀνθεντῶν εφάνη. οὓς δὲ ἐώρετο τῆς ὑπὸ τῆς μάχης Σκριβωνίων προσθεμένες, αποσχόπευος στίσιον ἐτελεύτησε, βιοὺς ἔτη τρία καὶ ἐτενίκοντα. Asander à Divo Augusto Etnarchæ loco, rex renunciatus Bospori, annum agens nonagesimum, sive equestri sive pedestri pugna nemini inferior fuit. Ut vero vidisset (ab Augusto) rem militarem Scribonio commissam, cibo abstinentis mortuus est, annos tres supra nonaginta natus.

Nous ne connaissons pas assez de médailles d'Asandre pour déterminer précisément le nombre d'années qu'il fut Ethnarque, & le tems auquel il prit le titre de Roi, mais on peut en découvrir dans la suite qui donneront de nouvelles lumières. Car si on avoit plusieurs médailles de ce prince dont les années se suivissent & dont les lettres numérales réunies donnaissent les 33. années de son regne, on verroit par celles dans lesquelles il prenoit le titre d'Ethnarque ou d'Archonte, & par celles où il est qualifié de Roi, en quel tems il a été successivement revêtu de ces dignités.

*Reg. Bosp.* Dans l'ouvrage de Vaillant, qui n'a paru qu'après sa mort, il est dit qu'Asandre porta le titre de Roi pendant dix huit ans. C'est une conjecture, mais elle n'est pas fondée sur les médailles. Le petit nombre que nous

en avons n'est pas suffisant pour établir ce sentiment, & si celle qui est gravée dans cet ouvrage postume de Vaillant, où le graveur a représenté un Π, l'imprimeur un Ξ, & qui est expliquée comme si cette lettre étoit un Σ, si cette médaille, dis-je, marque les années depuis qu'Asandre prit la qualité de Roi, on feroit autorisé à donner la même signification, aux lettres ΓΚ, qui sont sur une médaille d'Asandre du cabinet de M. le Bret & on auroit alors l'année 23 depuis qu'Asandre jouit du titre de Roi, au lieu qu'on lit dans l'ouvrage de Vaillant qu'il ne le porta que 18 ans. Ainsi je crois qu'on ne doit rien assurer jusqu'à ce que la collection de plusieurs pièces nous fournisse les éclaircissements nécessaires.

*Lettre du P.  
Panel sur le  
cab. de M. le Br.*

J'observe encore que les médailles d'Asandre qui sont dans le livre de Vaillant, n'ont pas été gravées avec exactitude. Elles représentent la même tête, quoiqu'quand l'une, Asandre soit qualifié d'Archonte (ce qui est la même chose que le mot d'Ethnarque dont Lucain se sert) & de Roi dans l'autre; & que la tête de la première doive être nue & celle de la seconde ceinte d'un Diadème.

La médaille qui suit est dans le cabinet du prince Electoral de Saxe. (pl. I. n°. 4.) Asandre n'y porte que la qualité d'Archonte; & la tête est nue: on lit au revers ΑΡΧΟΝΤΟΣ ΑΣΑΝΔΡΟΥ ΒΟΣΠΟΡΟΥ. & les lettres Χ. H. Le titre d'Archonte se voit aussi sur une médaille d'or gravée dans l'ouvrage de Vaillant.

Celle ci est aussi en or dans le cabinet de M. Pellerin (pl. I. n°. 5.) Asandre paroît avec le diadème, parce qu'il prend le titre de Roi. La légende est BA-

E ij

ΣΙΛΕΩΣ ΑΣΑΝΔΡΟΥ. On voit dans le champ la lettre Ζ. & un monogramme qui indique apparemment Panticapée. M. Pellerin a une autre médaille d'or avec la même légende & les lettres ΙΔ dans le champ. Au cabinet du Roi, il y a une médaille d'argent qui ne diffère de celle que je viens de décrire, que par la lettre Σ. & le monogramme de Panticapée qui sont également dans le champ. Il y a apparence que dans les médailles dont je viens de parler, les lettres Σ. Ζ. Η. ΙΔ. désignent les années 6. 7. 8. 14. du règne d'Asde.

La victoire qu'on voit au revers de toutes ces médailles, s'explique naturellement par les vertus militaires d'Asandre, que Lucien nous dépeint comme un grand guerrier. Ce prince mourut sous le consulat de M. Licinius Crassus, & de Cn. Cornelius Lentulus; la 740<sup>e</sup>. année de Rome, la 14<sup>e</sup>. avant J. C.

Diss. 1. 54.

---

## SCRIBONIUS.

*L'an de Rome 740. avant J. C. 14.*

Diss. Ibid.

**S**CRIBONIUS qu'Auguste avoit envoyé dans le Bosphore pour y commander les troupes, s'empara du royaume après la mort d'Asandre. Il se disoit descendu de Mithridate le Grand, & choisi par Auguste pour gouverner le Bosphore. Pour autoriser son usurpation, il épousa Dynamis veuve d'Asandre, qui avoit l'administration du royaume. Elle étoit fille de Pharnace & petite fille de Mithridate. Mais les Bosphoriens découvrirent bientôt ses suppositions & le firent mourir.

On peut mettre Scribonius au nombre des rois, ou

princes du Bosphore ; mais il jouit si peu de son imposture , qu'il n'eut peut être pas le tems de prendre aucun titre , & on ne peut rien assurer , jusqu'à ce qu'il paroisse quelqu'une de ses médailles , supposé qu'il en ait fait frapper.

---

### POLEMON I.

*L'an de Rome 741. ou 742. avant J. C. 13. ou 12.*

**D**ès que la nouvelle de l'usurpation de Scribonius , fut venue à Agrippa qui étoit en Syrie à la tête des troupes Romaines ; il envoya contre lui Polémon roi d'une partie du Pont ; mais Scribonius avoit déjà été tué. Polémon trouva pourtant de la résistance dans le peuple du Bosphore , qui craignoit de l'avoir pour roi. Il le battit ; mais il ne le soumit pas entièrement & il attendit l'arrivée d'Agrippa à Sinope. Alors le Bosphore mit bas les armes , & Agrippa lui donna Polémon pour Roi. Auguste confirma le choix d'Agrippa ; & trouva sans doute dans les vertus guerrières , & dans la modération de Polémon , qui n'avoit pas voulu se rendre entièrement le maître du Bosphore , de quoi oublier qu'il avoit suivi le parti d'Antoine.

*Dion. Ibid.*

Je crois qu'on ne peut pas mettre l'élevation de Polémon au royaume du Bosphore , plutôt que l'an 13. ou 12. avant J. C. si l'on fait attention à tout ce qui s'étoit passé depuis la mort d'Asandre ; en voici le sommaire. Scribonius s'empara du Bosphore : la nouvelle en vint à Agrippa qui étoit en Syrie ; il envoya Polémon contre lui. Scribonius avoit été tué par les Bos-

phoriens. Polémon remporta quelques avantages & attendit qu'Agrippa fut arrivé. Agrippa marche contre eux avec une armée ; ils se soumettent & reçoivent Polémon pour Roi.

Il est bien difficile que toutes ces choses se soient passées dans l'espace d'un an : cependant Dion met ces événemens de suite , & dans la même année. Mais il faut observer que ce n'est pas l'histoire du Bosphore qu'il écrit : il ne parle<sup>re</sup> de ce royaume qu'en passant , & il raconte quelques événemens , qui appartiennent aux années précédentes , pour expliquer celui de l'année dans laquelle il se trouve. S'il avoit été question de l'histoire Romaine , il auroit fait les distinctions nécessaires ; mais il les a négligées dans une histoire étrangere.

Je suis donc persuadé que tous ces événemens ne se sont pas passés dans l'année de la mort d'Asandre , & que Polémon n'a été roi du Bosphore qu'après la 14<sup>e</sup>. année avant J. C.

Polémon fils du rheteur Zénon , étoit depuis long temps roi d'une partie du Pont , & de la petite Arménie ; lorsqu'il fut fait roi du Bosphore. Il s'étoit , dit L. 12. p. 578. Strabon , frayé par des exploits le chemin au thrône. Πολέμων , ὁς καὶ βασιλεῖας ἡξιώθη διὰ τὰς αἰρέγαγαθίας ἐπ' Αἰταρίῳ με πρότερος , ὑπὸ Καίσαρος δὲ τῷ Σεβαστῷ μετὰ ταῦτα. *Polemo qui regno dignatus est propter res præclarè gestas , ab Antonio primùm , deinde à Cæsare Augusto.* Nous p. 407. 518. voyons dans Dion , qu'il étoit roi de cette partie du Pont qui s'avançoit vers la Cappadoce. Il y a apparence qu'Antoine lui donna ce royaume vers l'an de Rome 715. en récompense des services de son pere Zenon. Je ne sai ce qui auroit pu avant ce tems là faire monter

Strab. l. 14.

Polémon sur le trône ; il n'avoit pas encore été d'un grand secours à Antoine ; tout ce qu'il fit pour lui est postérieur à cette année. Mais lorsque l'an de Rome 714. Labienus ravageoit l'Asie , & qu'il soumettoit toutes les villes , Zénon, pere de Polémon, résista à Labiénum , & sauva Laodicée sa patrie. Antoine revint d'Egypte pour s'opposer à Labiénum ; & ce fut vraisemblablement après la défaite de ce dernier, qu'il donna le royaume du Pont à Polémon, qui sans doute se distingua dans cette guerre. Ainsi Antoine récompensa tout à la fois , & les exploits du fils , & la vigoureuse résistance du pere. Vaillant dit , que *Polémon vint trouver Antoine qui passoit l'hiver à Athènes , l'an de Rome 714. & qui le fit roi du Pont.* Mais je n'ai trouvé ce fait ni dans Appien , ni dans Dion qu'il cite. Antoine donna la petite Arménie à Polémon l'an de Rome 721. (h) pour reconnoître le service qu'il lui avoit rendu , en lui ménageant l'amitié & l'alliance du roi de Médie. Polémon étoit déjà roi du Pont , puisque Dion lui donne ce titre sous l'an de Rome 718. qu'il fut pris dans la guerre des Parthes.

Ibid. p. 224.

Dion. p. 411.

Enfin l'an de Rome 740. Agrippa , comme nous l'avons vu , envoya Polémon contre Scribonius , & peu après le fit roi du Bosphore. Auguste le confirma dans ce royaume. Polémon épousa Dynamis , héritière légitime.

Ibid. p. 539.

(h) Dion semble mettre expressément cette donation dans l'an de Rome 719. Mais il y a apparence que c'est par anticipation. Ce don de la petite Arménie fut véritablement la récompense du service que Polémon rendit l'an 719. à Antoine ; & ce dernier peut avoir promis , cette même année , la petite Arménie à Polémon ,

dans le dessein où il étoit de se venger du roi d'Arménie , & de le chasser de ses états. Mais Polémon ne fut mis en possession de l'Arménie qu'après la conquête de ce royaume , c'est à dire l'an 721. Il semble que c'est ainsi qu'il faut entendre Dion, qui paraît être en contradiction dans les pages 411, & 418.

Strab. l. 12.  
p. 156.  
l. 14. p. 649.

time du Bosphore, qu'Asandre & Scribonius avoient successivement épousée ; mais il n'eut point d'enfans de cette princesse qui avoit au moins 49. ans (i) Il épousa dans la suite Pythodoris, fille d'un Asiatique fort riche dont il eut Polémon, Zénon & une fille dont nous ignorons le nom, qui fut mariée à un roi de Thrace.

On ne fait plus rien de Polémon. Strabon nous apprend qu'il périt dans une guerre qu'il fit à un peuple voisin de ses états ; mais nous n'avons pas la datte de sa mort.

Jusqu'à présent on n'a publié que trois médailles de Polémon I. celle qui est au revers de Marc Antoine, *Vaillant Reg. Bosph. Pat. med. for.* a été frappée dans le Pont, puisque Polémon ne fut roi du Bosphore que plusieurs années après la mort d'Antoine ; ainsi ce n'est point ici sa place.

Nous connaissons deux autres médailles de Polémon, qui ont peut être été frappées dans le Bosphore. Il est vraisemblable qu'Auguste ayant confirmé le choix qu'Agrippa avoit fait de Polémon, ce dernier ait fait mettre sur ces monnoyes la tête d'Auguste, pour donner des marques de sa reconnaissance à l'Empereur ; mais il se peut aussi qu'elles aient été frappées dans le Pont. *Reg. Bosph. p. 230.* Je ne fais graver dans cette incertitude que celle qui me paroît la plus curieuse, parce qu'elle a une légende latine & l'autre grecque. Elle a été publiée dans l'ouvrage de Vaillant. ( pl. I. n°. 6. )

(i) Je croirois, avec le P. Souciet, qu'elle en avoit 50. si nous étions assurés qu'Asandre l'eut épousée immédiatement après s'être emparé du Bosphore : mais je ne trouve pas ce fait dans les auteurs. Il se peut que Dynamis fut fort jeune à la mort de Pharnace son pere, & qu'Asandre l'ait épousée dès qu'elle fut nubile pour affirmer son autorité. Dans cette supposition elle auroit eu environ 40. ans, quand Polémon l'épousa.

## DES ROIS DU BOSPHORE. 47

'Au cabinet de sainte Genevieve, il y en a une qui a d'un  
côté ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΠΟΛΕΜΩΝΟΣ. *cap. diad. cincl.* Au <sup>seq. Num.</sup> *verso. scel.*  
revers ΚΑΙΣΑΡΟΣ ΣΕΒΑΣΤΟΥ. *cap. nudum.*

Une inscription singuliere nouvellement découverte fait mention de Polémon. Elle a été trouvée à Cumes en Eolie. On y voit que Polémon étoit prêtre du Temple consacré à Rome & à Auguste. Polémon étooit de Laodicée , ville assez éloignée de Cumes , & d'une province différente : comme nous ne savons que quelques traits de sa vie , nous ignorons ce qui lui attira ces distinctions dans une ville étrangere. Il paroît par la charge de Pontife , que les Cuméens lui confierent , que ses vertus l'avoient fait connoître en plusieurs lieux de l'Asie. L'inscription dont je parle est à l'honneur d'un Cuméen nommé Labéon , à qui ses concitoyens donnent plusieurs marques de reconnaissance. Elle est fort longue , mais mutilée dans les premières lignes. Je n'en rapporte que la fin , parce que c'est l'endroit où il est parlé de Polémon , & que la datte qui n'est pas tout à fait dans les termes ordinaires , nous donne le nom d'un mois que je crois inconnu.

ΜΗΝΟΣ ΦΡΑΤΡΙΩ ΔΕΚΑΤΑΠΙΟΝΤΟΣ ΕΠΙ ΙΕΡΕΩΣ  
ΤΑΣ ΡΩΜΑΣ ΚΑΙ ΑΤΤΟΚΡΑΤΟΡΟΣ ΚΑΙΣΑΡΟΣ ΘΕΟΥ  
ΤΙΩ ΘΕΩ ΣΕΒΑΣΤΩ ΑΡΧΙΕΡΕΩΣ ΜΕΓΙΣΤΩ ΚΑΙ  
ΠΑΤΡΟΣ ΤΑΣ ΠΑΤΡΙΔΟΣ ΠΟΛΕΜΩΝΟΣ ΤΩ  
ΖΗΝΩΝΟΣ ΛΑΟΔΙΚΕΟΣ ΠΡΤΤΑΝΕΩΣ ΔΕ  
ΛΕΤΚΙΩ ΟΤΑΚΚΙΩ ΛΕΤΚΙΩ ΤΙΩ ΑΙΜΙΔΙΑ  
ΛΑΒΕΩΝΟΣ ΦΙΛΟΚΤΤΜΑΙΩ ΕΤΕΡΓΕΤΑ  
ΣΤΕΦΑΝΑΦΟΡΩ ΔΕ ΣΤΡΑΤΩΝΟΣ ΤΩ  
ΜΡΑΚΑΕΙΔΑ.

ΦΡΑΤΡΙΩ  
pour ΦΡΑΤ-  
ΡΙΟΥ.  
Dialec. Dor.  
& ainsi des au-  
tres mœux.

E

» (k) Le vingt-unième du mois Phratrien. Polémon, fils de Zénon de Laodicée, étant prêtre du temple dédié à Rome & à l'Empereur César, fils de Jule, le divin Auguste Souverain Pontife & pere de la patrie. Lucius Vaccius Labeon, de la Tribu Aemilia, fils de Lucius, ami des Cuméens & leur bienfaiteur, étant Prytane. Straton, fils d'Heraclide, étant Stephanefore.

---

### SAUROMATE I.

L. 12.

**S** L n'y a aucun ancien qui dise que Pythodoris ait regné dans le Bosphore, après la mort de Polémon; ainsi on ne doit point la mettre au nombre des princes de cette monarchie. Tous les lieux de la domination de Pythodoris, dont Strabon fait mention appartiennent au royaume du Pont, auquel elle fut réduite après la mort de Polémon I. son époux; & c'est dans ce royaume qu'ont été frappées les deux seules médailles Seg. Selecl. Num. p. 4<sup>me</sup> Vail. Hist. reg. pont. t. 11. p. 218. Morel. Spec. R. Num. t. 1. tab. 8. t. 2. p. 345. que nous connaissons de cette princesse. La première est gravée dans les ouvrages de Seguin, de Vaillant, de Morel, & l'autre dans le livre de la Science des Médailles, de l'édition du Baron de la Bastie.

Sauromate I. succéda à Polémon dans le royaume Num. Gra. p. 6. du Bosphore. Vaillant a publié une médaille de ce prince, dans laquelle on voit d'un côté la tête d'Auguste, & au revers ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΣΑΤΡΟΜΑΤΟΥ. (l) ca-

(k) Nous devons cette inscription aux soins de M. Peyssonel de l'Academie des Inscript. & Belles Lettres

Consul de France à Smyrne, qui partage son tems entre les fonctions consulaires, dont il s'acquie avec

distinction, & la recherche des numens antiques dont il connaît toute l'utilité.

(l) Je dois avertir ici que les Epsilon & les Omega sont figurés d'une façon particulière sur les médailles

put *Regis*. Il n'y a point d'époque sur cette médaille : elle nous apprend seulement que Sauromate étoit roi du Bosphore sous Auguste. Il l'étoit encore sous Tibère comme on voit par cette médaille du cabinet de M. Pellerin. ( pl. I. n°. 7. )

Sauromate y est appellé *Tiberius Julius*. Les Grecs ajoutoient souvent à leur nom celui de l'Empereur sous lequel ils vivoient. Nous avons vu dans l'histoire des rois de Thrace, Rhoemetalcès premier prendre celui de *Caius Julius* & nous verrons bientôt un Rhescuporis roi du Bosphore prendre celui de *Tiberius Julius*. Nous savons de plus que le nom de *Jules* fut donné à Agrippa II, roi de Judée & celui de *Julie* à sa fille Berenice ; que Cottius roi des Alpes Cottiennes fut nommé *M. Julius* & qu'un Abgare roi d'Edesse étoit appellé *Ælius Septimius*. Mais ces exemples & plusieurs autres semblables que je pourrois citer sont suffisamment connus des Antiquaires. On peut croire que Sauromate avoit pris le nom de *Jules* sous Auguste & que se regardant dès lors comme un des clients de la famille *Julia*, il se contenta d'y joindre dans la suite celui de Tibère par adulation pour ce prince qui l'avoit apparemment confirmé dans le royaume du Bosphore. En effet les Empereurs nommoient ou confirmoient les rois du Bosphore qui étoient tributaires des Romains, comme le prouve suffisamment le passage de Lucien, que l'on verra à l'article de Sauromate II. & celui d'Arrien sous Cotys II.

des rois du Bosphore, & que la seule impossibilité de trouver de semblables caractères chez les imprimeurs m'a obligé à les représenter sous une forme différente. Il faut consulter les gravures plutôt que les descriptions ;

l'on y verra que la forme de ces deux lettres, ainsi que celle du *sigma*, caractérise spécialement la plus grande partie des médailles du Bosphore & sert à les faire distinguer de celles de la Thrace.

F ij

*spon. Misca.*  
*P. 31. Maff. Gall.*  
*An. p. 16.*

*voyez aussi*  
*Strab. l. 7.*

La couronne, la chaise curulle, le parazonium, & les armes que Sauromate fit graver sur sa médaille sont des symboles de l'autorité souveraine, que les Empereurs envoyoient aux princes alliés de l'Empire. Les lettres HM. (pour MH. qu'on trouve sur plusieurs autres médailles) qui sont dans une couronne de laurier, annoncent, selon Vaillant, une ville d'Arménie; & selon Hardouin elles signifient ΜΗΤΡΟΠΟΛΙΣ Ηραζλια, dans le Pont: mais ces explications ne peuvent pas convenir à cette médaille frappée dans le Bosphore.

J'avois d'abord pensé qu'en regardant ces lettres comme les initiales du mot ΜΗΤΡΟΠΟΛΕΩΣ, elles désigneroient la ville de Panticapée Métropole du Bosphore Cimmérien; le nom du Bosphore qu'on a quelquefois donné à cette ville me faisoit croire qu'elle pourroit bien avoir porté celui de Métropole, & être reconnue sous ce mot comme aujourd'hui par le mot de Capitale nous entendons la premiere ville du royaume. Mais j'ai été arrêté par l'observation suivante; c'est que jusqu'au temps de Septime Severe, on trouve sur les médailles du Bosphore des lettres différentes qui semblent avoir rapport les unes aux autres. De ce nombre font les deux lettres MH. on les voit sur les médailles de Sauromate I. de Sauromate II. de Cotys II. & de Rhœs metalcès. Sur celles de Sauromate I. de Rhescuporis I. de Cotys II. & d'Eupator, on trouve ces deux lettres ci: KA. enfin sur celles de Rhescuporis I. de Mithridate & d'un Sauromate on voit ces deux-ci: IB. Or ces différentes lettres regardées comme nombres, donnent cet ordre: 48. 24. 12. Devons-nous cette singularité au hazard, ou peut-on penser qu'outre l'Ere du royaume

*Brise. de for-  
mal.  
Chimentel. de  
kono. bisell.  
capp. 12. 13.  
Pachalim  
de coronis l. 10.  
p. 692.*

*Reg. Bof. p.  
252.  
Num. pop. p.  
140.*

*Strab. l. 11.  
Pr. 495.  
Plin. l. 4. c.  
22.*

me, il y avoit dans le Bosphore une période de 48. ans qu'on marquoit sur les médailles de bronze toutes les fois qu'on n'y mettoit point les années de l'Ere commune ? Je fais que les médailles des autres monarchies n'offrent point d'exemples d'un pareil usage ; je fais encore que ce ne seroit que par des suppositions un peu forcées qu'on pourroit ranger toutes les médailles dont je parle sous une certaine période. Mais je n'affirme rien, & je crois qu'il faut attendre qu'un plus grand nombre de médailles nous dévoile ce mystère, ou nous force à reconnoître qu'on ne peut pas l'expliquer. J'observerai simplement que les lettres qui nous arrêtent ne sauroient marquer ni le poids des médailles, ni les années d'un regne. Elles se trouvent sur des médailles de différents poids & sur celles de quelques princes qui n'ont regné qu'un très petit nombre d'années. J'observerai encore que vers le tems de Septime Sévère on trouve sur les médailles tantôt un B. tout seul, tantôt un M avec un A, & d'autre fois un M. & un B.

La médaille suivante est du cabinet du Roi (pl. L. n°. 8.) M. Baudelot dans son utilité des voyages en a publié une semblable où l'on voit ΞΙ, ainsi que dans une troisième qui est à Londres, dans le cabinet du Duc de Devonshire ; mais il paroît certain que c'est une faute de graveur ou qu'on a lu ΞΙ au lieu de ΤΙ. M. le Président Bouhier avoit déjà proposé la même correction.

Dans le cabinet du Roi, il y a une médaille de Saurome, en moyen bronze, sur laquelle on lit ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΣΑΥΡΟΜΑΤΟΥ. *Caput: Sour. diade. au revers, qui n'est pas bien conservé, on distingue un bouclier, un trepied, & les lettres MH.*

*Expliq. de  
quelq. montras  
P. 35.*

J'en fais graver une plus curieuse encore que les précédentes qui est dans le cabinet du Roi & dans celui de M. Pellerin. ( pl. I. n°. 9. ) Le bouclier & la chaise curule qu'on voit également sur la médaille de Sauromate qui prend les noms de *Tiberius Julius*, song des raisons suffisantes pour attribuer celle ci au même prince.

Elle représente les armes & les symboles que Rome avoit envoyés au Roi du Bosphore. On lit d'un côté ΤΕΙΜΑΙΒ., & de l'autre... ΜΑΤΟΥ ΑΣΠΟΤΡΓΟΥ. ΚΔ. Sauromate a fait graver dans cette pièce, les présens honorables, & les marques de souveraineté qu'il avoit reçus de l'Empereur. Le mot ΤΕΙΜΑΙ, pour TIMAI. *honor* détermine la façon d'expliquer cette médaille singulière ; & je traduis ΤΕΙΜΑΙ Β.... ΜΑΤΟΥ. *honores regis Sauromati*. Il reste le mot ΑΣΠΟΤΡΓΟΥ dont l'explication paroît plus difficile. Dans le Palus Mœotide, il y avoit un peuple appellé, par Strabon & par Etienne, *ασποτριανοί*. Si on voulloit supposer que Sauromate y étoit né, & qu'on eut exprimé sur cette médaille le lieu de son origine ; il auroit fallu ΑΣΠΟΤΡΓΙΑΝΟΥ au lieu de ΑΣΠΟΤΡΓΟΥ. Peut-être faut-il entendre par ΑΣΠΟΤΡΓΟΥ. *Aspurgé filius*. Il ne seroit pas difficile de citer quelques médailles de Rois, (m) & plusieurs médailles de Magistrats qui mettoient à la fin de leurs noms, celui de leurs pères. Cet usage est surtout fort commun dans toute sorte d'inscriptions : mais dans l'ignorance où nous sommes des coutumes du Bosphore

(m) Dans une médaille d'or du Roi, au même cabinet, JUBA. cabinet du Roi ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΥ ΤΟΥ ΡΩΜΑΙΟΥ. JUBA. filius ( Seg. Num. ΒΟΝΤΟΛΕΜΟΥ & dans Juba le jeu- Sel. Hard. Num. p. 103.)

## DES ROIS DU BOSPHORE. 47

phore, & de la généalogie des princes de cette nation, je n'assure point que le père de Sauromate soit nommé sur cette médaille.

Le P. Har douin, dans un de ses ouvrages, décrit ainsi une médaille de petit bronze ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΚΟΤΤΟΣ <sup>Num. Popul.</sup> p. 141. *TEIMAI. Sella Curulis, supra quam corona.* De l'autre côté IOT. ΑΣΠΟΤΤΓΟΥ. *Clypeus infra ΚΔ.* on ne sait ce que cette médaille est devenue; peut être que le P. Har douin ne l'a pas décrite exactement & que c'est la même que celle dont je parle dans cet article.

Ce que j'ai dit plus haut sur les lettres ΜΗ. me dispense de proposer mes conjectures sur les lettres ΚΔ. qui sont sur cette médaille.

---

## RHESCUPORIS I.

*L'an de Rome 783.*

À PROS Sauromate, les médailles nous font connaitre Rhescuporis I. Voici une médaille d'or de ce prince, qui est dans le cabinet du Roi. ( pl. I. n°. 10. )

On y voit d'un côté la tête de Tibère, & au revers une tête différente avec les lettres BAP. ΣΚΤ. on en a publié une dans la dernière édition de Vaillant, du cabinet de M. Apostolo Zeno de Venise, qui ne diffère de celle ci que par l'époque. Elle est également en or. La tête de Tibère d'un côté; la tête du Roi du Bosphore de l'autre: & les lettres BAP. ΑΑΤ. Le savant qui nous a donné cette édition de Vaillant, croit que

*Rome 1743.*

Ann. I. 1.

Antiquit.  
Gallie. p. 106.

le prince désigné par les lettres BAP est Rhœmatalcès dont il est parlé dans Tacite ; mais il n'a pas fait attention que ce passage de Tacite ne regarde pas le Bosphore, mais la Thrace. Nous ne saurions pas s'il faut expliquer les lettres BA. P. par *Regis Rhœmatalcis*, ou par *Regis Rhescuparidis* sans une médaille de moyen bronze du cabinet du Roi dont je donne ici le dessin (pl. I. n°. 11.) M. l'Abbé de Rothelin en avoit une semblable qui est aujourd'hui dans le cabinet de M. le Beau, de l'Académie des Inscriptions & Belles Lettres. Elle a été publiée par M. Maffei, qui a cru qu'elle représentoit un roi de Thrace. D'un côté ΤΙΒΕΡΙΟΣ ΙΟΤΛΙΟΣ ΒΑΣΙΛΕΥΣ ΡΗΣΚΟΥΠΟΡΙΣ. *caput diad.* & de l'autre ΚΔ. *Cap. mul diad. ornat.*

Cette médaille & les deux en or que j'ai décrites, s'expliquent les unes par les autres. Dans ces dernières, qui sont absolument dans le même goût que plusieurs autres médailles d'or qui appartiennent incontestablement au Bosphore, les époques ΣΚΤ. & ΑΛΤ. annoncent un Roi du Bosphore, & la médaille du cabinet de Sa Majesté apprend que ce Roi s'appelloit Rhescuporis, & la véritable signification des lettres BA. P. Si l'on avoit quelque doute sur la médaille du Roi, sa conformité avec celles de l'article précédent suffiroit pour les dissiper, puisque nous avons vu que Sauromate prédecesseur de Rhescuporis, portoit également le nom de Tiberius Julius, & que les lettres Κ. Δ. se trouvent sur une de ces médailles. Ainsi il me paroît certain que ces trois médailles représentent Rhescuporis I. qui succéda à Sauromate, & qui porta comme lui le nom de Tibere, sous lequel il regnoit dans le Bosphore.

sc.

## DES ROIS DU BOSPHORE. 49

re. Par l'époque de la médaille du Roi, nous voyons qu'il gouvernoit ce royaume vers la fin de l'an de Rome 782. & par celle de la médaille de M. Apostolo Zeno, il paroît qu'il étoit encore Roi vers la fin de l'an de Rome 787. car les deux époques 5KT. (326.) & ΑΛΤ. (331.) de l'Ere du Bosphore répondent en partie aux années 782. & 787. qui tombent l'une & l'autre dans le regne de l'Empereur Tibere qui est représenté sur ces trois médailles, & à qui Rhescuporis fait une espèce d'hommage pour le royaume dans lequel il commandoit avec l'agrément des Romains.

M. le Président de Cotte en a une dans sa riche suite de moyen bronze qui a déjà été publiée par Haym & & par Havercamp. Ils ont conjecturé l'un & l'autre qu'on pourroit l'attribuer à un Roi de Commagene; mais il est constant qu'elle a été frappée pour Rhescuporis (pl. I. n°. 12.) On y voit d'un côté : ΓΑΙΟΤ. ΚΑΙΣΑΡΟΣ.... Cap. *Caligulae laur.* & de l'autre Cap. *Rhesf. diad.* dans le champ les deux lettres IB dont j'ai parlé plus haut, & un monogramme qui doit s'expliquer par ces mots : ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΡΗΣΚΟΤΠΟΡΙΔΟΣ.

Heym Taf.  
Brit. 1 p. 24.  
Haverc. Edm.  
de Jofeph.

Sauromate I. & Rhescuporis I. que les médailles nous font connoître, prennent la place de Pythodoris, que l'on croyoit avoir succédé dans le royaume du Bosphore, à Polémon son époux. Soit que le fils que ce prince laissa, & que nous allons voir roi du Bosphore, fut trop jeune lorsque son pere mourut, ou que la politique des Romains ne permit pas que Pythodoris reine de Cappadoce par son second mariage avec Archélaüs, fut à la fois reige du Pont, de la Cappadoce & du Bosphore; ce dernier royaume fut donné à Sauro-

G

mate I. & l'intervalle qu'il y a entre Polémon I. & Polémon II. fut rempli par Sauromate & par Rhescuporis.

---

## P O L E M O N I I .

*L'an de Rome 781. de J. C. 38.*

**P**OLEMON II. reçut de Caligula les états du Bosphore l'an de Rome 791. comme l'écrit Dion, sans nous apprendre pourtant si Rhescuporis son prédécesseur étoit mort, ou s'il y avoit eu quelque révolution dans le Bosphore. Quoiqu'il en soit, Polémon ne jouit pas long tems de ce royaume; quatre ans après qu'il l'eut reçu de Caligula, Claude le donna à un Mithridate, qui descendoit de Mithridate le Grand. Polémon reçut à la place du Bosphore, une partie de la Cilicie. On peut voir dans Josèphe les motifs & les suites de son mariage avec Bérénice veuve d'Hérode.

*Suet. in Ner.* *Eust. in Cbro.* Dans la suite, l'an de J. C. 65. Polémon céda le Pont qui devint Province Romaine. Il ne lui resta que la seule partie de la Cilicie.

Nous ne connaissons aucune médaille de Polémon II. frappée dans le Bosphore, quoiqu'il ait gouverné ce royaume pendant quatre ans. Les médailles que nous avons de ce prince appartiennent au Pont, où il regna 26 ans. Cependant j'en fais graver une pour donner la représentation de la tête de ce prince. (pl. II. n°. 1.)

**ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΠΟΛΕΜΩΝΟΣ.** La tête de Polémon avec le diadème; au revers ΕΤΟΥΣ. ΙΗ. La tête de Néron couronnée de laurier. Elle a été frappée la dix-huitième

DES ROIS DU BOSPHORE. 3<sup>e</sup>  
année du regne de Polémon dans le Pont. Cette mé-  
daille est du cabinet du Roi.

---

M I T H R I D A T E.

*L'an de Rome 795. de J. C. 42.*

**M**ITHRIDATE, à qui Claude donna le royaume du Bosphore, étoit issu de Mithridate le Grand : mais on ne fait pas qui étoit son pere. Vaillant qui a conjecturé qu'il étoit fils de Mithridate roi du Pont, dit, *qu'il eut la permission d'entrer dans le Sénat & de remettre en Grec les Sénateurs pour le royaume du Bosphore qu'il avoit reçu, & qu'on louoit Claude d'avoir rétabli Mithridate dans ses états*; cela n'est point exact. Vaillant n'a pas bien saisi le passage de Dion ; il me paroît que ce remerciement ne regarde absolument qu'Agrippa, & son frere Hérode. Cette distinction est assez établie par les paroles de Dion ; par les obligations que Claude avoit à Agrippa qui l'avoit aidé à parvenir à l'empire ; & par les honneurs consulaires qu'il lui accorda. Les autres rois dont Dion parle plus haut, n'avoient point de part à ces marques de reconnaissance de Claude.

Dion. I. 60.

Reg. Bosph. pp. 218, 246.

Il y a encore une inexactitude dans les paroles de Vaillant. On voit dans Dion que la distribution que Claude fit de plusieurs royaumes étoit approuvée ; mais il n'y est pas dit que Mithridate eut été dépouillé dans son enfance du Bosphore que Claude lui restituoit : c'est cependant ce que Vaillant semble vouloir faire entendre. Voici ce passage de Dion tout de suite.

Dion. 60.

G ij

Καὶ μὴ τὸ πέρι τὸ Αἰγαῖον τὸν Κομμαγηνὸν ἀπίδωκεν  
(ό γένος Γαῖος, καὶ περ αὐτὸς οἱ θυντεὶς αὐτὸν, ἀφίρητο) καὶ τὸν  
Μιθριδάτην τὸν ἴσνεια, διὸ ὁ Γάιος μεταπομόνθησεν ἐδεσίκαιος,  
οὐκαντὶ περὶ αὐτὸν φίλος τῆς ἀρχῆς ἀπέπεμψεν. Αὐτὸς τὸ περὶ<sup>τ</sup>  
Μιθριδάτην τὸ γένος ἀπὸ ἵκειν τῷ πάντῳ ἔχοντι, οὐδὲ Βόσπο-  
ρον ἴχασσεντο, καὶ τὸν Πολέμωνι χάρεσσαν πνὰ αὐτὸν ἀπὸ τῆς Κι-  
λικίας ἀντιδωκε. Τῷ γένος Αἰγαίου πάλαιστιν φορο-  
φεῖσαν οἱ τηλεὶς ιγνοινέας [ἔτυχος γένος εἰς τὴν Ρώμην ὥν] τόντε  
ἀρχὴν περιεσπάξαν, καὶ πιμὸς ἴππαπας ἴστειμο. Τῷ περὶ ἀδελφῷ  
ἀπὸ Ηρεόδη τὸν σεαπτυκὸν αἰξίωμα καὶ μναστίαν πνὰ ἔδωκε.  
Καὶ ἐς τὸ συνέδεσμον ἐσπλαθεῖν σφίσι, καὶ χάρεσσαν οἱ ἑλληνιστὶ γνῶνται  
ἐπιτρεψαντο. Ταῦτα μὲν οὖν ἀπὸ τῆς Κλαυδίου ἔργα ήν, καὶ οὐφ  
ἀπάντων ἐπηγένετο.

*Deinde Antiocho Commagenem, quam idem ei dederat  
ademeratque Caius, restituit: Mithridatem Iberum, quem  
Caius evocatum in vincula considerat, domum ad reci-  
piendum regnum remisit: alii cuidam Mithridati qui genus  
a magno illo Mithridate deducebat, Bosphorum largitus  
est, pro eo parte Cilicia Polemoni data. Agrippæ Palæ-  
zino, qui, tunc Romæ presens, eum in potiundo principatu  
adjuverat, regnum auxit, honores consulares tribuit: fra-  
tri eius Herodi prætoriam dignitatem & principatum quem-  
dam concessit; in Senatumque ingredi eos, ac gratias sibi  
Græcè agi concessit. Hæ Claudiæ erant actiones, laudatae  
ab omnibus.*

Je me suis servi de la version de Léunclavius, dans  
laquelle j'ai changé seulement *ipſis* en *sibi*. Je ne crois  
pas que l'examen de ce passage détruisse l'idée où je suis  
que ce remerciment fait en plein Sénat, ne regardoit  
qu'Agrippa & son frere Hérode.

Si Vaillant ayoit publié lui même ses *rois du Bosphore*,

il y auroit fait sans doute bien des changemens & des corrections ; mais on fait que cet ouvrage a été imprimé après sa mort, dans un état où l'auteur ne l'auroit pas laissé paraître. Ainsi en relevant quelques inexactitudes de ce livre, je ne prétends pas donner atteinte à la réputation de très savant antiquaire, que Vaillant mérite à si juste titre.

Mithridate se brouilla avec les Romains, par quelques guerres injustes qu'il fit à ses voisins. Il fut privé de ses états, & Cotys son frere fut mis à sa place. On le conduisit ensuite à Rome, où il montra beaucoup de fermeté, & où il parla avec une hauteur qui convenoit mal à sa situation.

*Tert. Ann.  
l. 12. c. 15.*

*Ibid. c. 21.*

*p. 469*

Du Choul dans son livre de la *Religion des Romains* avoit publié une médaille qu'Havercamp a fait graver avec plus d'exactitude dans son ouvrage sur les Familles Romaines de Morel, & qu'il a attribuée à Mithridate roi du Bosphore ; en voici le dessin d'après une médaille semblable qui est chez le Roi....: ΝΕΡΩΝΑ ΚΑΙΣΑΡΑ *Neronem Cæsarem... cap. Neronis laur.* (- ΕΠΙ ΚΛΑΥ-ΔΙΟΤ ΜΙΘΡΑΔΑΤΟΥ. *sub Claudio Mithridate Bilanx.* (pl. II. n°. 2.) Le nom de Mithridate a trompé cet antiquaire ; mais il auroit dû faire attention que Mithridate roi du Bosphore ne regnoit plus du tems de Néron, & que la médaille dont il s'agit représente la tête de cet Empereur. Il auroit dû remarquer encore que le titre de Roi ne se trouve pas joint avec le nom de Mithridate ; enfin, que le goût de la gravure est tout à fait différent de celui qu'on apperçoit sur les médailles qui sont incontestablement du Bosphore. Je ne crains donc pas d'avancer que le nom exprimé sur le revers de cette

médaille désigne un simple magistrat de quelque ville de l'Asie Mineure & peut être de la ville de Pergame, dont Seguin a publié une médaille avec le nom de Mithridate.

p. 52.

Reg. Pont.  
p. 221.

Le même Seguin en a fait graver une autre qui est aujourd'hui au cabinet du Roi & dont voici la description ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΜΙΘΡΑΔΑΤΟΥ. *caput juvemle diad.* ) ( IB. *Clava cum spoliis leonis hinc arcus in pharetra, inde tridens* : ( pl. II. n°. 3. ) Seguin l'avoit attribuée à ce Mithridate de Pergame à qui Jules Cæsar avoit donné le royaume du Bosphore après la défaite de Pharnace. Vaillant a opposé à Seguin que ce prince n'avoit pas été plutôt revêtu du titre de Roi qu'il en avoit été dépouillé par Asandre & qu'il n'avoit pas eu le tems de le prendre sur sa médaille ; il aime donc mieux l'attribuer à Mithridate VII. roi du Pont, & il ajoute qu'elle ne sauroit convenir au second Mithridate du Bosphore puisque le regne de ce prince, qui n'est que de 6. à 7. ans, ne peut s'accorder avec la douzième année marquée sur la médaille par ces deux lettres IB.

Dans le dernier arrangement qu'on vient de faire aux médailles du Roi, on n'a pas été arrêté par l'objection de Vaillant, & persuadés que les deux lettres IB. de même que les autres lettres dont j'ai déjà parlé, ne sauroient désigner sur les médailles du Bosphore des années de regne, on n'a pas balancé à rapporter la médaille que j'examine, au prince qui fait le sujet de cet article.

Je me détermine d'autant plus volontiers à suivre cet arrangement que la médaille est entièrement conforme pour le goût & la fabrique aux autres médailles du Bosphore.

## DES ROIS DU BOSPHORE. 55

phore. Mithridate y paroît assez jeune , & les symboles du revers font peut-être allusion à des jeux consacrés à Neptune & à Hercule , ou si l'on veut une explication aussi analogue à la simplicité des médailles anciennes , nous dirons que ce prince honoroit ces deux Divinités d'un culte particulier.

Le revers que je viens d'expliquer paroît avec les deux lettres IB. sur une médaille latine de l'Empereur Commodo qui est au cabinet du Roi. Mais en l'examinant avec attention , on s'est apperçu que c'est l'ouvrage d'un faussaire qui ayant entre ses mains deux médailles antiques , l'une de cet Empereur , & l'autre de Mithridate roi du Bosphore , les a coupées pour enchaîner & coller le revers de l'une à la tête de l'autre; détruisant ainsi une médaille dont apparemment il ne connoissoit pas le prix , pour en faire une qui n'auroit pour tout mérite qu'une legere singularité dans le revers.

---

## C O T Y S I.

*L'an de Rome 802. de J. C. 49.*

**N**ous ne savons pas si Mithridate & Cotys n'étoient que frères utérins , & de qui ils étoient fils l'un & l'autre. Le silence des auteurs réduit aux conjectures. Vaillant en a proposé qui ont de la vraisemblance , mais qui ne me paroissent pas suffisantes & que je ne répète point : du moins est-il certain que la médaille qu'il produit avec l'époque ΘΚΦ. ne peut être du frere de Mithridate , comme il le prétend ; puisque cette

*Reg. B. 4.*

époque tombe dans les années de Rome 985-986. près de 200. ans après le tems où Mithridate fut roi du Bosphore.

Il y a dans le cabinet de M. Apostolo Zeno à Venise, une médaille d'or de Cotys I. qui a été publiée depuis peu dans la nouvelle édition de Vaillant. On voit d'un côté la tête d'Agrippine mere de Néron, sans inscription, & au revers la tête de Cotys avec les lettres BA K. BNT. (352.) Cette année de l'Ere du Bosphore concourt avec les années de Rome 808-809. la 2<sup>e</sup>. du regne de Néron. On fait que dans les premières années de ce prince, Agrippine sa mere avoit toute l'autorité ; ainsi on grava indifféremment sur les monnaies la tête de Néron ou celle d'Agrippine.

La médaille d'or qui suit est dans le cabinet de M. Pellerin. (pl. II. n<sup>o</sup>. 4.) Une tête couronnée de laurier sans inscription ; au revers une tête couronnée également de laurier avec un monogramme composé de ces quatres lettres NEPK. au dessus ΘΝΤ. (359.) Le monogramme peut s'expliquer simplement par ΝΕΡΩΝ ΚΛΑΥΔΙΟΣ. Mais comme dans les médailles d'or précédentes de Rhescuporis, qui sont tout à fait dans le goût de celle ci, il n'y a point d'inscription du côté de la tête de l'Empereur, & que la tête du revers est celle du roi du Bosphore, avec la première lettre de son nom : je crois qu'il en est de même dans celle ci, & qu'elle représente Néron d'un côté, & de l'autre Cotys, qui y prend le nom de Néron, avec les lettres NEPK. qui signifient ΝΕΡΩΝ ΚΟΤΥΣ. Ses prédécesseurs Sauromate & Rhescuporis, qui prirent le nom de Tibere, conduisent naturellement à cette explication. Cette médaille a

éte

DES ROIS DU BOSPHORE. 57.  
Été frappée l'an de Rome 815. ou 816. la 9<sup>e</sup>. année  
du regne de Néron.

---

## R H E S C U P O R I S II.

*L'an de Rome 836. de J. C. 83.*

**R**HESCPORIS II. ne nous seroit pas connu ; sans une médaille d'or du cabinet de M. Apostolo Zeno de Venise , qui a été publiée dans la nouvelle édition de Vaillant que j'ai déjà citée. ( pl. II. n<sup>o</sup>. 5. )

Vol. 2. p. 210.

On voit d'un côté la tête de Domitien , couronnée de laurier , avec les lettres ΠΤ. ( 380. ) au revers : ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΡΗΣΚΟΤΠΟΡΙΔΟΣ. la tête de Rhescuporis avec le diadème. Elle a été frappée la 380<sup>e</sup>. année de l'Ere du Bosphore ; la 836<sup>e</sup>. ou 837<sup>e</sup>. de Rome ; la 3<sup>e</sup>. de Domitien.

---

## S A U R O M A T E II.

**C**E prince est le roi du Bosphore qui envoya à l'Empereur Trajan une ambassade dont Pline parle dans ses lettres.

L. 10.

Vaillant qui avoit dit dans un de ses ouvrages que Sauromate étoit roi du Bosphore , a soutenu dans la suite , que les rois qui portent le nom de Sauromate & d'Eupator , n'étoient pas des rois du Bosphore ; mais qu'ils avoient sous leur domination d'autres provinces au delà du Pont Euxin. Ce qui l'a empêché de reconnoître ces princes pour des rois du Bosphore , c'est que les

*Nammi Imp.*  
pp. 130. 157.  
*edit. de 1692.*  
*Reg. Bos. p.*  
276.

H

époques qu'il voyoit sur leurs médailles ne s'accordointe pas avec l'Ere qu'il avoit établie. Mais outre que cette raison ne suffisoit pas, plusieurs nouvelles médailles qui m'ont été communiquées, prouvent évidemment que Sauromate & Eupator regnoient dans le Bosphore.

C'est même ce qu'on voit dans les lettres de Pline ;  
 Liv. 10. Ep. 13. 14. 15.

où le roi du Bosphore, & le roi Sauromate, ne sont qu'un même prince. Pline écrivoit ces lettres de Bithynie, où il étoit très à portée de savoir les affaires du Bosphore, & d'où il avoit avec ces rois des relations suivies. Le témoignage de Pline est confirmé par ce passage de Lucien, qui paroît décisif, & dont Vaillant tente envain d'affoiblir l'autorité. Εὐθανάγω παρεπλια-  
 τας εὐρών Βοσπορεάνας τινας πρίσθεις παρ' Εὐπατόρος τῷ  
 Βασιλέως εἰς τὴν Βιθυνίαν ἀποίστρας ἐπὶ κομιδῇ τῆς ἡπερέιου  
 ουρτάξεως. *La je trouvai des Envoyés du Bosphore qui  
 venoient par mer en Bithynie, pour porter de la part du  
 Roi Eupator le tribut annuel.* Ce qui a encore contribué  
 à tromper Vaillant, c'est qu'il a cru que les princes ap-  
 pellés Sauromates, étoient rois d'un peuple qui portoit  
 ce nom ; & comme il trouvoit dans Eutrope qu'il cite  
 les rois du Bosphore, & les rois des Sauromates claire-  
 ment distingués, il a cru que les princes nommés Sauro-  
 mates étoient des rois de la nation qui porte le nom de  
 Sarmates & non des rois du Bosphore. Mais il ne s'en-  
 suit pas de ce qu'un prince porte le nom de Sauroma-  
 te, qu'il ne puisse être roi que d'un peuple de ce nom.  
 Il est vrai que les Sarmates Asiatiques avoient leurs rois  
 particuliers ; mais cette nation n'avoit rien de commun  
 avec les rois du Bosphore. Ces peuples étoient séparés

*Lucian. in  
 vita Alexand.*

par d'autres royaumes. Les rois du Bosphore ne possédoient guéres que ce qui étoit à l'embouchure du Palus Maeotide, depuis Panticapée jusqu'à Théodosie : il y avoit bien loin de là au pays des Sauromates ou Saromates.

Je reviens à Sauromate II. nous ne connaissons de la vie de ce prince, que l'ambassade qu'il envoya à Trajan, dont Pline ne donne ni le détail ni les motifs.

La médaille de Sauromate avec l'époque la plus reculée, est celle qui est en or dans le cabinet de M. Apostolo Zeno ; elle est ainsi décrite dans la nouvelle édition de Vaillant. ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΣΑΥΡΟΜΑΤΟΥ. *caput juvenile Regis Sauromatis prolixa coma & diadema ornatum.* Au revers : *sine epigraphe. caput Trajani laureatum; sub quo ΔΤ.* c'est l'année 404<sup>e</sup> de l'Ere du Bosphore 860-861. de Rome. 10<sup>e</sup>. ou 11<sup>e</sup>. de Trajan.

vol. 2. p. 154

Morel, Spanheim & Vaillant ont publié celle qui suit ; elle est dans le cabinet du Roi. (pl. II. n°. 6.)

Specimen:  
Diff. & Cef.  
Num. Impre.

ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΣΑΥΡΟΜΑΤΟΥ. *cap. Saur. diad. au revers : cap. Trajani laur. HT.* elle est de l'an 408. de l'Ere du Bosphore ; 864-865 de la fondation de Rome ; 14. ou 15. du regne de Trajan. Spanheim s'est trompé sans doute en disant que cette médaille est en argent ; elle est en or.

On trouve en différens cabinets d'autres médailles de Sauromate avec des époques.

ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΣΑΥΡΟΜΑΤΟΥ. *cap. Sauro. diad.)(.cap. Hadriani laur. infra ΓΙΤ. (413. ) en or dans le Testero Britannico.* c'est l'année de Rome 870. la 413<sup>e</sup>.

vol. 2. p. 155

*Morel. Speci.* de l'Ere du Bosphore, la premiere du regne d'Hadrien. (n)

*Eadem epigraphe : cap. id. )( cap. id. infra HIT. ( 418. ) en or dans le cabinet du Roi. C'est l'année 418. de l'Ere du Bosphore ; 874-875. de Rome ; 5<sup>e</sup>. ou 6<sup>e</sup>. d'Hadrien.*

Si celle qui est dans les gravures du Comte de Pembroke, est gravée fidellement, elle nous donne l'époque 421. *Epig. deleta : cap. Had. laur. )( cap. nudum hinc & inde AKT. ( 421. ) en petit bronze ; de l'an de Rome 877. ou 878. la 421. de l'Ere du Bosphore ; la 8<sup>e</sup>. ou 9<sup>e</sup>. d'Hadrien.*

Je fais graver une médaille singuliere de Sauromate qui est dans le cabinet de M. Pellerin. ( pl. II. n<sup>o</sup>. 7. ) **ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΣΑΤΡΟΜΑΤΟΥ. cap. Saur. diad. )( BKT. ( 422. ) *Aquila alis expansis rostro coronam tenens.* en petit bronze ; de l'an de Rome 878. ou 879. la 422<sup>e</sup>. de l'Ere du Bosphore ; la 9<sup>e</sup>. ou 10<sup>e</sup>. d'Hadrien.**

La ressemblance dans les têtes fait attribuer la médaille suivante qui est au cabinet du Roi, à Sauromate II. **ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΣΑΤΡΟΜΑΤΟΥ. cap. Saur. diad. ornat. )( MH. in corona. ( pl. II. n<sup>o</sup>. 8. )**

---

### COTYS II.

**S**I les livres historiques, que Phlégon affranchi d'Hadrien avoit composés sur les Olympiades, étoient venus jusqu'à nous, nous y apprendrions comment Co-

(n) L'année commençant dans le Bosphore en automne ; l'an 413. du Bosphore commence dans l'automne de l'année de Rome 869. & finit dans

l'automne de 870. Mais on fait qu'Hadrien ne parvint à l'Empire qu'au mois d'Août de l'an 870.

## DES ROIS DU BOSPHORE. 61

lys II. parvint au royaume du Bosphore. Mais il ne nous reste de cet ouvrage qu'un petit fragment ; tout le reste est perdu. Photius n'en avoit vu que cinq livres. L'Empereur Constantin Porphyrogenete qui l'avoit lu en entier, dit, en citant Phlégon ; *que Cæsar avoit fait prendre le diadème à Cotys.* Διαδήμα ἵκελευσε φορεῖν ὁ Καῖσαρ. Them. Occid.  
12.

Par Cæsar, il faut entendre Hadrien, jusqu'au regne duquel Phlégon avoit poussé son histoire. Constantin auroit dû nommer Hadrien, afin de ne laisser aucun doute : car cette omission est en partie cause que quelques Ecrivains, entendant par Cæsar, l'Empereur Auguste, ont cru que Phlégon, avoit été affranchi de cet Empereur. Le mot dont se servoit Phlégon, qui, de son tems, désignoit clairement Hadrien, devenoit moins intelligible pour des siècles postérieurs.

Arrien, autre auteur contemporain, parle aussi de Cotys II. En envoyant à Hadrien son *Péripole* du Pont Euxin, il lui annonce la mort de Cotys en ces termes : *Dès que j'ai appris la mort de Cotys roi du Bosphore Cimmérien, je me suis hâté de vous envoyer la relation du voyage* In Periplo Ponti Euxini.

qu'on peut faire par mer jusques dans ce pays, afin que ce royaume vous fût connu, si vous aviez des arrangemens à prendre sur les affaires qui le concernent.

J'ai tâché de prouver dans la dissertation préliminaire, que le Péripole d'Arrien a été écrit dans l'année 15. ou 16. d'Hadrien, & non dans l'année 19. ou 20. comme Dodwell l'a cru, & tant d'autres après lui : ainsi la mort de Cotys II. est arrivée vers l'an 15. d'Hadrien. La médaille qui suit a été frappée deux ans avant sa mort. Elle est en or dans le cabinet de M. Pellerin.

ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΚΟΤΤΟΣ. cap. *Cotys diad.* (. cap. *Hadrian.*)

*ni laur. infra ΣΚΤ. (426.)* de l'an de Rome 882. ou 883. la 426. de l'Ere du Bosphore ; la 13<sup>e</sup>. ou 14<sup>e</sup>. d'Hadrien.

Celle ci est dans le même cabinet ; & dans celui de M. Fawkener à Londres. ( pl. II. n<sup>o</sup>. 9. ) ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΚΟΤΤΟΣ. *cap. Cot. diad. ante quod clava.* ( . *cap. Hadr. laur. infra ΗΚΤ.* ( 428. ) en or ; de l'an de Rome 884. ou 885. la 428. de l'Ere du Bosphore , la 15<sup>e</sup>. ou 16<sup>e</sup>. d'Hadrien ; & de l'année même de la mort de Cotys , comme le prouve incontestablement la médaille de Rhœmetalces son successeur.

Il paroît par l'air de tête & par le goût de la gravure que la médaille qui suit du cabinet du Roi , est de Cotys II. ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΚΟΤΤΟΣ. *cap. Coty. diad. cinct. ante quod tridens.* ( . ΜΗ. *in corona.* ( pl. II. n<sup>o</sup>. 10. )

La troisième médaille que je fais graver du cabinet de M. le Marquis de Collande & de celui de M. Pellestin est fort singuliere. ( pl. II. n<sup>o</sup>. 11. )

D'un côté ΒΑ. Κ. en monogramme ; & les lettres ΚΔ. au revers un temple avec ΚΑΠΕ. les lettres ΒΑ. Κ. sont les premières des mots ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΚΟΤΤΟΣ. On a vu de semblables monogrammes dans les médailles précédentes. Je n'ai rien à ajouter à ce que j'ai dit des lettres ΚΔ. Pour ce qui est du temple & des lettres ΚΑΠΕ. je ne doute pas que ce ne soit la représentation d'un temple élevé dans le Bosphore à Jupiter Capitolin , & que ΚΑΠΕ. ne soit le commencement de ΚΑΠΕΤΩΛΙΟΝ. comme je le dirai encore plus bas à l'occasion d'une médaille semblable d'Eupator.

C'est également le goût de la gravure qui m'a fait attribuer cette médaille à Cotys II.

## RHŒMETALCÈS.

*L'an de Rome 885. de J. C. 132.*

**R**HŒMETALCÈS succéda à Cotys l'an de Rome 885. ou au plutôt dans les derniers mois de l'an 884. Une médaille d'or de M. Pellerin en fournit une preuve certaine. (pl. II. n°. 12.)

ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΡΟΙΜΗΤΑΛΚΟΤ. *cap. Rhœm. diad. ante quod clava* ( . *cap. Hadr. laur. infra ΗΚΤ.* (428.) nous avons vu plus haut que cette médaille sert également à donner la date de la mort de Cotys & à établir le commencement de l'Ere du Bosphore. Elle est de l'année 428. de même que la médaille précédente de Cotys. Ainsi il est certain que c'est dans cette année 428. de l'Ere du Bosphore, que Cotys est mort, & que Rhœmetalcès lui a succédé.

Voici d'autres médailles de Rhœmetalcès.

ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΡΟΙΜΗΤΑΛΚΟΤ. *cap. Rhœm. diad.* ( . *cap. Hadr. laur. infra ΓΛΤ.* ( 433. ) en or, chez M. Pellerin. De l'an de Rome 889. ou 890. la 433<sup>e</sup>. année de l'Ere du Bosphore ; la 20<sup>e</sup>. ou 21<sup>e</sup>. du règne d'Hadrien ( pl. II. n°. 1. )

*Eod. epig. cap. id.* ( . *cap. Antonini laur. infra ΜΤ.* ( 440. ) en or chez M. Fawkener. De l'an de Rome 896. ou 897. la 440<sup>e</sup>. de l'Ere du Bosphore ; la 6<sup>e</sup>. ou 7<sup>e</sup>. du règne d'Antonin.

*Ead. epig. cap. id.* ( . *cap id. infra ΒΜΤ.* ( 442. ) en or d'après un dessin. De l'an de Rome. 898. ou 899. la 442. de l'Ere du Bosphore ; d'Antonin 8-9.

*Ead. epig. cap. id. ante quod clava. ) ( . cap. id. infra: ΔΜΤ. (444.) chez M. Pellerin. De l'an de Rome 900. ou 901. la 444e. de l'Ere du Bosphore ; d'Antonin 10-11. Cette médaille est en or.*

*Ead. epig. ut supra. ) ( . cap. id. infra EMT. (445.) en or chez M. Pellerin. De l'an de Rome 901.-902. la 445. de l'Ere du Bosphore ; d'Antonin 11-12.*

Celle-ci est en moyen bronze dans le cabinet du Roi (pl. III. n°. 2.) ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΡΟΙΜΗΤΑΛΚΟΤ. *cap. Rhæm. diad. ante quod tridens. ) ( . victoria gradiens d. coronam, s. palmam. Hinc M. inde H.*

Capitolin, dans la vie d'Antonin, parle de Rhœmetalcès, en ces termes : *Remetalcem in regnum Bosphoranum, auditio inter ipsum & curatorem negocio; remisit.* Nous ne savons pas qui étoit ce Curateur. A juger de Rhœmetalcès par ses médailles, il n'étoit pas d'un âge à en avoir besoin, puisqu'il paroît avec de la barbe. Cela m'a fait penser qu'il y a une faute du copiste dans ce passage : car les manuscrits varient dans le mot *curatorem* ; je crois qu'il faut lire *Eupatorem*. En effet, Eupator succéda à Rhœmetalcès. Il avoit apparemment tenté de faire valoir ses droits, d'abord après la mort de Cotys ; ce qui occasionna des mouvemens qui paroissent indiqués dans ces paroles d'Arrien à Hadrien, que j'ai rapportées ; *afin que le Bosphore vous fut connu, si vous aviez des arrangemens à prendre sur les affaires de ce royaume.* Rhœmetalcès fut placé sur le trône, comme on voit par la médaille de ce prince au revers d'Hadrien, que j'ai décrite. Mais après la mort de cet Empereur, Eupator renouvela peut-être ses prétentions & s'empara du Bosphore. Alors l'affaire fut portée devant Antonin.

*Ces au bon in  
Capitol.*

*Periplus.*

Antonin qui décida encore en faveur de Rhœmetalcès. L'expression dont se sert Capitolin, *remisit*, fait assez entendre que Rhœmetalcès avoit été supplanté. Mais après sa mort, il n'y eut plus d'obstacle & Eupator lui succéda.

## E U P A T O R.

**L**UCIEN, auteur contemporain d'Eupator, parle dans le passage que j'ai cité plus haut, des ambassadeurs de ce prince qui portoient le tribut annuel qu'il payoit à l'Empereur. Suyant la correction que j'ai proposée à l'article précédent, Eupator qui avoit tenté plusieurs fois d'être roi du Bosphore, en devint tranquille possesseur après la mort de Rhœmetalcès. Antonin le nomma au royaume dont il l'avoit privé quelques années auparavant.

Sauvage. II.

L'Empereur & le Roi du Bosphore paroissent sur cette médaille de M. Pellerin. (pl. III. n°. 3.) ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΕΥΠΑΤΟΡΟΣ, *cap. Eup. diad. ante quod sceptrum*, au revers : *cap. Ant. laur. infra BNT.* (452.) de l'an de Rome 908-909 ; de l'Ere du Bosphore 452 ; d'Antonin 18. ou 19.

Nous avons quelques autres époques du règne d'Eupator dans les médailles suivantes.

*Ead. Epig. cap. Eup. diad.* au revers : *cap. Ant. laur. infra ΓΝΤ.* (453.) en or : le R. P. Panel la cite dans sa *lettre à Mylord...* sur le cabinet de M. Lebret. de l'an de Rome 909-910. la 453<sup>e</sup>. année de l'Ere du Bosphore. Dans les gravures de quelques médailles de M. Le-

bret, il y en a une où le graveur a mis, sous la tête d'Antonin, les lettres KNT. Il est visible que c'est une faute & qu'il doit y avoir TNT. ou ENT. & il se peut bien que dans la description de celle du P. Panel il y ait aussi une faute d'imprimeur; car dans les catalogues que j'ai des médailles de M. Lebret, je ne vois point celle avec l'époque TNT. & je n'y trouve que l'époque ENT.

*Ead. Epig. cap. id. ante quod clava. au revers: cap. id. infra ENT. (455.) en or, chez M. de Bosanquet à Londres. Elle étoit aussi chez M. Lebret. De l'an de Rome 911-912; de l'Ère du Bosphore. 455.*

*Ead. Epig. cap. id. au revers: cap. Antonini laur. ante quod sceptrum, vel jaculum, infra. ENT. (456) en or, d'après un dessin. De l'an de Rome 912-913; de l'Ère du Bosphore. 456.*

*Ead. Epig. cap. id. (i. capita nuda M. Aurelii & Luc. Veri; infra. ENT. (459.) en or, chez M. Pellerin. Alius similis Regius, sine clava ante caput Eupatoris. De l'an de Rome 915-916; la 459<sup>e</sup>. année de l'Ère du Bosphore. Cette médaille est gravée dans Morel. Vaillant la rapporte mal dans ses notes sur Seguin. Hardouin en cite une pareille de petit bronze dans ses Num. Pop. p. 140. & Chron. Vet. Test. p. 581.*

*Ead. Epig. cap. id. au revers: eadem capp. infra. ENT. (460.) en or, chez M. Pellerin. Alius similis Regius, sine clava ante caput Eupatoris. De l'an de Rome 916-917; la 460<sup>e</sup>. année de l'Ère du Bosphore.*

*Ead. Epig. cap. id. au revers: ead. capp. infra. ENT. (461.) en or, chez M. Pellerin. In alio similis Regio, sceptrum inter capita Aurelii & Veri. In alio D. Pelle-*

*Specie. s.  
pl. 7.  
p. 397.*

DES ROIS DU BOSPHORE. 67  
rin, Stella. De l'an de Rome 917-918; la 461<sup>e</sup> de l'Ere  
du Bosphore.

*Ead. Epig. cap. Eup.* au revers: *cap. M. Aurclii, ante quod hasta. infra ZET.* (466.) en or, dans le catalogue du cabinet de Petersbourg., imprimé en 1741. où on attribue mal à propos cette médaille à Mithridate Eupator. On n'y voit que la tête de M. Aurele, Verus étoit mort depuis quelques mois. De l'an de Rome 922-923; la 466<sup>e</sup> de l'Ere du Bosphore.

*Ead. Epig. cap. id.* au revers: *cap. Aurel. ante quod spiculum infra ZET.* (467.) en or, chez M. Pellerin. De l'an de Rome 923-924; la 467<sup>e</sup> année de l'Ere du Bosphore.

Le P. Froelich, Jésuite, qui nous a donné des ouvrages fort savans sur les médailles, a publié dans un petit livre intitulé: *animadversiones in nummos iuribium &c. Viennæ 1738.* la médaille suivante, (pl. III. n° 4.) Il l'attribue à Eumene roi de Pergame; mais elle ressemble trop à tous égards, à celle que l'on a vû de Cotys I I. pour douter qu'elle soit d'un roi du Bosphore. Le monogramme formé des lettres BA. ET. contient le nom d'Eupator & doit être lû ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΕΤΠΑΤΟΡΟΣ. Je dois cette observation à M. l'Abbé Barthelemy de l'Académie des Inscriptions & Belles Lettres, qui, avec l'agrement de M. de Boze, m'a communiqué toutes les médailles du cabinet du Roi dont j'ai eu besoin; il m'a de plus fourni bien des remarques qui prouveroient ses connaissances dans ce genre de littérature, si je pouvois entrer ici dans des détails, que l'amitié & la reconnoissance semblent exiger de moi.

A l'égard des lettres ΝΩ. ΚΔ. & de celles du revers

KΑΠΕ. qui sont également sur la médaille de Cotys II. (à l'exception pourtant de NO. je ne crois pas qu'on puisse les expliquer toutes d'une façon également satisfaisante. Le P. Fröelich donne aux deux premières une interprétation qui ne me paroît nullement vraisemblable. Je ne ferai aucun effort pour en trouver une autre avec d'autant plus de raison que j'ai des doutes que la médaille n'a pas été bien lue dans cet endroit. Les lettres que l'on a pris pour NO, ne sont peut-être que cette ligne en forme de crochet que l'on voit sur les monogrammes qui contiennent les premières lettres du nom du roi du Bosphore, & que l'on peut observer sur plusieurs médailles gravées dans l'ouvrage que je publie aujourd'hui. Cette ligne, ou ce crochet se trouve sur la médaille de Cotys II. qui est tout à fait dans le goût de celle du P. Fröelich. J'ai déjà dit que les lettres KΔ. me paroissent une énigme dont je ne me flattois pas de trouver la solution. A l'égard de KΑΠΕ. je pense, avec le P. Fröelich, que c'est le commencement du mot KΑΠΕΤΩΛΙΟΝ, & le temple représenté sur la médaille conduit naturellement à cette explication. Le culte de Jupiter Capitolin passa dans plusieurs provinces. On en peut voir le détail & les preuves dans *Ricquius de Capitolia*. Ainsi cette médaille nous apprend que le Bosphore étoit un des pays où Jupiter Capitolin avoit des temples.

Philostrate, dans ses vies des Sophistes, nous a conservé un trait de la vie d'un roi du Bosphore qu'il ne nomme pas. Il dit, qu'un prince du Bosphore, qui avoit beaucoup cultivé les lettres Grecques, voulut voir l'Io-nie ; & qu'étant à Smyrne, les Philosophes de cette

## DES ROIS DU BOSPHORE. 65

ville s'empresserent d'en être connus : mais que le Sophiste Polémon ne fut pas de ce nombre. Le Prince lui fit dire vainement plusieurs fois qu'il vouloit le voir ; Polémon différant toujours, obligea enfin le Roi à venir chez lui, & il en reçut une somme considérable. Comme Polémon a vécu jusqu'au tems de M. Aurele, & qu'avant de rapporter ce fait, Philostrate nomme souvent Antonin, il y a apparence que ce trait d'histoire regarde Eupator.

Je ne fais ce qu'on doit penser de l'histoire d'un roi du Bosphore, que Lucien raconte dans son *Taxaris*. Il en parle comme d'un évenement recent. Si nous ajoutions foi à son récit, cette avantage seroit arrivée vers le tems d'Eupator, puisque Lucien a vécu sous M. Aurele & Commode. Cette histoire est remplie de circonstances qui demandent beaucoup de crédulité. Il s'agit d'un roi du Bosphore nommé Leucanor, qui fut assassiné par un Scythe ; & de son frere Eubiote qui lui succéda. Je n'ai vu que dans Lucien le nom de ces princes, & je crois qu'on peut se dispenser de faire des efforts pour fixer le lieu & le tems de leur regne. Le récit de Lucien a bien l'air d'un roman. On sait que cet auteur se livre à la vivacité de son imagination, & que son principal objet est de plaire à ses lecteurs par des railleries remplies de sel, & par des faits extraordinaires. L'habitude d'introduire des interlocuteurs fabuleux, le portoit vers les fictions, & l'assujettissoit moins aux règles de l'histoire. Si l'on faisoit dans la suite quelque découverte qui confirmât l'existence de Leucanor & d'Eubiote, on verroit si c'est icil leur place, & s'ils doivent précéder Sauromate III. qui suit.

## SAUROMATE III.

**L** nous reste plusieurs médailles de Sauromate III. Celle ci est chez M. Fawkener à Londres. ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΣΑΥΡΟΜΑΤΟΥ, *cap. Saur. diad.* au revers : *cap. Commodi laur. infra ZOT.* (477.) en or. De l'an de Rome 933 - 934 ; la 477<sup>e</sup>. année de l'Ere du Bosphore.

*Ead. Epig. cap. id.* au revers : *cap. id. laur. ante quod paillant der. globus infra ZOT.* (487.) en or. Chez le Senateur Antonio Nani à Venise. De l'an de Rome 943-944 ; la 487<sup>e</sup>. de l'Ere du Bosphore.

La médaille suivante est dans le Museo Theupolo ; *l. 2. p. 931.* elle étoit aussi dans le cabinet de M. l'Abbé de Rothelin. (pl. III. n<sup>o</sup>. 5.)

*Ead. Epig. cap. id.* au revers : *cap. id. ut supra : infra ΘΠΤ.* (489.) L'année 489. de l'Ere du Bosphore répond à l'an de Rome 945-946. J'ai déjà dit dans le discours préliminaire que cette médaille de Commode sert essentiellement à montrer que l'Ere du Bosphore doit commencer dans l'automne de l'an de Rome 457. Je renvoie à ce que j'ai observé à ce sujet & je me borne à dire que cette médaille a été frappée dans les premiers mois de l'an 489. de l'Ere du Bosphore, & dans les derniers de l'an de Rome 945. ou peu de tems après ; car l'an 489. du Bosphore commençant dans l'automne de l'an 945. de Rome, & Commode étant mort le dernier jour de cette même année, il faut que la médaille qui le représente ait été frappée dans les derniers mois

DES ROIIS DU BOSPHORE. 71  
de l'an 945. do Rome, ou au plus tard au commencement de l'an 946.

*Ead. Epig. cap. id. ).( cap. Sept. Severi laur. ante quod stella qr. (490.) en or, au cabinet de M. Pellerin. L'an de Rome 946-947; la 490<sup>e</sup>. année de l'Ere du Bosphore.*

*Ead. Epig. cap. id. ).( cap. Sept. Severi laur. infra Bqr. (492.) en or, au cabinet du Roi. Alius simili, sed ante cap. Severi globus. Chez M. Pellerin ex ære 3°. De l'an de Rome 948-949; de l'Ere du Bosphore. 492.*

*Ead. Epig. cap. id. au revers : cap. Severi laur. ante quod stella; infra Δqr. (494.) en or, au cabinet du Roi. De l'an de Rome 950-951; la 494<sup>e</sup>. de l'Ere du Bosphore.*

*Morel.  
Séguin.*

*Ead. Epig. cap. id. au revers : capita laur. adversa Severi & Caracalla; Lund crescenti intermediæ, infra Eqqr. (495.) en or, chez M. Pellerin. Elle est aussi dans Spanheim, *Diff. t. 2. p. 577.* & dans le *Museo Theupolo* t. 1. p. 211. De l'an de Rome 951-952; de l'Ere du Bosphore. 495.*

*Ead. Epig. cap. id. au revers : ead. capp. sceptro intermedio, infra AΦ. (501.) en or, au cabinet du Roi. Hardouin la citée, *Num. Pop. p. 140.* De l'an de Rome 957-958. de l'Ere du Bosphore. 501.*

Les deux qui suivent sont en bronze, dans le cabinet du Roi. (pl. III. n°. 6. & n°. 7.)

*Ead. Epig. cap. id. au revers : Eques gradiens d. elata s. hastam tenet; pone stella, infra B.*

*Ead. Epig. cap. id. au revers : fig. sedens, tribus spicis capiti impositis d. globum tenet s. hastam. à dextris cap.*

Sept. Severi laur. à sinistris quasi vexillum militare in  
area, B. M.

La médaille que je fais graver ici, est chez M. Pelle-  
rin ; le goût, la gravure & plusieurs traits de ressem-  
blance avec les précédentes, ne permettent pas de l'at-  
tribuer à un autre prince qu'à Sauromate III. (pl. III.  
n°. 8.) *Capita adversa Sauromati & mulieris velata.*  
au revers : *mul. sed d. pateram ; in area B... & stella.*

La suivante est du cabinet du Comte de Pembroke.  
(pl. III. n°. 9.) ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΣΑΤΡΟΜ... cap. diad.  
ornat. au revers : *mul. sed d. glob. in area A, in imo...*

*a. 2. p. 249.* Dans le cabinet Theupolo, il y a une médaille de  
grand bronze, qui est ainsi décrite : ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΣΑΤΡΟ-  
ΜΑΤΟΥ. cap. *Saurom.* diad. au revers : *Sauromates eques*  
*s. sceptrum ; in area cap. Septimii Severi laureatum,* &  
B. La tête de Severe qu'on voit sur le revers de cette  
médaille, ne permet pas de douter qu'elle ne soit de  
Sauromate III. de même que celle en moyen bronze,  
du même cabinet ainsi décrite : ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΣΑΤΡΟ-  
ΜΑΤΟΥ. cap. *Saurom.* *Regis Thraciæ.* (il falloit dire *Bop-  
pori*) laur. au revers : *mulier turrita sedens, d. cap. Ca-  
racallæ laur. tenet, s. baculum, in area. B.* & dans laquelle  
on voit la tête de Caracalla.

*p. 228.*

*p. 1199.*

Au même cabinet : ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΣΑΤΡΟΜΑΤΟΥ. cap.  
*Saur.* diad. au revers : *Aquila alis expansis. hinc P. inde*  
M A. ex AE. 1°. Et celle-ci sur laquelle je n'ose pas  
prononcer, & que je me contente de décrire après l'E-  
diteur de ce cabinet : ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΣΑΤΡΟΜΑΤΟΥ. cap.  
*Saurom.* diad. )( ΒΑΣΙΛΙΣΣΗΣ ΠΗΠΑΙΠΡΕΩΣ. cap.  
*Pepæpiræ diad. in area ib. ex AE. 2°.* Comme il y a bien  
des inexactitudes, dans le livre où est cette dernière mé-  
daille :

## DES ROIS D'UBOSPHORE. 73

daille, je ne crois pas devoir tenter de l'expliquer sur la simple description.

---

### RHESCUPORIS III.

**R**en est de Rhescuporis III. comme de plusieurs autres rois du Bosphore ; les historiens ne l'ont pas même nommé : mais nous avons quelques unes de ses médailles. ( planche III. n°. 10.)

ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΡΗΣΚΟΥΠΟΡΙΔΟΣ. *cap. Rhescuporis. diad. au revers : cap. Caracallæ. laur. ante quod stella. infra ΛΙΦ. (511.) en or, chez M. Pellerin. De l'an de Rome 967-968. la 511e. année de l'Ere du Bosphore.*

*Ead. Epig. cap. id. (cap. Caracal. laur. ante quod tridens. infra ΒΙΦ. (512.) en or au même cab. De l'an de Rome 968-969. de l'Ere du Bosphore 512.*

*Ead. Epig. cap. id. (cap. Alex. Severi laur. ante quod stella infra ΑΚΦ. (521.) en argent, Spanheim. De l'an 521. de Rome 977-978. de l'Ere du Bosphore 521.* Dig. t. 1. n. 501.

---

### COTYS III.

**C**OTYS III. ΑΣΙΛΕΩΣ ΚΟΤΤΟΣ. *cap. Cotys. diad. ante quod sceptrum ; au revers : cap. Alex. Severi laur. infra ΟΚΦ. (529.) en argent au cabinet du Roi. De l'an de Rome 985-986. de l'Ere du Bosph. 529. (pl. IV. n°. 4.)*

*Alius similis, en petit bronze au cabinet du Roi.*

*L'époque de cette médaille, qui avoit appartenu à Seguin qui la publia, nous apprend que c'est Cotys III.* sa. n. 200

**K**

qui la fit frapper. J'ai déjà observé que Vaillant s'est trompé en croyant qu'elle représentoit Cotys frère de ce Mithridate qui fut roi du Bosphore sous Claude.

La médaille suivante est gravée dans le *Theb. Numis.* de Patin. p. 50. ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΚΟΤΥΟΣ. cap. *Coty. diad.* au revers : cap. *Alex. Severi laur. infra ΛΦ. (530.)* en argent. Spanheim la rapporte aussi. Ces deux auteurs ont cru qu'elle représentoit un roi de Thrace ; mais elle est certainement de Cotys III. roi du Bosphore. De plus, je ne lis pas comme Patin & Spanheim ΑΦ. mais ΑΦ. Je suis persuadé que Patin n'y a pas fait attention ou que le graveur a tracé un Α. au lieu d'un Α ; à l'égard de Spanheim, comme il n'a fait que copier Patin, il n'est pas surprenant qu'il ait lù comme lui. L'époque ΑΦ. (501.) remonteroit au temps où Sauromate III. éroit roi du Bosphore ; comme le prouve la médaille que j'ai décrite de ce prince, de l'année ΑΦ. 501. avec les têtes de Sévère & de Caracalla. Au lieu que l'époque ΑΦ. 530. s'accorde parfaitement avec celle qui précéde ΘΚΦ. 529. dans la médaille du même Cotys ; & avec celle qui suit ΑΛΦ. 531. dans Ininthimevus son successeur. Cette médaille de Cotys est de l'an de Rome 986 - 987. de l'Ère du Bosphore 530.

---

### ININTHIMEVUS.

*Selc. Num.* **C**'est Seguin qui a fait connoître Ininthimevus ; en publiant une médaille de ce prince, qui est à présent dans le cabinet du Roi (pl. I<sup>er</sup> V. n<sup>o</sup>. 2.) ΒΑΣΙΛΕΩΣ ININTHIMYOT, cap. *Inin. diad. ante quod sceptrum, au-*

## DES ROIS DU BOSPHORE. 73

vers : *cap. Alex. Severi laur. infra ΑΛΦ. (531.)* en argent. De l'an de Rome 987-988. de l'Ere du Bosphore 531.

La médaille de Cotys qui précéde, avec l'époque ΑΦ. 530 : & celle que je vais rapporter de Rhescuporis avec les lettres ΑΛΦ. 531. nous apprennent qu'Ininthimevus a régné à peine une année.

### R H E S C U P O R I S. I V.

Les médailles de Rhescuporis IV. nous donnent plusieurs époques différentes. ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΡΑΣ. ΚΟΤΠΟΡΙΔΟΣ. *cap. Rhes. diad.* au revers : *cap. Alex. Severi laur. ante quod clava. infra ΑΛΦ. (531.)* en moyen bronze. De l'an de Rome 987-988. de l'Ere du Bosphore 531. Cette médaille est de la même année que la précédente d'Ininthimevus, ce qui prouve que dans cette année 531. de l'Ere du Bosphore, Ininthimevus mourut & Rhescuporis lui succéda.

ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΡΗΣΚΟΤΠΟΡΙΔ. *cap. diadem.* au revers : *cap. Gordiani Pii laur. ante quod clava, infra ΣΛΦ. (536.)* en argent chez M. de Bosanquet de l'an de Rome 992-993. de l'Ere du Bosphore 536.

ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΡΗΣΚΟΤΠ. *cap. Rhes. diad. ante quod clava.* au revers : *cap. Gordiani Pii laur, infra ΘΑΦ. (539.)* en argent. Elle étoit dans le cabinet de M. l'Abbé de Rochelin & le P. Souciet la rapportée. De l'an de Rome 995-996. de l'Ere du Bosphore 539.

*Ead. Epig. cap. id.* au revers : *cap. Philippi laur. infra ΑΜΦ. (541.)* en moyen bronze. *Vaillant Reg. Bosph.*

*Patin in Silesia  
ton. p. 172.  
Spanh. Diff.  
1. p. 501.*

*Diff. sur les  
Rois du Bosph.  
p. 76.*

p. 271. De l'an de Rome 997-998. de l'Ere du Bosphore 541. *Alius similis*, *Regius* : en argent.

Vaillant  
p. 151.

On en a publié une semblable dans le nouveau *Vaillant*, mais elle n'est pas à sa place, puisqu'on la met sous Hadrien, & qu'on dit qu'elle représente un roi de Thrace.

Seg. Selic.  
p. 43.

*Ead. Epig. cap. Rhei. diad.* au revers : *cap. Philippi laur. infra BMF.* (542.) en moyen bronze. De l'an de Rome 998-999. de l'Ere du Bosphore 542.

ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΡΗΣΚΟΤΠΟΡΙΔΟΣ. *cap. id.* au revers : *cap. Philippi laur. ante quod sceptrum infra ΓΜΦ.* (543.) en argent, chez M. Mead à Londres. De l'an de Rome 999-1000. de l'Ere du Bosphore 543.

*Ead. Epig. cap. id.* (c. *cap. Philipp. laur. ante quod stella infra ΕΜΦ.* ΑΕ. 3°. du cab. du Comte de Pembroke. De l'an de R. 1001-1002. de l'Ere du Bosphore 545.

Ε. 3. p. 5.

ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΡΗΣΚΟΤΠΟΡΙΔ. *cap. id.* au revers : *cap. Traj. Decii laur. ante quod stella, infra ΣΜΦ.* (546.) en argent du cabinet du Comte de Pembroke. Elle est aussi en bronze dans le cabinet de Brandebourg. De l'an de Rome 1002-1003. de l'Ere du Bosphore 546.

ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΡΗΣΚΟΤΠΟΡΙΔΟΣ. *cap. id.* au revers : *cap. Traj. Decii laur. ante quod clava, infra ΖΜΦ.* (547.) en pothin au cabinet du Roi. De l'an de Rome 1003-1004. de l'Ere du Bosphore 547. (pl. IV. n°. 3.)

*Ead. Epig. cap. id.* au revers : *capp. adversa laur. Treb. Galli & Volusiani, vel Hostiliani, infra ΗΜΦ.* (548.) en petit bronze, du cabinet du Comte de Pembroke. De l'an de Rome 1004-1005. de l'Ere du Bosphore 548.

ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΡΗΣΚΟΤΠ. *cap. id.* au revers *cap. ΑΕmil. ut videtur, laur. infra ΘΜΦ.* (549.) en pothin au cabinet du Roi. De l'an de Rome 1005-1006. de l'Ere du Bosphore 549.

## DES ROIS DU BOSPHORE. 77

ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΡΗΣΚΟΤΠΟΡΙΔ. *cap. id.* (· *cap. id. laur.* *ante quod stella*, *infra ΘΜΦ.* (549.) en petit bronze au cabinet du Roi. De la même année que la précédente. (o)

ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΡΗΣΚΟΤΠΟΡΙΔΟΣ. *cap. id. ante quod tridens*; au revers : *capp. laur. Gallieni & Odenathi ut videtur, infra ΓΞΦ.* (560.) en petit bronze du cabinet du Comte de Pembroke. De l'an de Rome 1016-1017. de l'Ere du Bosphore 560.

ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΡΗΣΚΟΤΠΟΡΙΔΟΣ. *cap. id. ante quod tridens.* (· *cap. Gallieni, ante quod K. infra ΓΞΦ.* (563.) en petit bronze au cabinet du Roi. Elle est aussi dans <sup>Reg. Bosph.</sup> <sup>P. 234.</sup> Vaillant, où elle n'est pas gravée exactement. De l'an de Rome 1019-1020. de l'Ere du Bosphore 563.

---

## T E I R A N E S.

**N**ous sommes à l'égard de ce prince, dans la même ignorance, où nous nous sommes trouvés sur plusieurs autres rois du Bosphore dont les auteurs ne font pas mention. Nous ne connaissons ni leur origine, ni les titres qu'ils ont eus pour monter sur le trône, ni les événemens de leur règne : nous ne saurions pas même qu'ils ont existé, sans le petit nombre de leurs médailles qui sont venues jusqu'à nous. Ces précieux restes de l'Antiquité nous dédommagent en quelque façon du profond silence des auteurs, & c'est une raison suffisante de les ramasser avec soin. S'ils ne nous fournissent quedes lumières bornées, ils sauvent du moins d'un parfait oubli des princes, qui sans eux, seroient entièrement inconnus.

(o) Le p. Souci, *Diff. p. 78.* en l'époque ΗΜΦ. 558. aîte une qu'il ne décrit point, avec

La médaille de Teiranès que je publiai en 1744. donna lieu à la dissertation que je fis alors. Des recherches que je crois plus heureuses, & de nouvelles médailles ont fait naître l'ouvrage que je publie aujourd'hui. On a pu voir par tout ce que j'ai dit dans la dissertation préliminaire, que l'histoire des rois du Bosphore, étoit susceptible de bien des difficultés. Il ne faut donc pas être surpris qu'un sujet si épineux & si obscur, ait produit des doutes & des conjectures : les doutes qui mènent à la vérité, méritent peut-être le nom de découvertes.

Cette médaille de Teiranès, que je crois unique, m'est venue des lieux mêmes où ce prince a regné. (pl. IV. n° 4.)

ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΤΕΙΠΑΝΟΥ. *cap. Teiranis diad.* au revers : *cap. Probi laur. infra ΓΟΦ.* (573.) De l'an de Rome 1029-1030. de l'Ère du Bosphore 573.

---

### THOTHORSES.

PEUT-ETRE que Thothorsès n'a pas été le successeur immédiat de Teiranès ; car entre la médaille de celui-ci, & la plus ancienne de Thothorsès, il y a 20. ans d'intervalle ; mais il feroit bien facile de placer entre ces deux princes, les rois du Bosphore que de nouvelles médailles pourroient nous faire connoître dans la suite.

On ne peut rien dire de Thothorsès ; il faut se borner à rapporter ses médailles.

ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΘΟΘΟΡΣΟΥ. *sic. cap. Thothor. diad.* au re-

## DES ROIS DU BOSPHORE. 79

vers : *cap. Diocletiani laur. infra Ηφ. ( 593. ) in areā Φ.*  
en petit bronze , du Comte de Pembroke. De l'an de  
Rome 1049-1050. de l'Ere du Bosphore 593. Ce que  
l'on voit dans le champ gravé comme un Φ. me paraît  
être une représentation imparfaite du trident , qui est  
sur plusieurs autres médailles de ces rois.

**ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΘΟΘΟΡΣΟΥ.** *cap. Thoth. au revers : cap. Diocletiani. laur. infra Δφ. ( 594. ) in areā Φ.*  
en petit bronze , du Comte de Pembroke. De l'an de  
Rome 1050-1051. de l'Ere du Bosphore 594.

**ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΘΟΘΟΡΣΟΥ.** *cap. Thotho. diad. ante quod tridens , au revers : cap. Diocl. laur. infra Σφ. ( 596. ) in areā Φ.*  
en petit bronze , du cabinet du Roi. De l'an de  
Rome 1052-1053. de l'Ere du Bosphore 596.

**ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΘΟΘΟΡΣΟΥ.** *cap. id. diad. ante quod tria puncta ; au revers : cap. Diocl. laur. pone tria puncta , infra Ηφ. ( 598. ) en petit bronze , au cabinet du Roi.*  
( pl. I V. n°. 5. ) De l'an de Rome 1054-1055. de l'Ere  
du Bosphore 598.

**ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΘΟΘΟΡΣΟΥ.** *cap. ut supra , au revers : cap. Dioclet. laur. pone tria puncta ; ante tridens , infra Θφ. ( 599. ) en petit bronze , du Comte de Pembroke.*  
De l'an de Rome 1055 - 1056. de l'Ere du Bosphore  
599.

---

## S A U R O M A T E I V.

**S**AUROMATE IV. succéda à Thothorsès. Constan-  
tin Porphyrogenete , Empereur dans le dixième si-  
ècle , nous l'apprend indirectement , dans un ouvrage où

il fait mention de quelques rois du Bosphore. Voici le passage de cet auteur, par lequel commence le chapitre 53. de son livre : *De administrando Imperio.* Βασιλεύοντος Διοκλητιανῦ ἐν Ρωμῇ, ἐν δὲ τῇ Χερσονήσῳ σερανφορεῦντος καὶ πρωτοτεύνοντος Θεμιτᾶς, τῷ Θεμιτῷ Σαυρομάτος, οὗ τῶν Βοσπορειανῶν κρίσικων, ὅργῳ δὲ παιᾶς γνόμανες. x. t. λ. Meursius qui a le premier publié cet ouvrage, traduit ainsi cet endroit : *Imperante Romæ Diocletiano, apud Chersonitas verò principatum tenente Themisto Themisti Sarmatæ filio, Criscon Bosporianus Ori filius, &c.* Il ne s'est pas apperçu que ce passage est corrompu, & que les noms des rois du Bosphore y sont défigurés. Si le mot Σαυρομάτος indiquoit le pays de Themiste magistrat des Chersonites, il devroit être au génitif, comme le mot qui précéde, & on liroit Σαυρομάτης, ou plutôt Σαρματᾶς, mais c'est ici le nom du roi du Bosphore, & non celui du pays de Themiste. Les mots qui suivent, κρίσικων ὅργῳ δὲ παιᾶς, ont été écrits par quelque copiste qui a mal lû, ou qui n'a pas su suppléer quelques lettres effacées dans l'original qu'il copioit. Je ne doute pas qu'au lieu de κρίσικων ὅργῳ δὲ παιᾶς, il ne faille lire Πνοκυπόριδος παιᾶς. La suite le montre évidemment : car le Roi du Bosphore, personnage essentiel dans cette histoire, ne paroît plus sous le nom de Criscon ; c'est toujours Sauromate. M. Tillemont entrevit la difficulté, mais il ne remonta pas à la source du mal ; *Criscon*, dit-il, *Prince du Bosphore, nommé ce semble aussi Sauromate, &c.* Il ne s'agit dans ce passage que de Sauromate ; c'est ce prince qui paroît toujours dans la suite, & on voit bien que c'est le mot de Πνοκυπόριδος défiguré, qui a produit le nom imaginaire de Criscon. On en trouve encore

une

une preuve à la page 210. du même chapitre, où il y a Σαυρομάτης ὁ ἤγειρος; Σαυρομάτης τῆς ρεισκοεόρας, &c. Si Criscon étoit le nom du roi du Bosphore, il faudroit qu'il y eut ici ρεισκόρας & non ρεισκοεόρας mot barbare, dans lequel il est facile de voir encore le mot de Ρνοξεπόειδος corrompu. Ce sont les deux seuls endroits dans ce long chapitre de Constantin Porphyrogenete, où il soit parlé du prétendu Criscon; parce que ce sont les seuls où se trouvoit le nom de Rhescuporis que le copiste ne connoissoit pas & qu'il transforma en Criscon, ou en Criscon fils d'Orus.

Après l'examen & la correction de ce passage, il reste à placer les princes dont Constantin nous donne la connoissance. Il en nomme trois, Rhescuporis, son fils Sauromate, & son petit fils appellé aussi Sauromate. Il paroît constant, par son recit, que les deux derniers ont été rois du Bosphore; mais il y a quelque incertitude à l'égard de Rhescuporis. Constantin nous apprend seulement que Sauromate roi du Bosphore étoit son fils. Mais comme à la page 210. du même chapitre 53. il dit que l'autre Sauromate, fils du précédent, voulut venger l'affront de son ayeul Rhescuporis qui avoit été fait prisonnier de guerre; s'il y a lieu de conjecturer de là, que Rhescuporis avoit été pris en commandant les Bosphoriens en qualité de Roi, il ne peut avoir regné que très peu de tems; puisque l'événement que Constantin rapporte s'est passé sous Diocletien, & que Thothorsès a été roi du Bosphore jusqu'aux dernières années de cet Empereur, comme nous l'avons vu par ses médailles. Si on trouvoit quelque médaille de ce Rhescuporis, on seroit décidé sur ce point. Dans cette incertitude, &

eu égard au peu de tems qu'il y a depuis les dernières années de Thothorsès jusqu'à l'événement que Constantin raconte, je ne mets point ce Rhescuporis au nombre des rois du Bosphore, & je fais succéder Sauromate IV. à Thothorsès.

Sauromate IV. fils de Rhescuporis, arma contre les Romains : il foulà les peuples qui étoient sous leur obéissance, & s'avança jusques sur les bords du fleuve Halys. Dès que la nouvelle en vint à Diocletien il envoya contre lui Constance, pere de Constantin le Grand, qui ne pouvant pas le repousser à force ouverte, eut recours à d'autres moyens. Il engagea les Chersonites, peuples qui habitoient la Chersonèse du Bosphore Cimmérien, & qui étoient soumis aux Romains, d'entrer dans les terres de Sauromate, de s'en rendre les maîtres & d'y faire captives les familles Bosphoriennes. Les chefs des Chersonites secondeurent parfaitement les desseins de Constance ; ils firent une incursion dans le Bosphore, battirent tout ce qui leur résista, & emmenèrent avec un grand nombre de prisonniers, les femmes de Sauromate. Mais ils traitèrent ces captives avec douceur, & leur dirent que si elles vouloient être rétablies, il falloit envoyer vers Sauromate pour le porter à faire la paix avec les Romains ; & que ce n'étoit qu'à ces conditions qu'elles seroient libres & renduës à leur patrie. Les Bosphoriennes y consentirent : elles députèrent à Sauromate, qui après quelques négociations, fut obligé de faire la paix avec Constance, & de se retirer chez lui. Diocletien marqua beaucoup de reconnaissance aux Chersonites, à qui il devoit le succès de cette guerre, & les affranchit du tribut qu'ils payoient aux Romains.

## SAUROMATE V.

QUELQUES années après l'avènement de Constantin à l'Empire, Sauromate V. fils de Sauromate & petit fils de Rhescuporis, fit la guerre aux Chersonites pour venger la honteuse captivité de son ayeul. Les Chersonites se préparèrent à résister à l'ennemi : la fortune leur fut favorable ; Sauromate fut battu & repoussé. Les Chersonites fixèrent des limites que Sauromate & les Bosphoriens s'engagèrent avec serment de ne pas franchir. Après ce traité ces peuples retournèrent chacun dans leurs états.

Conf. B. 14

## RHESCUPORIS V.

B ΑΣΙΔΕΩ . . . *cap. diad.* Au revers : *cap. radiatum* *infra* XH. (608.) en petit bronze, du cabinet du Comte de Pembroke. (pl. IV. n°. 6.) Le nom du roi du Bosphore est effacé sur cette médaille, ainsi on ne peut dire si elle est de Rhescuporis, ou de Sauromate qui la précédé. Quelque médaille mieux conservée décidera la question. Si elle est de Rhescuporis, ce prince succéda bientôt à Sauromate V. qui ne fut mis sur le trône que quelques années après que Constantin fut parvenu à l'Empire, puisque cette année XH. (608.) de l'Ere du Bosphore qui concourt avec l'an de Rome : 1064 - 1065. n'est que la 6e. ou 7e. de Constantin

L ij

ΒΑΣΙΛΕΤΣ ΡΗΣΚΟΥΠΟ . . . . cap. diadem. ante quod tridens. Au revers : *caput Constantini, infra ΣΙΧ.* (616.) en petit bronze, de l'an de Rome 1072. ou 1073. le 616. de l'Ere du Bosphore ; du cabinet de M. de l'Isle de l'Académie des Sciences. ( pl. IV. n°. 7. )

ΒΑΣΙΛΕΤΣ ΡΗΣΚΟΥΠΟΡΙΣ. cap. Rhes. ante quod tridens. ( caput Constantini, ante quod symbolum ignotum, infra ΗΙΧ. (618.) en petit bronze, au cabinet du Roi. L'an de Rome 1074. ou 1075. de l'Ere du Bosphore 618.

ΒΑΣΙΛΕΤΣ ΡΗΣΚΟΥΠΟΡΙΣ. cap. id. cum tridente. Au revers : cap. id. laur. infra ΚΧ. (620.) en petit bronze, au cabinet du Roi. De l'an de Rome 1076. ou 1077. de l'Ere du Bosphore 620.

ΒΑΣΙΛΕΤΣ ΡΙΣΚΟΥ . . . cap. Rhes. diad. Au revers : cap. Const. in area ΚΧ. (620.) en petit bronze. Ibid. De la même année. Ces médailles avec les époques ΗΙΧ. ΚΧ. sont dans l'ouvrage de Vaillant sur les rois du Bosphore, mais elles y sont gravées peu exactement.

Dans les voyages de M. de la Mottraye, il y en a une avec l'époque ΑΚΧ. (621.) De l'an de Rome 1077-1078. de l'Ere du Bosphore 621.

..... ΗΣΚΟΥ . . . cap. Rhes. ante quod flos, vel simile quid. Au revers : cap. Constant. ante quod fig. st. d. elata. Infra ΒΚΧ. (622.) en petit bronze, du cabinet du Comte de Pembroke. De l'an de Rome 1078-1079. de l'Ere du Bosphore 622.

ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΡΗΣΚΟΥΠΟΡΙΔ. cap. Rhes. ante quod stella. Au revers : cap. Constant. rad. infra ΔΚΧ. (624.) en petit bronze, chez M. Pellerin. De l'an de Rome 1080-1081. de l'Ere du Bosphore 624.

Dans le manuscrit de M. de Peiresc. qui est dans le cabinet de M. de Boze & que j'ai déjà cité, on trouve la description de la médaille suivante : ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΡΑΣ. ΚΟΥΠ. 1. *caput... petasatum*. Au revers : M. X. *caput laureatum : num. arg. arof.* Si cette médaille a été bien lue, elle prouve que Rhescuporis a régné au moins jusqu'à l'an 640. de l'Ère du Bosphore, l'an de Rome 1096-1097.

---

### SAUROMATE VI.

**N**ous voici parvenus à la fin du royaume du Bosphore. Constantin Porphyrogénète nous apprend que quelques années après le traité par lequel Sauromate V. s'étoit engagé de ne pas passer les bornes prescrites à son Empire, un autre Sauromate déclara la guerre aux Chersonites, & voulut rentrer en possession des terres, dont il disoit qu'il avoit été dépouillé par violence. Ce prince, à la tête d'une nombreuse armée plein de fierté & de confiance, insultoit aux Chersonites. Pharnace étoit le chef de ces derniers : il assembla ses compatriotes, & il leur proposa de ne point exposer leurs troupes, & de décider la querelle par un combat singulier qu'il s'offroit de présenter à Sauromate. Le défi fut accepté par les Bosphoriens, avec d'autant plus de facilité, que Sauromate étoit d'une taille très avantageuse, & qu'ils se flatttoient que Pharnace, qui lui étoit bien inférieur à cet égard, ne lui résisteroit pas. Les deux combattans s'avancèrent donc en présence des armées : Pharnace se plaça de façon que Sauromate tour-

*Ibid. p. 213.*

noit le dos à ses ennemis. Au moment qu'ils en venoient aux mains, les Chersonites, ainsi qu'ils en étoient convenus avec Pharnace, poussèrent un grand cri : à ce bruit Sauromate tourna la tête ; Pharnace saisit cet instant pour lui porter un coup mortel ; & après l'avoir abattu, il lui coupa la tête. Par cette victoire, les Chersonites devinrent les maîtres du Bosphore, & reduisirent les habitans en captivité. Cependant dans la suite les Chersonites contenus d'avoir étendu les limites de leur empire, laissèrent aux Bosphoriens quelques terres à cultiver, & les bornes de ces états, dit Constantin, *sont encore les mêmes aujourd'hui.*

Après cette révolution, il n'y eut plus de rois du Bosphore. Un chef de ceux à qui Pharnace permit de cultiver quelques terres de leur ancien royaume, nommé Asandre, fit une tentative pour rentrer en possession du Bosphore ; mais la conspiration fut découverte ; son fils en fut la victime, & les Bosphoriens furent pour toujours soumis aux Chersonites.

Vaillant n'a donc pas eu raison de dire que le Bosphore Cimmérien n'eut des rois que jusqu'à l'Empereur Valérien. Il a mal pris le sens des paroles de Zosime sur lequel il se fonde. Il est vrai que cet historien dit, dans la vie de Valérien, que *la famille royale du Bosphore étoit éteinte*, mais il ajoute, que *ceux qui gouvernoient le Bosphore depuis l'extinction de la race royale, étoient des hommes méprisables qui n'avoient pas la force de s'opposer aux incursions des Scythes*. Zosime ne dit pas que le Bosphore n'avoit plus de rois sous l'Empereur Valérien, mais il prétend que ceux qui commandoient alors, n'étoient pas de la race royale. Il ne s'ensuit nullement de

*Ibid.*

*Conf. Ibid.*  
p. 214.

là que ces chefs ne prissent pas le titre de Roi , quoi-  
qu'indignes de l'être au jugement de Zosime. Ainsi le  
témoignage de cet auteur suffiroit pour ne pas borner  
la troisième Dynastie du Bosphore , au tems de l'Em-  
pereur Valerien , quand même nous n'aurions pas les  
passages de Constantin Porphyrogénète que j'ai rappor-  
tés , & toutes les médailles que j'ai décrites des derniers  
rois du Bosphore.

Je termine cet ouvrage par quelques médailles du  
Bosphore dont le tems est incertain , & dont la gravure  
ne m'a pas paru avoir des marques assez caractéristiques  
pour déterminer à quel prince elles appartiennent.

La première qui est de grand bronze , se trouve dans  
le cabinet de M. Pellerin. ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΣΑΥΡΟΜΑΤΟΥ.  
*cap. Saurom. laur.* au revers : *fig. milit. ft. d. hast. f. clavam; hinc littera deleta, inde B.* ( pl. I V. n°. 8. )

La seconde , qui est de moyen bronze est conser-  
vé au cabinet du Roi : ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΡΗΣΚΟΥΠΟΡΙΔΟΣ.  
*cap. Rhæs. laur.* au revers : *fig. eques. d. elata in area B.*  
Et *stella* : ( pl. I V. n°. 9. ) c'est à peu près la même que  
celle du *Museo Theupolo* p. 1240.

La troisième qui est aussi de moyen bronze se trouve  
au même cabinet : ... Α ... ΛΕΩΣ. *cap. diad. ornat.* au  
revers : *cap. mul. velatum, in area B.* ( pl. I V. n°. 10. )  
Si cette pièce étoit mieux conservée , elle pourroit nous  
faire connoître une princesse du Bosphore , ou servir  
de confirmation à la médaille qui est dans le *Museo  
Theupolo* , avec la légende ΒΑΣΙΛΙΣΣΗΣ ΠΗΓΑΙΠΙΡΕΩΣ.  
que j'ai rapportée à l'article de Sauromate I II.

Je joins à ces dessins la description d'une médaille  
que je ne fais point graver , parce que je ne suis par cer-

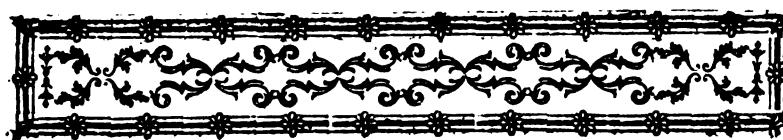
88 HIST. DES ROIS DU BOSPH.  
tain que la note qu'on m'en a donnée soit exacte. ΒΑΣΙ-  
ΛΕΩΣ ΚΟΤΤΟΣ. *cap. Coryis ex adverso, cap. muliebre,*  
*au rev. b. . . fig. mul. sed. d. pateram, s. haſt. pro pedi-*  
*bus rota*, en petit bronze.

Il faudroit avoir tous les yeux toutes les médailles du Bosphore que nous connoissions, pour faire attention à la ressemblance des unes aux autres ; & à la conformité du métal, du dessin & de la gravure. On pourroit à la faveur de cette comparaison, déterminer la place des pièces inconnues. Mais comme les médailles des rois du Bosphore sont assez rares, & qu'il ne faut pas espérer de les voir toutes réunies dans le même cabinet, la comparaison est impossible. Il faut se contenter de les voir au rang des *incerta*, qui font une classe dans toutes les suites des médailles.

F I N.



SUITE



# S U I T E D E S R O I S D U B O S P H O R E. P R E M I E R E D Y N A S T I E.

**L** Es Archæanactides vers l'an de Rome 267. avant  
J. C. 487. p. 25.

## D E U X I E M E D Y N A S T I E.

**S P A R T A C U S I.** vers l'an de Rome 309. regne  
environ 7. ans. 25

**S E L E U C U S** regne 4. ans. Ibid.

**S P A R T A C U S I I.** regne environ 20. ans. 26

**S A T Y R U S** regne 14. ans. Ibid.

**L E U C O N** regne 40. ans. Ibid.

**S P A R T A C U S I I I.** regne 5. ans. Ibid.

**P E R I S A D E I.** regne 38. ans. 27

**E U M E L U S** regne 5. ans. Ibid.

**S P A R T A C U S I V.** regne 20. ans. Ibid.

La suite des rois du Bosphore est ici interrompue, &  
il y a un vuide de plus de 170. ans.

**P E R I S A D E I I.** céde ses états à Mithridate le  
Grand. 28

M

## TROISIEME DYNASTIE.

<b>MITHRIDATE le Grand devient roi du Bosphore</b>	
l'an de Rome 639. avant J. C. 115..	29
<b>PHARNACE</b> , l'an 63. avant J. C.	31
<b>ASANDRE</b> l'an 48. avant J. C.	33
<b>SCRIBONIUS</b> l'an 14. avant J. C.	36
<b>POLEMON I.</b> l'an 13. ou 12. avant J. C.	37
<b>SAUROMATE I.</b>	42
<b>RHESCAPORIS I.</b>	47
<b>POLEMON II.</b> l'an 38. de J. C.	50
<b>MITHRIDATE</b> l'an 42. de J. C.	51
<b>COTYS I.</b> l'an 49. de J. C.	55
<b>RHESCAPORIS II.</b> vers l'an 83. de J. C.	57
<b>SAUROMATE II.</b>	Ibid.
<b>COTYS II.</b>	60
<b>RHEMETALCES</b> l'an 132. de J. C.	63
<b>EUPATOR</b>	65
<b>SAUROMATE III.</b>	70
<b>RHESCAPORIS III.</b>	73
<b>COTYS III.</b>	Ibid.
<b>ININTHIMEVUS</b>	74
<b>RHESCAPORIS IV.</b>	75
<b>TEIRANES</b>	77
<b>THOTHORSES</b>	78
<b>SAUROMATE IV.</b>	79
<b>SAUROMATE V.</b>	83
<b>RHESCAPORIS V.</b>	Ibid.
<b>SAUROMATE VI.</b>	85

FIN DE LA TABLE.

## APPROBATION.

J'AI lu par ordre de Monseigneur le Chancelier, un Manuscrit intitulé *Histoire des Rois de Thrace, & de ceux du Bosphore, éclaircie par les Médailles*, & il m'a paru que cet ouvrage rempli de savantes recherches & d'une critique exacte, seroit très-utile à tous ceux qui s'appliquent à l'étude de l'Histoire ancienne & des Médailles. A Paris, ce 15 Novembre 1751.

GIBERT.

## PRIVILEGE DU ROI.

LOUIS, par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre : A nos amés & fâux Conseillers-Sécrétaires les gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand Conseil, Prévôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenants civils & autres nos Justiciers qu'il appartiendra, S A L U T. Notre amé l'Abbé BARTHELEMY, Nous a fait exposer qu'il désireroit faire imprimer & donner au Public un Ouvrage qui a pour titre, *Histoire des Rois de Thrace & de ceux du Bosphore, par M. CARY, de l'Académie de Marseille*, s'il nous plaitoît lui accorder nos Lettres de Permission pour ce nécessaires. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'Exposant, Nous lui avons permis & permettons par ces Présentes de faire imprimer ledit Ouvrage en un ou plusieurs volumes, & autant de fois que bon lui semblera, & de le faire vendre & débiter par-tout notre Royaume pendant le tems de six années consécutives, à compter du jour de la date des Présentes ; Faisons défenses à tous Imprimeurs, Libraires & autres personnes de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangere dans aucun lieu de notre obéissance, A la charge que ces Présentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles ; que l'impression dudit Ouvrage sera faite dans notre Royaume, & non ailleurs, en bon papier & beaux caractères conformément à la feuille imprimée attachée pour modèle sous le contre-scel des Présentes, que l'Impétrant se conformera en tout aux Réglemens de la Librairie, & notamment à celui du 10 Avril 1725, qu'avant de l'exposer en vente, le Manuscrit qui aura servi de copie à l'impression dudit Ouvrage, sera remis dans le même état où l'approbation y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & fâal Chevalier Chancelier de France le Sieur de Lamoignon, & qu'il en sera ensuite remis deux Exemplaires dans notre Bibliothèque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, un dans celle de notre très-cher & fâal Chevalier, Chancelier de France, le Sieur de Lamoignon, & un dans celle de notre très-cher & fâal Chevalier, Garde des Sceaux de France, le Sieur de Machault Commandeur de nos Ordres, le tout à peine de nullité des Présentes. Du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Exposant & les ayans causes, pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement. VOULONS que la copie des Présentes qui sera imprimée tout au long au com-

thencement ou à la fin dudit Ouvrage, soi soit ajoutée comme à l'Original. COMMANDEONS au premier notre Huissier ou Sergent sur ce requis, de faire pour l'exécution d'icelles, tous actes requis & nécessaires, sans demander autre permission, & nonobstant clamour de Haro, Charte Normande & Lettres à ce contraires. CAR tel est notre plaisir. Donné à Versailles le ving-neuf jour du mois de May, l'an de grâce mil sept cent cinquante-deux, & de notre Regne le trente-septième. Par le Roy en son Conseil.

#### SAINSON.

Registré sur le Registre treize de la Chambre Royale des Libraires & Imprimeurs, N°. IX. fol. 6. conformément au Règlement de 1723. qui fait défense Art. 4. à toutes personnes, de quelque qualité qu'elles soient, autres que les Libraires & Imprimeurs, de vendre, débiter & faire afficher aucun Livres pour les vendre en leurs noms, soit qu'ils s'en disent les Auteurs ou autrement, & à la charge de fournir à la susdite Chambre neuf Exemplaires prescrits par l'Art. 108. du même Règlement. A Paris, le 21. Avril 1752.

Signé, COIGNARD, Syndic.

---

#### Fautes à corriger dans l'histoire des Rois de Thrace.

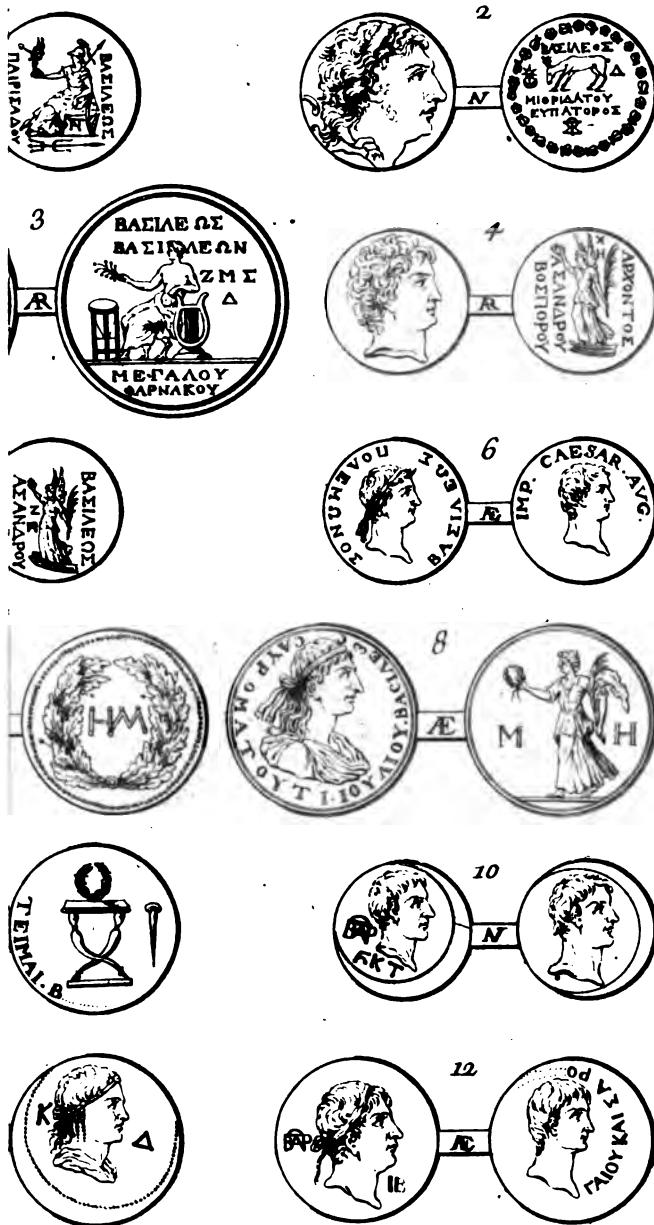
**P**AGE 23. à la marge, Demos. th. *lisq* Demosth.  
p. 62. lignes 6. & 11. Rhœscus. *lisq*. Rhescus.  
*Ibid.* lign. 5. & 12. Rhœscuporis *lisq*. Rhescuporis.  
p. 64. lign. 5. Rhæmetalces, *lisq*. Rhœmetalces.  
p. 65. à la marge. *Ibid.* *lisq*. Dio.  
p. 70. lign. 6. aucunes, *lisq*. aucune.

#### Dans l'histoire des Rois du Bosphore.

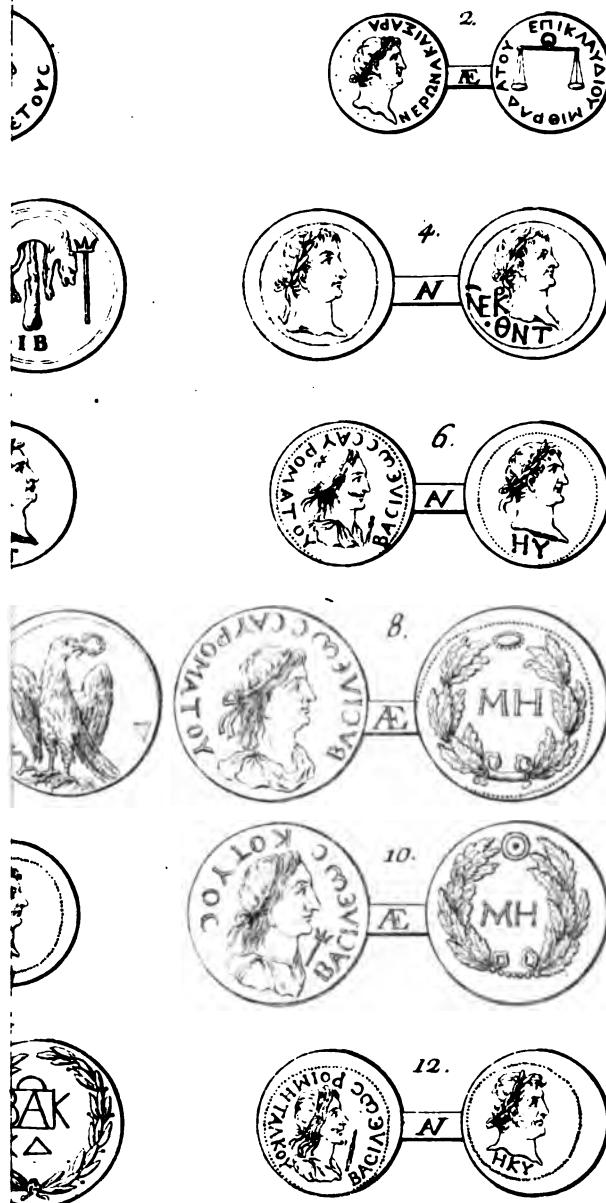
p. 35. lign. 19. Lucain, *lisq* Lucien.  
p. 36. lign. 10. d'Asde, *lisq* d'Asandre.  
p. 47. lign. 15. l'an de Rome 783. *lisq*. vers l'an de Rome 821.  
p. 50. lign. 5. 781. *lisq*. 791.  
p. 72. à la marge. p. 249. *lisq*. p. 949.  
p. 94. lign. 1. ΕΑΣΙΑΕΤΣ, *lisq*. ΕΑΣΙΑΕΤΣ

#### F I N.

## ROIS DU BOSPHORE.







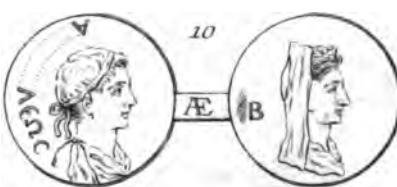
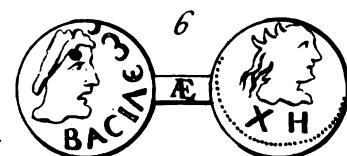
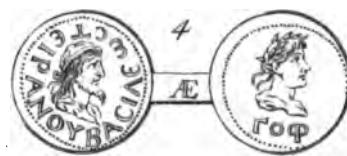
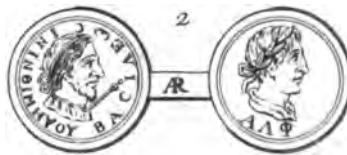


ROIS DU BOSPHORE.

Pl. III







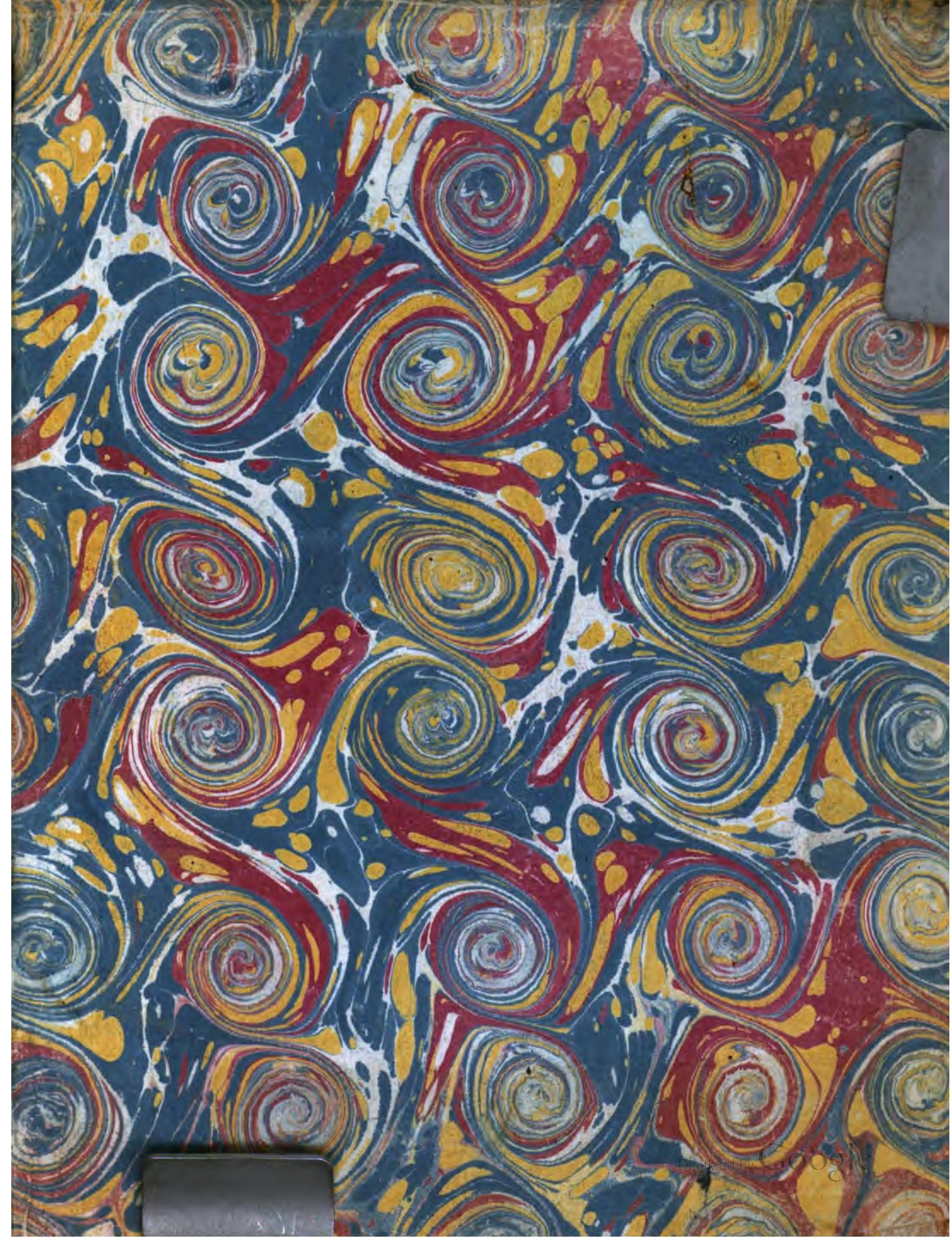












Digitized by Google

